

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11 (A)	12	13	14	15	16 (M)	17	18 (B)	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	
L*	39.12	65.43	49.87	44.26	55.56	70.82	63.51	39.92	52.24	97.06	92.02	87.34	82.14	72.06	62.15	49.25	38.62	28.86	16.19	8.29	3.44	31.41	72.46	72.95	29.37	54.91	43.96	82.74	52.79	50.87	L*
a*	13.24	18.11	-4.34	-13.80	9.82	-33.43	34.26	11.81	48.55	-0.40	-0.60	-0.75	-1.06	-1.19	-1.07	-0.16	-0.18	0.54	-0.05	-0.81	-0.23	20.98	-24.45	16.83	13.06	-38.91	52.00	3.45	50.88	-27.17	a*
b*	15.07	18.72	-22.29	22.85	-24.49	-0.35	59.60	-46.07	18.51	1.13	0.23	0.21	0.43	0.28	0.19	-0.01	-0.04	0.60	0.73	0.19	0.49	-19.43	55.93	68.80	-49.49	30.77	30.01	81.29	-12.72	-29.46	b*

D50 Illuminant, 2 degree observer

Density → 0.04 0.09 0.15 0.22 0.36 0.51

Golden Thread

0.75 0.98 1.24 1.67 2.04 2.42

Colors by Munsell Color Services Lab

Don Williams

Registre
des publications de
cas. s.
Pour la paroisse de
La Chaux.

Archives cantonales vaudoises

RM 22001.14

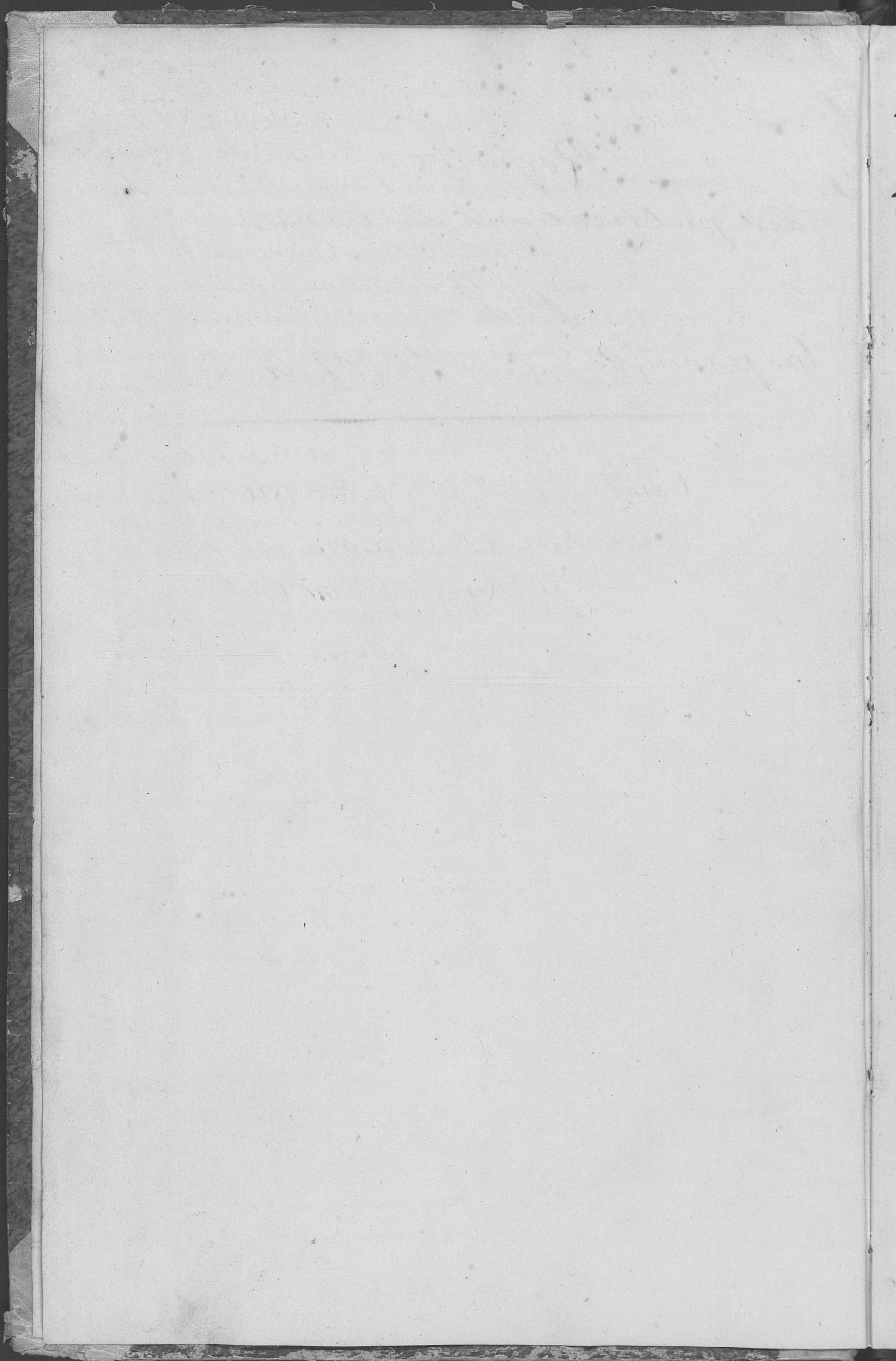
Microfilm

Registre
des publications de bans.

Pour
la paroisse de La Chaussée.

Ouvret dès le Mois de Juillet 1821., en vertu
de la Loi du 8^{me} Décembre 1820. sur la Tenue
des Registres de l'Etat Civil.

SB 65
Ed 69 bis/4



Berger
et
Baudin

Les Dimanches quinzième, vingt deuxième et vingt neuvième Juillet Mil huit Cent vingt un, les bans de mariage d'Auguste Berger d'Élépens, domicilié à La Chaun âgé de trente ans, fils d'Abraham Louis Berger et de Marie Emery sa femme d'une part, Et de Jeanne Louise Susanne Baudin de Mollens, demeurant à Mollens et précédemment à La Chaun, âgée de vingt un ans, fille de Jean Frédéric Baudin & de Jeanne Susanne Martinet sa femme, d'autre part, ont été publiés dans la paroisse de La Chaun, d'après la déclaration qui m'a été faite par le Pasteur de Bière, au quel les époux se sont adressés en premier lieu, que ces époux ont rempli les conditions prescrites par les articles 32 et suivans de la loi du 8 Décembre 1820.

J. Olivier Past.

2.
Berthol
et
Renaud

Les Dimanches seizième, vingt troisième et trentième septembre Mil huit Cent vingt un, les bans de mariage de Jean Henry Frédéric Berthol bourgeois de Chardonnay domicilié à La Chaun, âgé de vingt trois ans, fils de Louis César Frédéric Berthol et de Jeanne Kupper sa femme, Et de Susanne Renaud de La Chaun domiciliée au dit lieu, âgée de vingt six ans, fille d'Henry François Renaud et de Marie Besson sa femme, ont été publiés dans la paroisse de La Chaun après que les époux m'ont exhibé l'extrait cy après, savoir: l'extrait de naissance de l'épouse, lequel demeure déposé aux archives de la Cure. Les registres qui déposent aux archives de la Cure, pages cinquante quatre et cinquante cinq, prouvent d'ailleurs que l'époux est né le seizième May Mil sept Cent quatre vingt dix huit.

J. Olivier Past.

3.
Gues
&
Gleyre.

Les Dimanches septième, quatorzième et vingt
unième Octobre Mil huit cent vingt un les bans
de mariage de Rodolphe Henry Gues agé de
quarante ans domicilié à La Chaun, bourgeois
dudit lieu, fils de feu Joseph Moysse François
Gues et de Rose née Guen sa femme, Et de
Anne Louise Gleyre agée de vingt cinq ans
domiciliée à Cottouat bourgeoise dudit lieu,
fille d'Henry Albert Gleyre et de Anne
Gaudin sa femme, ont été publiés dans la
paroisse de La Chaun, après que les époux
mont exhibé l'extrait cy après, savoir :
l'extrait de naissance de l'épouse, le quel
demeure déposé aux Archives de la Cure. Les
registres qui déposent aux Archives de la Cure,
page din neuf, prouvent d'ailleurs que l'époux
est né le quatrième Décembre Mil sept cent
quatre vingt un. J. Olivier Past

A.
Berthol
&
Humbert.

Les Dimanches quatorzième, vingt unième et
vingt huitième Octobre Mil huit cent vingt un,
les bans de mariage de Jean Henry Berthol
bourgeois de Chardonnay, domicilié à La Chaun,
agé de trente ans, fils de Jean Louis Berthol
et de feu Henriette Emery sa femme, Et de
Jeanne Françoise Humbert Bourgeoise de
La Chaun, domiciliée au dit lieu, agée de
din neuf ans, fille de feu François Humbert
et de Jeanne Dumont sa femme, ont été
publiés dans la paroisse de La Chaun,
après que les époux mont exhibé l'extrait
cy après, savoir : l'acte de consentement
de la mère et du Tuteur de l'épouse, le
quel demeure déposé aux Archives de
la Cure. Les registres qui déposent aux
Archives de la Cure, page trente sept,
prouvent d'ailleurs que l'époux est né le
vingt unième Décembre Mil sept cent
quatre vingt dix, et page soixante
neuf, que l'épouse est née le troisième
Mars Mil huit cent deux. J. Olivier Past

5.

Guesc
&
Guesc.

Les Dimanches quatrième, onzième et dix huitième Novembre Mil huit cent vingt un les bans de Mariage de Jean Marc Daniel Guesc âgé de vingt quatre ans, bourgeois de La Chaun et de Cossoray domicilié au dit La Chaun, fils de Jean Henry Guen et de Jeanne Louise Whichep sa femme, et de Jeanne Françoise Pauline Guen âgée de vingt un ans, bourgeoise de La Chaun, domiciliée au dit lieu, fille de Jean David Guen et de Jeanne Susanne Schvenerk sa femme ont été publiés dans la paroisse de La Chaun, après que les époux ont exhibé l'extrait Cy après, savoir: l'acte de consentement du père et de la mère de l'épouse, lequel demeure déposé aux archives de la Cure. Les Registres qui déposent aux archives de la Cure, page quarante huit, prouvent d'ailleurs que l'époux est né le onzième Mars Mil sept cent quatre vingt et dix sept, et page soixante trois, que l'épouse est née le vingt sixième Novembre Mil huit cent. J: Olivier Past.

6.

Groux
&
RoCHAT.

Les Dimanches douzième, dix neuvième et vingt sixième May Mil huit cent vingt deux, les bans de Mariage de Jean François Groux âgé de quarante six ans, bourgeois de Giez, domicilié à La Chaun, fils de Pierre François Groux et de sa femme Françoise Auberson, veuf de Jeanette Perrin, et de Susanne Emilie RoCHAT âgée de trente ans, bourgeoise des Charbonnières, domiciliée à La Parre, fille d'Abraham David RoCHAT et de sa femme Rose Goy, ont été publiés dans la paroisse de La Chaun, après que les époux ont exhibé les extraits Cy après, savoir: les extraits des actes de naissance de l'époux et de l'épouse, celui de décès de la première femme de l'époux, les quels demeurent déposés aux archives de la Cure.

J: Olivier Past.

7.
Meyland
&
Dubloz.

Les Dimanches deuxième, neuvième et seizième Juin Mil huit Cent vingt deux, les bans de mariage de Jean François Auguste Meyland âgé de vingt cinq ans, domicilié à La Chaun, bourgeois de Moiry, fils de Jacob Rodolphe Meyland et de Jeanne Séchaud sa femme, et de Jeanne Louise Susette Dubloz âgée de vingt cinq ans, domiciliée à La Chaun, bourgeoise du dit La Chaun, fille d'Abram François Dubloz et de Louise Charlotte Rosset sa femme, ont été publiés dans la paroisse de La Chaun, après que les époux ont exhibé les extraits ci-après, savoir: l'extrait de l'acte de naissance de l'époux, lequel demeure déposé aux archives de la Cure. Les registres qui déposent aux archives de la Cure, page quarante huit, prouvent d'ailleurs que l'épouse est née le deuxième Mars Mil sept Cent quatre vingt dix sept. J: Olivier Min:

8.
Bredaz
&
Voland.

Les Dimanches quatorzième, vingunième et vingt huitième Juillet Mil huit Cent vingt deux, les bans de mariage de Jean François Bredaz âgé de vingt cinq ans bourgeois de Chevilly et y demeurant, fils de Pierre Louis Bredaz et de Jeanne Esther Girardet sa femme, et de Jeanne Susanne Voland âgée de trente ans bourgeoise de La Chaun et y demeurant, fille de Daniel Voland et de Marguerite Guyard sa femme, ont été publiés dans la paroisse de La Chaun d'après la déclaration qui m'a été faite par le Pasteur de la paroisse de Cuarnens, au quel les époux se sont adressés en premier lieu, que les époux ont rempli les conditions prescrites par les articles 32 et suivants de la loi du 8 Décembre 1820. J: Olivier Min:

1823.

Je trouve la règle par le Lieutenant du Circuit de Besançon, qui en fait la remise à Monsieur le Ministre d'Etat, successeur de Monsieur Olivier, ~~semble~~ des sept pièces susdites dans les inscriptions ci-dessus, et ce conformément à l'art. 4 de la loi du 8 Dec. 1820. J'ossai le 6 Janvier 1823. Gaille

N. 9. Chamot & Longchamp Les Dimanches Cinquième, dixième & dix-neuvième Janvier mil-huit-cent-vingt-trois, les bans de mariage de Jean Daniel Chamot, âgé de vingt-neuf ans, bourgeois de La Chaux & y demeurant, fils majeur de Jacques Henry Chamot & d'Henriette née Renaud sa femme, & de Jeanne Louise Longchamp, âgée de vingt ans, bourgeoise de Chavanne sur le Veuron & y demeurant, fille mineure de Jean David Longchamp & de Jeanne Henriette née Guyot, ont été publiés dans la Paroisse de La Chaux, après la déclaration qui m'a été faite par le Pasteur de la Paroisse de Chavannes, au quel les époux se sont adressés en premier lieu, que ces époux ont rempli les conditions prescrites par les articles 32 et suivants de la Loi du 8^{me} Décembre 1820.

N. 10. Schmidt & Chamot Les Dimanches vingt-troisième Février, deuxième & neuvième Mars mil-huit-cent-vingt-trois, les bans de mariage de Jean Samuel Schmidt âgé de vingt-sept ans, bourgeois de Lavigny près Aubonne & de Worb, au Canton de Berne, demeurant à La Chaux, fils de Jean Elie Schmidt & de feu Louise Françoise née Emery sa femme, & de Jeanne Henriette Chamot, âgée de vingt-cinq ans, bourgeoise de La Chaux & domiciliée au dit lieu, fille majeure de Jacob Henry Chamot & de Françoise Henriette née Renaud sa femme, ont été publiés dans la Paroisse de La Chaux, après que l'époux mâle a indiqué que son Extrait de Naissance étoit déjà déposé aux Archives de la Paroisse, prouvant qu'il est né à Chavannes le trentième May mil-sept-cent-nonante-cinq. Les Registres qui déposent aux Archives susdites folio cinquante deux, prouvent d'un autre côté, que l'époux est né le troisième Octobre mil-sept-cent-nonante-sept.

N. 11. Gingin & Berthol Les Dimanches vingt-troisième Février, deuxième & neuvième Mars mil-huit-cent-vingt-trois, les Bans de mariage de Henry Gingin, âgé de vingt-trois ans, bourgeois de La Sarraz, domicilié à La Chaux, fils majeur de Pierre Gingin & de Magdelaine née Oulevay sa femme, & de Jeanne Henriette Berthol, âgée de dix-neuf ans, & demi, bourgeoise de Chardonnay, Paroisse d'Apples, & domiciliée à La Chaux, fille mineure de Jean Louis Berthol & d'Henriette née Emery sa femme, ont été publiés dans la Paroisse de La Chaux, après que l'époux mâle a exhibé l'Extrait ci-après, savoir son acte de naissance, du deuxième Février mil-sept-cent-quatre-vingt-dix-sept, tiré des Registres de La Sarraz, plus l'acte de consentement du père de l'épouse, daté du dix-neuvième Février de la présente année & dûment légalisé, les quels pièces demeurent déposés aux Archives de la Paroisse. Les Registres qui font partie de dites archives, page septante-une, prouvent d'ailleurs, que l'épouse est née le dix-neuvième Mars mil-huit-cent-trois.

Approuvé le dit renvoi
No. Despel. Past.

Publications de Bans de Mariage. en 1823.

N^o 12. Les Dimanches sixième, troisième & vingtième Avril mil-huit-cent-vingt-trois, les Bans de Mariage de Jean Henry Valet, âgé de vingt-deux ans, domicilié jusqu'à Pentecôte Paroisse de Dailens, & bourgeois de Mex, fils mineur de Jean Louis Valet & de Jeanne Susanne née Bally sa femme, & de Jeanne Louise Marie Mingard âgée de dix-neuf ans & demi, domiciliée vis-à-vis La Chaup, & bourgeoise de Chapelle Paroisse de St-Gierge fille mineure de Jean Pierre Mingard & de Françoise née Vuilloud sa femme, ont été publiés dans la Paroisse de La Chaup, après que l'Époux aient exhibé les extraits ci après, savoir l'acte de naissance de Jean Henry Valet né à Bussay le troisième Janvier mil-huit-cent & un - & celui de Jeanne Louise Marie Mingard, née le dix-neuvième Septembre mil-huit-cent-trois, de plus les actes de consentement du père de l'Époux & de celui de l'épouse, en date du quatrième Avril mil-huit-cent-vingt-trois, & toutes pièces demeurant déposés aux archives de la Paroisse.

M. Desjel Pasteur

N^o 13. Les Dimanches troisième, vingtième & vingt-septième Avril mil-huit-cent-vingt-trois, les Bans de Mariage de Jean Pierre Courvoisier âgé de vingt-huit ans & demi, bourgeois de Mont-la-Ville & y demeurant, fils majeur de Jean François Courvoisier & de feu Jeanne Susanne née DelaCretaz sa femme, & de Anne Françoise Charlotte Henriette Humbert âgée de vingt-neuf ans, bourgeoise de La Chaup & y demeurant, fille majeure de feu François Humbert & de Jeannette née Dumont sa femme, ont été publiés dans la Paroisse de La Chaup, après que l'Époux aient exhibé l'Extrait ci après, savoir son acte de Naissance, portant qu'il est né le dix-huitième May mil-sept-cent-quatre-vingt-quatorze, le quel demeure déposé aux Archives de la Paroisse. Les Registres qui dépendent aux archives de la cure page quarante-neuf, prouvent d'ailleurs, que l'épouse est née le dixième Avril mil-sept-cent-quatre-vingt-dix-sept.

M. Desjel Past.

N^o 14. Les Dimanches dix-septième, vingt-quatrième & trente-unième Août mil-huit-cent-vingt-trois, les Bans de mariage de Louis Daniel Guex, âgé de vingt-neuf ans, bourgeois de La Chaup, demeurant au Hâvre de Grâce, Royaume de France, fils majeur de Marc Henry Guex & de Susanne Henriette née Pinguet sa femme, & de Victoire Désirée Gouel, âgée de vingt-un ans, née au Hâvre & y demeurant, fille majeure d'après les Lois Françaises, de Jean Franquille Gouel & d'Anne Marie Michel sa femme, ont été publiés dans la Paroisse de La Chaup & inscription en a été faite sur le présent Registre, après que l'Époux aient eu expédié l'Extrait de Naissance de la dite Victoire Désirée Gouel sa femme, née au Hâvre le vingt-unième Brumaire an dix de la République Française. La quelle pièce, dûment légalisée, demeure déposée aux Archives de la Paroisse.

M. Desjel Past.

N^o 15. Les Dimanches vingt-huitième Septembre, quatrième & deuxième Octobre mil-huit-cent-vingt-trois, les bans de Mariage de Jean Louis Germond, âgé de vingt-neuf ans, bourgeois de Solvations, Paroisse de Curtilly & Lucens & y domicilié, fils majeur de Jean Simeon Germond & de Louise née Deraud sa femme, & de Jeanne née Chollet, veuve de Jean Renaud, âgée de quarante six ans, bourgeoise de La Chaup, domiciliée à Domoret, fille majeure de François Frédéric Chollet & de Jeanne Marie née Trolliet sa femme, ont été publiés dans la Paroisse de La Chaup, depuis la célébration qui m'a été faite par le Pasteur de la Paroisse de Curtilly & Lucens, au quel les dits Époux se sont adressés, en premier lieu, que les Époux ont rempli les conditions prescrites par l'Article 32 & suivants de la Loi du 8^{me} Décembre 1820.

M. Desjel Past.

Publications de Bans de Mariage en 1823.

N. 16.
Wuichet
&
Rambert.

Les Dimanches neuvième, dixième & vingt-troisième Novembre mil-huit-cent-vingt-trois, le
Ban de Mariage de Jean Louis Gabriel Wuichet, âgé de vingt-sept-ans, bourgeois de La-
Chaux, demeurant à Marseille Royaume de France, fils majeur de feu Isaac Wuichet
& de Marguerite née Dorry sa femme, & de Elisabeth Jenny, Fortunée Eulalie Rambert
âgé de dix-huit-ans & demi, né à Toulon Royaume de France, demeurant à Mar-
seille, fille mineure de Marc Antoine Rambert, absent depuis longtemps & de Marie
Fortunée Jmbert son épouse, ont été publiés dans la Paroisse de La-Chaux & inscription
en a été faite sur le présent Registre, après que l'Epoux mout eu expedé les actes ci-après.
D'abord celui de naissance du susdit Jean Louis Gabriel Wuichet, né le dixième
Mars mil-sept-cent-quatre-vingt-seize, ensuite un Extrait de Registres de Naissances de l'état
civil de la Maison de Toulon, qui porte, que la susdite épouse Elisabeth Jenny Fortunée
Eulalie Rambert, est née dans cette Ville (Toulon) le dixième Nivose an treize du Calendrier
Français, ou commencement de Janvier de l'année mil-huit-cent-cinq - Enfin l'acte de consen-
tement donné par Elisabeth Fortunée Jmbert de la susdite épouse, dûment autorisée, en l'ab-
sence de son mari, en date du dix-neuvième Novembre de la présente année mil-huit-cent-
vingt-trois - Les deux dernières Pièces, légalisées & revêtues du sceau du Consul de Commerce
de la Confédération Suisse à Marseille, demeurent déposées, ainsi que la première & un double
de la Confédération Suisse à Marseille, demeurant déposés, ainsi que la première & un double

(Mère de la susdite... des susdits Promesse de mariage, envoyé de Marseille dûment légalisé, toutes ces pièces, dis-je
Approuvé l'addition, au
mot mère, à la restant
l'original. M. Depsel Past.

M. Depsel Past.

Année 1824.

N. 17.
Fotterand
&
Curchod.

Les Dimanches onzième, dix-huitième & vingt-cinquième Janvier mil-huit-cent-vingt-
quatre, les Bans de mariage de Jean Gedeon Etienne Fotterand, âgé de vingt-cinq
ans, bourgeois de Bière, demeurant à Bich, fils majeur d'Isaac Gabriel Fotterand & de
Jeanne Louise née Aubier sa femme, & de Jeanne Marie Curchod, âgée de vingt-
six-ans, bourgeoise de Dommarin, demeurant à La-Chaux, fille majeure de Jean Daniel
Curchod & de Jacqueline née De lacretaz sa femme, ont été publiés dans la Paroisse de
La-Chaux, après que les époux mout exhibé les Extraits ci-après l'acte de naissance de
Jean Gedeon Etienne Fotterand né à Bière le six Novembre mil-sept-cent-quatre-vingt-dix-huit, &
celui de Jeanne Marie Curchod né à Eclebens le vingt-quatrième Janvier mil-sept-cent-quatre
vingt-dix-huit. Les quels pièces demeurent déposées aux archives de la Paroisse.

Approuvé l'addition, au
mot quatorzième, au
M. Depsel Past.

N. 18.
Gues
&
Mercier.

Les Dimanches vingt-neuvième Février, septième & quatorzième Mars mil-huit-
cent-vingt-quatre, le Ban de Mariage d'Henry Gabriel Gues, âgé de vingt-
quatre-ans, bourgeois de La-Chaux, domicilié père Cossonuy, fils majeur de Louis Charles
Isaac Gues & de Françoise née Renaud sa femme, & de Louise Susanne Mercier
âgé de vingt-deux-ans, bourgeoise de Daillens, domiciliée parillement père Cossonuy,
fille mineure de David Joseph Mercier & de feu Jeanne Marie née Baudar son
épouse, ont été publiés dans la Paroisse de La-Chaux, d'après la déclaration qui m'a
été faite par le Pasteur de la Paroisse de Daillens, au quel les dit Epoux se sont
adressés en premier lieu, que ces Epoux ont rempli les conditions prescrites par les ar-
ticles trente deux (32) & suivants de la Loi du 8. Décembre 1820.

M. Depsel Past.

N. 19. Rosset & Linder.

N^o 19. Les Dimanches vingt-huitième Mars, quatrième & onzième Avril, mil-huit-cent-vingt-quatre, les Bans de Mariage de Louis Abram Rosset âgé de vingt-six ans, bourgeois de La-Chaux, domicilié à Mex, fils majeur d'Abram Rosset, & de Marianne née Girard sa femme, & de Jeanne Françoise Marguerite Linder âgée de dix-huit ans, badoise de Saint-Stephen Canton de Berne, domiciliée à Sullens Paroisse de Chesaux, fille mineure de Jean Pierre Linder & de Jeanne née Séchard sa femme, ont été publiés dans la Paroisse de La-Chaux, sur la déclaration qui m'a été faite par le Pasteur de la Paroisse de Chesaux, au quel les dits époux se sont adressés, en premier lieu, que ces époux ont rempli les conditions prescrites par les articles trente-deux & suivans de la Loi du 8^{me} Décembre 1820. M. Despel Past.

N^o 20. Les Dimanches vingt-huitième Mars, quatrième & onzième Avril mil huit-cent-vingt-quatre, les Bans de Mariage de Henry François Renaud, âgé de trente-huit ans, bourgeois de La-Chaux, domicilié à Versoix Canton de Genève, fils majeur de Jean Gabriel, Renaud & de feu Julie née Ducret sa femme, & de Jeanne Servant âgée de trente-six ans, née à Versoix Canton de Genève & domiciliée fille majeure de feu Jacques, Servant & de Claudine née Persins, ont été publiés dans la Paroisse de La-Chaux. Les Registres qui déposent aux archives de la Paroisse, page quatre-vingt-cinq (85) prouvent que l'époux est né le trentième Juillet mil-sept-cent-quatre-vingt-cinq & les bans, ou Promesses de Mariage qui m'ont été expédiés, dûment légalisés à Genève, constatent que l'épouse est née à Versoix le septième Mars mil-sept-cent-quatre-vingt-huit. M. Despel Past.

Le Lieutenant du Conseil d'Etat, soussigné, a examiné le présent Régistre, et en fait remise, ainsi que des vingt-deux pièces y mentionnées, à Monsieur le Ministre Burrier, successeur de M. Despel, le 26 Avril 1824. La ille S^{te}

21. Les Dimanches treizième, vingtième et vingt-septième Juin mil huit-cent-vingt-quatre, les bans de mariage de Frédéric fils majeur d'Emmanuel Peyrollaz de Villars Surseri et de Louise Marie Jaquillard sa femme, d'une part; et de Jeanne Louise fille mineure de feu Louis Menaud de La-Chaux et de Jeanne Decouron sa femme, d'autre part; les deux époux domiciliés à La-Chaux; ont été publiés dans la Paroisse de La-Chaux, après que les époux ont exhibé les extraits ci-après, savoir: l'acte de naissance de l'époux, et l'acte de consentement de la mère de l'épouse, lesquels demeurent déposés aux archives de la Cure. Les registres qui déposent aux archives de la Cure page 67, prouvent d'ailleurs que l'épouse est née le quatrième Mars mil huit-cent-vingt-deux.

L' Burrier Past.

22. Trollet et
Laurent.

Les Dimanches septième, quatorzième et vingt et
unième jours du mois de Novembre de l'an mil
huit cent vingt quatre, les bans de mariage de
Pierre Daniel Trollet de Seigneux, domicilié à
La Chaux, fils mineur de feu Pierre Daniel Trollet
et de Rose née Cothéry, ses père et mère, d'une part;
et Susanne Marie Gabrielle Laurent, domiciliée
à Chevilly, fille mineure de feu Georges Abram
Laurent, de Fey, et de Rose Lydie Besson, ses
père et mère, d'autre part; ont été publiés dans
la paroisse de La Chaux, après que les époux ont
exhibé les extraits ci-après, savoir: l'acte de
naissance de l'époux et celui de l'épouse; l'acte
de consentement de la mère de l'époux et celui de
la mère de l'épouse, lesquels demeurent déposés
aux archives de la Cure.

L' Burnier Paroiss

23. Rosset et
Aubert.

Les Dimanches vingt unième, vingt huitième
me Novembre et cinquième Décembre
mil huit cent vingt quatre, les bans de
mariage de François Louis Rosset, bour-
geois de La Chaux & y domicilié, fils majeur
de George Daniel Rosset et de Françoise
Gronde sa femme, d'une part; et Jeanne
Françoise Aubert, bourgeoise de Moiry &
y demeurant, fille majeure de Jean Fran-
çois Aubert et de Jeanne Louise née
Avocat sa femme, d'autre part; ont été pu-
bliés dans la paroisse de La Chaux, sur
la déclaration qui lui a été faite par le
pasteur de Cuarnens, auquel les susdits
époux se sont adressés en premier lieu, que
ces époux ont rempli les conditions prescrites
par les art: 32 et suivants de la loi du
8^e Décembre 1820.

L' Burnier Paroiss

1824.

24.
Moynat et
Poland.

Les Dimanches cinquième, douzième et dix-neuvième Décembre mil huit cent vingt quatre, les baus de mariage de Marc Samuel Moynat bourgeois de Lavigny y domicilié, fils majeur de Jacques Moynat et de Louise Moynat sa femme d'une part; — et de Jeanne Judith Poland, domiciliée à Aubonne, bourgeoise de La Chaux, fille ^{majeure} de David Poland et de Catherine Bolomay sa femme, d'autre part; ont été publiés dans la Paroisse de La Chaux, sur la déclaration qui m'a été faite par le Suffragant de Lavigny, auquel les susdits époux se sont adressés en premier lieu, que ces époux ont rempli les conditions prescrites par les art: 32 et suivants de la loi du 8^e Décembre 1820.

L'Burnier Paroiss.

25.

Gues et
Rochat.

9 je dis, vingt sept Février
six et treize de Mars.

L'Burnier P.

1825.

Les Dimanches ~~Vingt Sept Février~~ six et treize de Mars de l'an mil huit cent vingt cinq, les baus de mariage de Jean Pierre Gues, veuf, fils majeur d'Abraham Gues et de Susanne Louise Vanay, bourgeois de La Chaux, domicilié à Denges, d'une part; et de Julie Henriette Rochat, fille majeure de Jean Henri Rochat et de Anne Louise née Meylan sa femme, bourgeois des Bionns commune de l'Abbaye, domiciliés aussi à Denges, d'autre part; ont été publiés dans la Paroisse de La Chaux, sur la déclaration qui m'a été faite par le Sufteur de Louay, auquel les susdits époux se sont adressés en premier lieu, que ces époux ont rempli les conditions prescrites par les art: 32 et suivants de la loi du 8^e Décembre 1820.

L'Burnier Paroiss.

1825.

26.

Wichet et
RoCHAT.

Les Dimanches vingt-septième Mars, trois-
sième et dixième d'Avril, de l'an mil huit
cent vingt cinq, les bans de mariage de
Charles Louis Wichet fils majeur de feu Jean
Marc Wichet et de Marguerite Bonzon sa
veuve, bourgeois de La Chaux et y demeurant;
d'une part: et de Louise Henriette RoCHAT,
fille mineure de Jean Pierre RoCHAT et de
Françoise Curit sa femme, bourgeois de Mau-
raz et de l'abbaye de Lac de Soud, demeurant
à Mauraz, d'autre part: ont été publiés dans la
paroisse de La Chaux, après que les époux ont
exhibé les extraits ci-après: savoir, l'acte de nais-
sance de l'épouse et l'acte de consentement du
père de la dite épouse; lesquels demeurent déposés
aux Archives de la Cure. Les Registres qui dépo-
sent aux dites Archives prouvent d'ailleurs, page 54,
que l'époux est né le vingt quatre février mil
sept cent quatre vingt dix huit.

L. Burnier Past

27.

Curchod et
Gues

Les Dimanches dix, dix-sept et vingt quatre
Avril, mil huit cent vingt cinq, les
bans de mariage de Jean François Louis
Curchod, bourgeois de Dommartin, Chardonnay
Montaubion et de Gollion, domicilié à Gollion,
fils majeur de Jacques Abram Curchod
et de Jeanne Esther Chappuis sa femme, d'une
part: et de Louise Henriette Gues, bourgeoise
de La Chaux, domiciliée à Gollion, fille majeure
de Daniel Gues et de Marie née Sardy sa
femme, d'autre part; ont été publiés dans la
paroisse de La Chaux sur la déclaration qui en a
été faite par le Ministre Saffrayant de Grany,
auquel les époux se sont adressés en premier
lien, que ces époux ont rempli les conditions
prescrites par les art: 32 et suivants de la loi du
8^e Décembre 1820.

L. Burnier Past

7. mineure
approuvé Burnier

Bonijol et
Wichet.

Les Dimanches vingt neuf Mai, cinq et
doux Juin mil huit cent vingt cinq,
ont été publiés dans l'Eglise de La Chau-
les bans de mariage de Jean Marc Louis
Bonijol fils majeur de Jean Bonijol et de
dépunte Rose Tradez sa femme, citoyens de
Genève, et y demeurant, d'une part: et de
Antoinette Wichet ffen Daniel Wichet et
de Antoinette Bellerive sa femme, bourgeoise
de La Chau, demeurant à Genève — Les
quels bans j'ai publiés sur le vu des actes
de naissance de l'un et l'autre époux, — des
annonces publiés à Genève — et le permis
du Département de Justice et Police — pièces
qui demeurent déposés aux Archives de la
Cure, à l'encre des lois.

L'Bernier Past.

Rithner &
Trollet.

Les Dimanches vingt quatre, trente un
Juillet et sept Août mil huit cent vingt
cinq, ont été publiés dans l'Eglise de La Chau-
les bans de mariage de Jean Pierre Rithner,
bourgeois du Château D'Or et des Thivolles,
demeurant à La Chau, fils majeur de Jean
Rithner et de Susanne Chappuis sa femme,
d'une part; et de Jeanne Marguerite fille
mineure de feu Pierre Daniel Trollet de
Seigneux, et de Rose née Corthéy sa
femme, domiciliée à La Chau d'autre part,
après que les époux ont exhibé les extraits
ci-après; savoir, les actes de naissance de
l'époux et de l'épouse, plus l'acte de
consentement de la mère de l'épouse, les
quels demeurent déposés aux archives de la
Cure.

L'Bernier Past.

30.

Wichel et
Barbey.

Les Dimanches vingt sept Novembre,
quatre et onze Décembre mil huit cent
vingt cinq, ont été publiés, dans l'Eglise
de La Chaux, les bans de mariage de Jean
François Louis Wichel, domicilié à La Chaux,
sa bourgeoisie, fils ^{majeur} de feu Jean Marc
Wichel et de Marguerite Bouzon sa femme,
d'une part; et de Marie Barbey, domici-
liée à Léchuy, sa bourgeoisie, fille majeure
de Charles Barbey et d'Henriette Dumont
sa femme, d'autre part; sur la déclaration
qui lui a été faite par le pasteur d'Arboune,
auquel ces époux se sont adressés en premier
lieu, que ces époux ont rempli les conditions
prescrites par les articles 32 et suivants de la
loi du 8^e Décembre 1820.

31.

Mingard &
Magnenat.

L'Burnier Past,
1826.

Les Dimanches vingt et un, vingt huit
Mai et quatre Juin mil huit cent
vingt six, ont été publiés dans l'Eglise de
La Chaux, les bans de mariage de Jean
Henri Mingard, bourgeois de Chapelle, demeu-
rant à La Chaux, fils mineur de Jean Pierre
Mingard et de Françoise Voulioud sa femme,
d'une part; et de Susanne Marie Magnenat,
demeurant à La Chaux, fille mineure de
David Moïse Magnenat, bourgeois de
Vaulieu et y demeurant, et de Marianne
Sruan sa femme d'autre part, après que
les époux ont exhibé les extraits ci après; savoir,
l'acte de naissance de l'épouse, et l'acte de
consentement du père de l'époux et ^{celui} du père de
l'épouse, lesquels demeurent déposés aux archives
de la cure. Le Régistre des naissances de cette paroisse
prouve d'ailleurs (page 79) que l'époux est né le
ouze Juillet mil huit cent cinq.

L'Burnier Past,

Le présent acte a été fait remise de ce Registre et des 42 pièces ou certificats rappelés aux inscriptions Nos 2, 3, 4, 5, 6, 7, 11, 12, 13, 14, 16, 17, 20, 21, 22, 26, 28, 29 & 31, au nombre à Monsieur le Ministre Duprat, successeur de M. de Berville. & j'en ai qu'une
un. (ul sup.) Corroboré 17 Juillet 1826. L'ailly

1826.

No 32.
Moser
et Dubloz

Les Dimanches treizième Juillet, dixième & treizième Aoust de l'année huit cent vingt six, ont été publiés dans l'Eglise de la Chaup les bans de mariage de François Moser, âgé d'environ vingt six ans, domicilié à la Chaup & membre de la corporation du fautoir de l'aud, fils de Louis Elie Ferdinand Moser, et de Anne Marie née Lecoutre sa femme — et de Jeanne Marie Françoise Dubloz, âgée d'environ dix neuf ans & demi, Bourgeoise de la Chaup & y demeurant, fille de feu Jacob Dubloz et de Jeanne née Chauvoz sa femme, après que les époux se sont exhibés l'Acte de consentement de la mère de l'épouse mineure. Les Registres qui déposent aux archives de la Cure, pages soixante deuxième, ~~soixante~~ ~~treizième~~ prouvent d'ailleurs que l'époux est né le dixième Octobre mil huit cent. L'acte de consentement de la mère de l'épouse, mentionné dans cette inscription demeure aux archives de la Cure.

J'approuve la ratem
des trois mots et
huitante troisième.
H. G. Duprat Curé

H. G. Duprat Curé

No 33.
Brocard
et
Dubloz

Les Dimanches premier, huitième et quatorzième ~~Septembre~~ ^{Octobre} mil huit cent vingt six, les bans de mariage de Marc Antoine François Brocard, âgé de vingt cinq ans, bourgeois de Dinzy et y demeurant, fils de Jean Pierre Brocard et de Susanne Marie née Jaquillard sa femme — et de Jeanne Françoise Dubloz, âgée de vingt six ans, Bourgeoise de la Chaup & y demeurant, fille de Abraham Dubloz et de Charlotte née Rosset sa femme — ont été publiés dans la Paroisse de La-Chaup, d'après la déclaration qui m'a été faite par le Curé de Costouay, auquel les époux se sont adressés au premier lieu, que ces époux ont rempli les conditions prescrites par les articles 32 & suivants de la loi du 8 Décembre 1820.

J'approuve dans la
ligne de cette inscription
la radiation du mot Septembre
& la substitution de celui
d'Octobre.

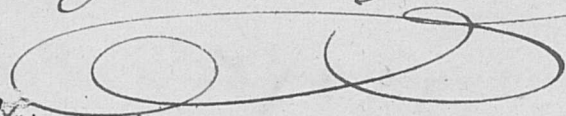
H. G. Duprat Curé

H. G. Duprat Curé

No 34.
Renard
&
Recordon

Les Dimanches vingt-neuvième Octobre, cinquième
Douzième Novembre mil huit cent vingt six, les
bans de mariage de François Henri Renard, âgé
de trente six ans, bourgeois de La Chaup et y demeurant
fils de Louis Renard et de Jeanne De Lurney, sa
femme — et de Anne Louise Henriette Fran-
çoise Recordon, âgée d'environ trente et un ans
et demi, de St Bonnet y domiciliée, fille de Marc
Recordon et de Jeanne Dupuis sa femme, ont été
publiés dans le temple de La Chaup, d'après la
déclaration qui m'a été faite par le Suffragant
du second pasteur de Protha, auquel les époux se
sont adressés en premier lieu, que ces époux ont
rempli les conditions prescrites par les articles 32 et
suivants de la loi du 8 Décembre 1820.

M. G. Dupraz Pasteur



1827.

No 35
Mange
&
Mange

Les Dimanches dix-huitième et vingt-cinquième février et quatrième
mars mil huit cent vingt sept, les bans de mariage de
Ferdinand Mange, âgé de trente trois ans environ, bourgeois
de Gollion, de Vullierens et de Rougemont, et demeurant à
La Chaup, fils de Isaac Mange et de défunte Marie Anne
née Voland sa femme — et de Louise Grior, veuve
de Jean David Mange, bourgeois de Gollion, de Vullierens et
de Rougemont, âgé de vingt quatre ans, fille de Louis Grior et
Elizabette née Magnenat, sa femme, ont été publiés dans le
Temple de La Chaup, après que l'époux m'a exhibé son
Extrait de naissance et l'Extrait mortuaire de son mari.
Les Registres de la Paroisse de La Chaup témoignent de
l'âge de l'époux Ferdinand Mange. Les pièces susmentionnées
demeurent déposés aux Archives de La Cure.

M. G. Dupraz Pasteur



J'approuve l'addition de
mots, domiciliée à
Gollion, dans la huitième
ligne de cette inscription
après le mot Rougemont
avant le mot âgé.
M. G. Dupraz Pasteur

No 36.
Humbert
&
Renard

Les Dimanches onzième, dix-huitième et vingt-cinquième Mars mil
huit cent vingt sept, les bans de mariage de Charles Humbert, bour-
geois de La Chaup, et y demeurant, âgé de vingt ans, fils de Jean
de Jacob Humbert et de Marguerite Teller — et de Anne Sophie
Henriette Renard, bourgeois de La Chaup et y demeurant, âgé de
vingt deux ans, fille de feu de accois Renard, et de Suzanne née Dubloy
sa femme, ont été publiés dans le temple de La Chaup, après que l'époux
m'a exhibé un Consentement donné par le Juge de paix de Colmar, en date
du vingt septième février mil huit cent vingt sept, que l'époux m'a exhibé

1827

le consentement de sa mère. Les deux pièces demeurent déposés aux Archives de la cure. Les Registres de la paroisse témoignent de l'âge des deux époux.

M. G. Duprat, Pasteur

No 37
Berger
et
Borgeaud

Les Dimanches vingt cinquième Mars, premier & huitième Avril mil huit cent vingt sept, les bans de mariage de Henri Louis Berger, âgé de trente quatre ans, bourgeois d'Elépend, et demeurant à la Chauf, fils de Abraham Louis Berger et de Marie née Emery, sa femme — et de Jeanne Louise Borgeaud, âgée d'environ vingt deux ans, bourgeoise de Cuthular, et y demeurant, fille de Braucis Henri Borgeaud et de Jeanne née Caudrai sa femme, ont été publiés dans le Temple de la Chauf, d'après la déclaration qui m'a été faite par le pasteur de Dailens auxquelles époux se sont adressés en premier lieu, que ces époux ont rempli les conditions prescrites par les articles 32 et suivants de la loi du 8 décembre 1820.

M. G. Duprat, Pasteur

No 38
Belet
et
Voland

Les Dimanches premier, huitième et quinzième Avril mil huit cent vingt sept, les bans de mariage de Henri Samuel Belet, âgé de vingt cinq ans, bourgeois d'Orbe & de Bonens, domicilié à Genève, fils de Samuel Belet, et de Mariannne Falconnet sa femme — et de Jeanne Mariannne Voland, âgée de trente six ans, bourgeoise de la Chauf & domiciliée à Genève, fille de Daniel Voland et de Marguerite Guinat sa femme, ont été publiés dans le Temple de la Chauf, après que ces bans m'ont été présentés signés par les époux, avec la légalisation de leurs signatures par le Secrétaire d'Etat de Genève de Roches, et le Secau. Les Registres de la paroisse attestent l'âge de l'époux, et l'extrait de Baptême de l'épouse le lieu — cette dernière pièce demeure déposée aux Archives de la cure.

M. G. Duprat, Pasteur

No
39

Les Dimanches, vingt-deuxième et vingt-neuvième Avril et dixième
Mai mil huit cent vingt sept, les bans de mariage de Auguste Marie
Avocat Henri Avocat, âgé de vingt trois ans, bourgeois de Sautalax et
et
Guex sa femme — et de Pauline Henriette Guex, âgé de vingt deux ans,
bourgeoise de La Chaup et de Cououay, domiciliée à La Chaup, fille
de François Guex et de Françoise née Guex sa femme, ont
été publiés dans le Temple de La Chaup, après que les pièces
suivantes en ont été exhibées, 1.º l'Extrait de naissance et de Baptême
de l'Époux de l'acte de consentement du père et de la mère de l'Épouse,
dûment légalisés; ces deux pièces demeurent déposées aux Archives de
la Cure. Les Registres qui y déposent attestent l'âge des Époux.

H. G. Duprat Curé

No 40 Les Dimanches, dix-septième et vingt-quatrième Juin et premier
Mange Juillet mil huit cent vingt sept, les bans de mariage de
et Jean Ysaac Mange, âgé d'environ soixante quatre ans, bourgeois
Secourt de Rougenmont, de Villiers et de Gollion, et domicilié à La Chaup
veuf de Marianne Voland, et fils des défunts Pierre Ysaac Mange
et Jeanne Elizabeth née Lender sa femme — et de Jeanne
Elizabeth Secourt, âgée d'environ cinquante quatre ans, bour-
geoise du Chenit, et domiciliée à La Sarratz, veuve de Jean
François Secourt, et fille des défunts Jean Samuel Gleyre
et Jeanne Esther née Boyay sa femme, ont été publiés dans
le Temple de La Chaup, après que les Époux en ont exhibé
chaun son Extrait Baptistaire, lesquels demeurent
déposés aux Archives de la Cure. Le Registre des décès de
la commune de La Chaup, tenu en Juillet mil huit cent vingt
sept, page quatorzième, atteste que l'Époux est veuf, et celui qui
commence au seizième Janvier mil sept cent vingt neuf (Je
Jun mil huit cent vingt sept) et qui se termine au treizième
Juin mil huit cent vingt sept, année mil huit cent onze, atteste
que l'Épouse est veuve.

H. G. Duprat Curé

N^o 41 Les Dimanches deuxième, neuvième et seizième Septembre mil huit cent vingt sept, les bans de mariage de François Louis Martin de Froideville, demeurant à Lachaup, fils majeur de Jean Abram Martin et de Jeanne française née Thuillard sa femme — et de Fleuritte Delisle du dit Froideville, y domiciliée, fille mineure de Jean Louis Delisle, et de Jeanne Suzanne née Flere sa femme, ont été publiés dans le Temple de Lachaup, d'après la déclaration qui m'a été faite par le Pasteur de Morvud auquel les Epoux se sont adressés en premier lieu, que ces Epoux ont rempli les conditions prescrites par les articles 32 & suivants de la Loi du 8 Décembre 1820.

H. G. Duprat Pasteur,

1828

N^o 42. Les Dimanches vingt quatre Février, deuxième & neuvième Mars mil huit cent vingt huit, les bans de mariage de Jean Marc Henry, dit Jacob Humbert, de Lachaup & y demeurant, fils majeur de défunt François Humbert et de Jeanne née Druvont sa femme — et de Jeanne Louise Dufour, de Oulens & Donmartin, domiciliée à Lachaup, fille mineure de David Joseph Dufour et de Françoise née Renaud sa femme, ont été publiés dans le Temple de Lachaup, après que les Epoux se sont exhibés les pièces suivantes qui demeurent déposées aux Archives de la Cure; 1^o l'Extrait de Baptême de l'Epouse 2^o l'Acte de souvenance de ses père & mère. Les Registres de Lachaup attestent d'ailleurs de l'âge de l'Epouse.

H. G. Duprat Pasteur,

N^o 43 Les Dimanches deuxième, neuvième et seizième Mars mil huit cent vingt huit, les bans de mariage de Jean Jacques Jaquillard, bourgeois de Rougemont et domicilié à Lachaup, fils mineur de Abram Jaquillard, et de Catherine née Dégry sa femme — et de Françoise Dublot, bourgeois de Lachaup & y demeurant, fille majeure de Daniel Dublot et de Marianne née Janin sa femme, ont été publiés dans le Temple de Lachaup, après que l'Epoux m'a exhibé les deux pièces suivantes qui demeurent déposées aux archives de la Cure; 1^o son Extrait de Baptême; 2^o l'Acte de souvenance de son mariage de ses père & mère. Les Registres déposés à la Cure témoignent de l'âge de l'Epouse.

H. G. Duprat Pasteur,

N^o 44. Les Dimanches seizième, vingt troisième et trentième Mars mil huit cent vingt huit, les bans de mariage de Henri François Renaud et Renaud, bourgeois de Lachaux & y demeurant, fils majeur de Henri Renaud et de défunte Marie Besnon sa femme et de Rose Henriette Chamot, bourgeoise de Lachaux & y demeurant, fille mineure de David François Chamot et de Rose Dupuis sa femme, ont été publiés dans le Temple de Lachaux, après que l'Épouse n'a exhibé l'Acte de son mariage à son mariage, de ses père & mère; lequel demeure déposé aux Archives de la paroisse. Les Régistres de la Paroisse de Lachaux témoignent des noms & âge des Époux.

H. G. Dupraz Curé

N^o 45. Les Dimanches dix sept, vingt quatre et trente et un Aout mil huit cent vingt huit, les bans de mariage de Jean Daniel Benedict Rosset, âgé de vingt neuf ans environ, domicilié à Orbe, et bourgeois de Lachaux, fils de Georges Daniel Rosset, et de sa femme Louise François née Grono — et de Anne Catherine Beauverd, âgée d'environ vingt un ans et demi, domiciliée à Chavornay et bourgeoise de Chavornay, fille de Emmanuel Beauverd, et de sa femme Jeanne Berrirat — ont été publiés dans la paroisse de Lachaux d'après la déclaration qui m'a été faite par le Curé d'Orbe auquel les Époux se sont adressés en premier lieu, que ces Époux ont rempli les conditions prescrites par les articles 32 & suivants de la loi du 8 décembre 1820.

H. G. Dupraz Curé

Prémis à Monsieur le Pasteur Boicau Successeur de Messrs Dupraz avec les pièces justificatives au nombre de cinquante cinq, à Coppovet le 13^e Aout 1829. Gaille

N^o 46.

Volz
&
Vuichet

Les Dimanches onze, dix huit & vingt cinq Octobre mil huit cent vingt neuf, les bans de mariage de Jean Michel Volz, âgé d'environ trente ans, bourgeois de Donatyre au Canton de l'Aud, domicilié au dit Donatyre, fils de George Frédéric Volz & de Salomé - Kavarzer sa femme; — & de Henriette Vuichet âgée d'environ trente six ans, bourgeoise de Lachaux & domiciliée à Genève, fille de Henri Vuichet & de Anne Françoise Jaquelot sa femme; ont été publiés dans la Paroisse de Lachaux.

1829.

après que ces bans m'ont été présentés dûment signés par les Epoux avec la légalisation de leurs signatures par le Conseiller Secrétaire d'Etat de Genève, De Roches, & le Sceau. Les Extraits de Baptême de l'Epoux & de l'Epouse qui demeurent déposés aux Archives de la Cure, attestent des noms & âges des Epoux.

Ch. M. Boiceau P^{te}

N^o. 47. Les Dimanches, premier, huit & quinze de Novembre mil-huit-cent
Berthold - vingt neuf. Les bans de mariage de Marc Rodolph Berthold, de
& Renaud Chardonnay, demeurant à Lachaux, fils majeur de Frédéric Ber-
-thold & de Jeanne Barillier sa femme, d'une part; & de Henriette
Renaud, de Lachaux, y demeurante, fille majeure de Henri Re-
-naud & de feu Marie Besson sa femme, d'autre part; ont été
publiés dans le Temple de Lachaux, après les avoir fait signer en
ma présence par l'Epoux & par l'Epouse. Les Régistres de la Paroisse
de Lachaux témoignent d'ailleurs des noms & âges des Epoux.

Ch. M. Boiceau P^{te}

Année 1830.

N^o. 48. Les Dimanches vingt quatre, trente & un Janvier & Sept Février
Frafellet - mil-huit-cent-trente. Les bans de mariage de Jean François Emanuel
& Renaud - Frafellet, de Vinelty, au Canton de Berne, domicilié à Yevry, fils
majeur de feu Jacob Frafellet & de Jeanne Louise Mouron sa femme,
d'une part; & de Françoise Pauline Renaud, de Lachaux, domici-
-liée à Yevry, fille majeure de feu Jacob François Renaud & de
feu Suzanne Dubloz sa femme, d'autre part; ont été publiés
dans le Temple de Lachaux. Ces bans signés par Monsieur Michel
Notaire Juri à Yevry, ont été publiés sur le Vu de la Déclaration
du Pasteur de Yevry, certifiant qu'ils sont en règle, & que les Epoux
ont obtenu du Gouvernement l'autorisation nécessaire pour faire
annoncer leur mariage.

Ch. M. Boiceau P^{te}

N^o. 49. Les Dimanches vingt-huit Février, ~~mil-~~ sept & quatorze de Mars
Vuichet - mil-huit-cent-trente, les bans de mariage de Jean Antoine Vuichet
& Guyax - Vuichet, de Lachaux, domicilié à Lausanne, fils majeur de Jean Henri
Vuichet & de Anne Françoise née Jaquetot sa femme, d'une part;
& de Jeanne Charlotte Guyax, de Cuarnens, domiciliée à
Lausanne, fille majeure de feu François Louis Guyax & de
Suzanne née Brun sa femme, d'autre part; ont été publiés
dans l'Eglise de Lachaux, sur la déclaration qui m'a été

faite par Monsieur Louis Curtat fils Suffragant à
Lausanne, auquel les Epoux se sont adressés en premier
lieu, que les Epoux ont rempli auprès de lui les formalités
prescrites par la Loi. — Ch. M. Boiveau P^y 21

N^o 50.
Bubloz
&
Simon.

Les Dimanches sept, quatorze & vingt & un Mars mil-huit-
cent-trente les Bans de mariage de Jean Pierre Bubloz, bourgeois
de Lachaux, domicilié à Crastier, fils majeur de feu Jacob Bubloz
& de Jeannette née Chamot sa femme, d'une part, & de Jeanne
Augustine Camille Simon, bourgeois du Chenit, domiciliés à
St. Cergues, fille majeure de Nathazar Simon & de Jeanne Perrotte
née Tissot sa femme, d'autre part, ont été publiés dans le Temple
de Lachaux, sur le vu de la déclaration du Pasteur de Crastier,
auquel les Epoux se sont adressés en premier lieu, certifiant que
les dits bans de mariage sont en règle, les Epoux ayant rempli
auprès de lui les formalités prescrites par les articles trente deux
& suivants de la Loi du huit Décembre mil-huit-cent-vingt.

— Ch. M. Boiveau P^y

N^o 51.
Rossat
&
Vallotton

Les Dimanches deux, neuf & seize Mai mil-huit-cent-trente
les Bans de mariage de Abraham Jacob Rossat né le douze
Fevrier mil-sept-cent quatre vingt dix, bourgeois de Lachaux,
y domicilié, fils de feu Abraham Rossat & de défunte Marianne
née Girra sa femme, d'une part, & de Rose Françoise Vallotton
née le vingt Janvier mil-huit-cent-dix, bourgeois de Vallorbes,
domiciliée à Lachaux, fille de feu Pierre Moïse Vallotton,
& de défunte Anne Susanne née Prochat sa femme, d'autre
part, ont été publiés dans le Temple de Lachaux, sur le vu
de la déclaration de M^r. L. Mellet Pasteur à Vallorbes, auquel
les Epoux se sont adressés en premier lieu, certifiant que les dits
Bans de mariage sont en règle, les Epoux ayant rempli auprès
de lui, les formalités prescrites par la Loi.

— Ch. M. Boiveau P^y

N^o 52.
Bissat
&
Humbert.

Les Dimanches quatre, onze & dix huit Juillet mil-
huit cent ~~vingt~~ ^{trente}, les Bans de mariage de Vincent Louis
Bissat, de Gumoëns, domicilié à Lachaux, fils majeur
de François Bissat, & de Marie Françoise née Ferrod sa
femme, d'une part; & de Alexandrine Louis Françoise
Humbert, de Lachaux, domiciliée à Lachaux, fille
majeure de Marc Isaac Humbert, & de Rose Piokky sa
femme d'autre part, ont été publiés dans le Temple de

20 bis.
11 date de nais
sans de l'epouse
accompagne les
autres pieces

Lachaux, après les avoir fait signer en ma présence par
l'Époux & par l'Épouse. Les Registres de la Paroisse de
Lachaux pour ce qui concerne l'Épouse, & l'Extrait de
Baptême produit par l'Époux & qui demeure déposé
aux archives de la Cure, témoignent des noms & age de
l'un & de l'autre.

Ch. M. Boiveau P^{re}

53.

Cherpit
&
Berthol.

Les Dimanches huit, quinze & vingt deux Aoust mil-huit cent
trente les Bans de mariage entre Jean Daniel Henri Cherpit
d'Etagnières, domicilié à Grancy, fils mineur de Jean Pierre
Cherpit & d'Henriette Dufour sa femme, d'une part; — & Susanne
Berthol. de Chardonnay, domiciliée à Lachaux & auparavant
à Grancy, fille majeure de Frédéric Berthol & de Jeanne Kuffer
sa femme, d'autre part; ont été publiés dans le Temple de Lachaux,
sur le vu, 1^o de l'Extrait Baptistaire de l'Époux; 2^o de l'acte
de consentement de ses père & mère; lesquelles pièces demeurent
déposées aux Archives de la Cure. Les Registres de la Paroisse
font foi, des noms & age de l'Épouse.

Ch. M. Boiveau P^{re}

54.

Rosset
&
Blanc.

Les Dimanches vingt-huit Novembre, cinq & douze
Decembre mil-huit-cent-trente, les Bans de mariage
entre Jean Pierre Rosset, bourgeois de Lachaux, y
demeurant, fils majeur, (né à Ferney le 25 février 1798)
de feu Abram Rosset & de feu Marie Anne Girard
sa femme, d'une part; — & Henriette Rosalie Blanc
bourgeoise de Lausanne, y demeurant, fille majeure,
(née le 26 Juin 1805) de Jean Sébastien Blanc, & de
Jeanne Susanne née Schneider sa femme, d'autre part,
ont été publiés dans le Temple de Lachaux, sur le
vu de la déclaration, de Monsieur Louis Curtat
Suffragant à Lausanne & à qui les Sdits Epoux
se sont adressés en premier lieu, certifiant que leurs
Bans de mariage sont en règle, les Epoux sus-men-
tionnés ayant rempli auprès de lui les formalités pres-
crites par la Loi.

Ch. M. Boiveau P^{re}

55.
Gues
&
Saillet.

Les Dimanches vingt-huit Novembre, cinq & douze
Décembre mil-huit-cent-trente, les Bans de mariage
entre Abram François Gues, né le vingt deux Septembre
mil-huit-cent-huit, bourgeois de Lachaux & de Cossonay,
domicilié à Lachaux, fils mineur de Isaac Gues, & de
sa femme Charlotte née Breda, d'une part; & Rose Sara
Saillet, née le quatorze Février mil-huit-cent-huit,
bourgeoise de Vallorbes, y demeurant & ci-devant à
Lachaux, fille mineure de Abram de feu François
Saillet & de Marie Susanne Roy sa femme, d'autre part;
ont été publiés dans le Temple de Lachaux sur le vu de
la déclaration de Monsieur Chollet Pasteur de Vallorbes
auquel les Epoux se sont adressés en premier lieu, certifi-
-ant que leurs Bans de Mariage sont en règle, les dits
Epoux ayant rempli auprès de lui les formalités prescrites
par la Loi.

Ch. M. Boiveau P^{re}

56.
Boudri
&
Renaud.

Les Dimanches douze, dix-neuf & vingt six Décembre
mil-huit-cent-trente, les Bans de mariage entre Abram
Louis Boudri, né le treize Octobre mil-huit-cent-cinq,
bourgeois de Conise, domicilié à Boudri, Principauté de
Neuchâtel, fils majeur de Jean Gabriel Boudri, & de sa
femme Catherine née Tribollet, d'une part; & Susanne
Renaud, née le dix-neuf Décembre mil-huit-cent-huit, bourgeois
de Lachaux, domiciliée à Boudri, fille mineure d'Isaac
Renaud, & de sa femme Jeanette née Valloton, d'autre part;
ont été publiés dans le Temple de Lachaux, sur le vu de
la déclaration de Monsieur Agassiz, Pasteur à Conise,
auquel les Epoux se sont adressés en premier lieu, certifiant,
que leurs Bans de Mariage, sont en règle, les dits Epoux
ayant rempli auprès de lui les formalités prescrites par la
Loi.

Ch. M. Boiveau P^{re}

57.
Delacretay
&
Platel.

Les Dimanches vingt-trois, trente Janvier, & six Février
mil-huit-cent-trente & un, les Bans de mariage entre
Marc Louis Delacretay, né le huit Juillet, mil-huit-cent-
six, bourgeois d'Yverne, domicilié à Lachaux & ci-devant
à Pampigny, fils majeur de feu Abram David Delacretay,

& de Jeanne Françoise, née Nicole sa femme, d'une part; Et Henriette Platel, née le vingt-un Mai, mil-huit-cent-neuf, bourgeoisie de Senarclens, domiciliée au dit lieu, & ci-devant à Cossonay, fille mineure de Jean Pierre Victor Platel & de Jeanne Louise Charlotte née Richard sa femme d'autre part; ont été publiés dans le Temple de Sachaux, sur le vu de la déclaration de Monsieur Olivier Pasteur à Cossonay, auquel les Epoux se sont adressés en premier lieu, certifiant que les dits Bans de mariage sont en règle, les Epoux susmentionnés ayant rempli auprès de lui, les formalités prescrites par la Loi.

Ch^r. M^r. Boiceau Pst

N^o. 58.
Kessler
&
Wuichet

Les Dimanches dix sept, vingt quatre Avril & premier Mai mil-huit-cent-trente & un, les Bans de mariage entre Jacques Kessler, veuf de Jeanne Louise Perhette Jaquier, bourgeois de Duillier, domicilié à Morges, fils majeur, (né à Nyon le 7^e 7^{bre} 1767) de Jean Christophe Kessler & de Ros. Madeline Guignard sa femme, d'une part; & Louise Catherine Wuichet, de Sachaux, domiciliée à Morges, fille majeure (née à Genève le 1^{er} Avril 1782) de Isaac Wuichet & de Marguerite Dony sa femme, d'autre part, ont été publiés dans le Temple de Sachaux, sur le vu de la déclaration de M^r. Boiceau Pasteur à Morges, à qui les Epoux se sont adressés en premier lieu, certifiant que leurs Bans de mariage sont en règle, les dits Epoux ayant rempli auprès de lui les formalités prescrites par la Loi.

Ch^r. M^r. Boiceau Pst

N^o. 59.
Chamot
&
Desibenthal

Les Dimanches dix huit, vingt cinq Septembre & deux Octobre mil-huit-cent-trente & un, les Bans de mariage entre François Daniel Chamot, majeur, bourgeois de Sachaux, y demeurant, fils de Henri Chamot, & de Jeanne Louise Henriette Dupuis sa femme, d'une part; & Jeanne Marie Desibenthal de Saanen au Canton de Berne, domiciliée à Lausanne, fille mineure de Jean Christian Abraham Desibenthal & de Jeanne Blanche sa femme, d'autre part; ont été publiés dans le Temple de Sachaux, sur le vu de la déclaration de M^r. Louis Curtat Pasteur à Lausanne, à qui les Epoux se sont adressés en premier lieu, certifiant que leurs Bans de

Mariage sont en règle, les sudsits Epoux ayant rempli auprès de lui les formalités prescrites par la Loi.

Ch. M. Boiceau P^r

N^o. 60.
Jaccard
&
Emery.

Les Dimanches six, treize & vingt Novembre mil huit cent-trente & un, les Bans de mariage entre David Charles Louis Jaccard, de Ste Croix, domicilié à Lachaux, fils majeur (né à Vallorbes le 30 Aoust 1807) de Daniel Joseph Jaccard, & de Jeanne Magdelaine née Jaccard sa femme, d'une part, & Franquette Gabrielle Emery, d'Etagnières, domiciliée à Lachaux & auparavant à Bousseaux, fille illégitime & mineure (née le 15^e Janvier 1812) de Jeanod Emery, & de Louis Milloud, de Pantheriax, d'autre part, ont été publiés dans le Temple de Lachaux, sur l'exhibition des Extraits Baptistaires de l'epoux & de l'Epouse, comme aussi du consentement par écrit du père de l'Epouse mineure, lesquelles pièces demeurent déposées dans les archives de la Paroisse de Lachaux.

Ch. M. Boiceau P^r

N^o. 61.
Hermessan
&
Wichet.

Les Dimanches premier, huit & quinze Avril mil-huit-cent-trente deux, les Bans de mariage entre Henri Marc Olivier Louis Hermessan, de Bussy, domicilié à Aubonne, fils majeur (né le 18^e 7^{bre} 1807), des défunts Jacques Hermessan & Susanne née Chomton, ses père & mère, d'une part; Et Jeanne Louise Isabelle Wichet, de Lachaux, domiciliée à Aubonne, fille majeure (née le 28^e Janvier 1804) de feu Philippe Wichet & de Susette née Lugeon sa veuve, d'autre part, ont été publiés dans le Temple de Lachaux, sur le vu de la déclaration de M^r. Cordoy, Pasteur à Aubonne, à qui les Epoux se sont adressés en premier lieu, certifiant que les Bans de mariage sont en règle, les sudsits Epoux ayant rempli auprès de lui les formalités prescrites par la Loi.

Ch. M. Boiceau P^r

N^o. 62.
Bournand
&
Lecoutre

Les Dimanches six, treize & vingt Mai, mil-huit-cent-trente deux, les Bans de mariage entre Théodore Bournand d'Eclagnens & Biolley-Magnoux domicilié à Eclagnens, & auparavant à Paris, fils majeur de Jean Gabriel Bournand, & de Jeanne Françoise née Meilhorit sa femme, d'une part; - Et Jeanne Louise Lecoutre, du Chenit Vallée du Lac de Joux, domiciliée à Lachaux & auparavant à Paris, fille majeure de Jean François Lecoutre & de

No 63.

Matthey
&
Guez

Jeanne née Glayra sa femme, d'autre part; ont été publiés dans le Temple de Lachaux, sur le vu de l'Extrait-Baptistaire de l'Époux, qui demeure déposé dans les Archives de la Paroisse. Le Registre des Naissances de Lachaux, témoigne d'ailleurs des noms & âge de l'Époux.

Ch. M. Boiveau P^r

Les Dimanches vingt, vingt sept Mai & trois Juin mil-huit cent trente deux, les bans de Mariage, entre Armand Matthey de Cossonay & de Vallorbes, domicilié à Cossonay, fils majeur (né le 8 Février 1807) de feu Louis Matthey & de Jeanne née Desponds sa veuve, d'une part; — Et Charlotte Guez, de Lachaux, domiciliée à Cossonay, fille majeure (née le 2^e 8^{bre} 1806) de feu Joseph Guez & de Jeanne née Girardot sa veuve, d'autre part; ont été publiés dans le Temple de Lachaux, sur le vu de la déclaration de Monsieur Olivier Pasteur à Cossonay, à qui les époux se sont adressés en premier lieu, certifiant que les dits époux ont rempli auprès de lui les formalités prescrites par la loi.

Ch. M. Boiveau P^r

No. 64.

Baudet
&
Chaillot.

Les Dimanches vingt quatre Juin, premier & huit Juillet mil-huit cent trente deux, les Bans de Mariage entre Louis dit Benjamin Baudet majeur, (né le 7 Juillet 1802, bourgeois d'Etagnières, domicilié à Lachaux, fils de défunt Jeannot Baudet & de Jeanette née Gachot sa femme, d'une part; — Et Zélie Fanni Chaillot, mineure autorisée (née le 25 8^{bre} 1813) bourgeois du Chevât, domiciliée à Bousens, fille d'Henri Chaillot & d'Anne Susanne née Jordan sa femme, d'autre part; ont été publiés dans le Temple de Lachaux sur le vu de la déclaration de Monsieur Fichet Pasteur à Ahus, à qui les époux se sont adressés en premier lieu, certifiant que les dits époux ont rempli auprès de lui les formalités prescrites par la loi.

Ch. M. Boiveau P^r

No. 65.

Paschoud
&
Guez

Les Dimanches cinq, douze & dix neuf Aoust mil-huit cent trente deux, les Bans de Mariage entre François Paschoud, bourgeois de Vevey & de Lutry, domicilié à Vevey, fils majeur, (né le 20 Février 1804), de Jean François Paschoud & de Françoise née Trochet sa femme, d'une part; — Et Charlotte Louise Guez, bourgeois de Lachaux, demeurant à Vevey.

filles mineurs (née le 9 Juillet 1811) d'Abram Samuel 257
Gues, & de Marguerite, née Loup sa femme, d'autre part,
ont été publiés dans le Temple de Lachaux, sur le vu de
la déclaration de Monsieur le Doyen Dumaine Pasteur
à Ysey, à qui les époux se sont adressés en premier lieu,
certifiant que les dits époux ont rempli au près de lui
les formalités prescrites par la loi.

Ch. M. Boiveau P^{re}

N^o 66.

Gues
&
Kohli.

Les Dimanches dix neuf, vingt six Aoust & deux Septembre mil-
huit cent trente deux, les Bans de Mariage entre Abram Gues
bourgeois de Cossonay & de ^{Domicilié à Cossonay} Lachaux (né le 16^{me} Mars 1777), fils
majeur des défunts Gabriel Gues, & de Marie Martinet sa
femme, d'une part; — Et Madelaine Kohli bourgeois de
Zessenay, domiciliée à Senardem, fille majeure (née baptisée
le 22^{me} Janvier 1797) des défunts Jean Pierre Kohli & Elizabeth
Kathard sa femme, d'autre part; ont été publiés dans l'Eglise
de Lachaux, sur le vu de la déclaration de Monsieur Olivier
Pasteur à Cossonay, certifiant que les susdits époux ont rempli
auprès de lui les formalités prescrites par la loi.

Ch. M. Boiveau P^{re}

N^o 67.

Pelichet
&
Chamot.

Les Dimanches vingt & un, vingt huit Octobre & quatre
Novembre mil huit cent trente deux. Les Bans de mariage, entre
Isaac Felix Pelichet, bourgeois de Gollion & de Wuillerlus, domi-
cilié à Gollion, fils majeur de Abram Louis Pelichet & de
femme Jeanne Louise née Schmidt sa femme, d'une part; —
Et Jeanne Louise Chamot, née Longchamp, veuve de
Jean Daniel Chamot, bourgeois de Lachaux, domiciliée à
Chavanues sur le Veyron, fille majeure de Jean David Long-
champ, & de Jeanne Henriette née Geyax sa femme, d'autre
part; ont été publiés dans le Temple de Lachaux, sur le
vu de la déclaration de Monsieur Merville Pasteur à Grancy,
à qui les Epoux se sont adressés en premier lieu, certifiant
que les dits Epoux ont rempli auprès de lui les formalités
prescrites par la loi.

Ch. M. Boiveau P^{re}

N^o 68.

Gues
&
Aubert.

Les Dimanches dix sept, vingt quatre & trente & un Mars
mil huit cent trente trois, les Bans de mariage entre Jean
François Louis Gues de Lachaux, domicilié à Lachaux,
fils majeur, (né le 10^{me} Novembre 1806) de Charles Gues &
de Jeanne Gues sa femme d'une part; & Jeanne Louise
Aubert

Aubert de Moyri domicilié à Moyri, fille majeure (née le 11^e Décembre 1806) de Jean François Aubert & de Jeanne Louis, née Avocat la femme d'autre part, ont été publiés dans le Temple de Lachaux, après que les susdits Epoux ont eu signé en ma présence les dites annonces, & sur le vu de l'Extrait Baptistain de l'Epoux, qui demeure déposé dans les Archives de la Paroisse. Les registres des Naissances de la Commune de Lachaux témoignent d'ailleurs des noms & âge de l'Epoux
Ch. M. Boiceau P^r

No. 69.

Wuichet
&
Bourlond.

Les Dimanches deux, neuf & seize Juin mil huit cent trente trois les Bans de mariage entre Jean Gideon Wuichet de Lachaux, domicilié à Lausanne, fils majeur (né le 17^e Avril 1806) de Jean Felix Wuichet & de Charlotte Genoud la femme, d'une part; & Louise Marie Bourlond d' Echichens, domiciliée à Lausanne, fille majeure, née le 24^e Avril 1800) de Henri Bourlond & de Rose Schenebergues la femme, d'autre part; ont été publiés dans le Temple de Lachaux, sur le vu de l'attestation de Monsieur Panhard Suffragant à Morges, ~~quintorzi~~ à qui les époux se sont adressés en premier lieu & qui certifie que les susdits époux ont rempli auprès de lui les formalités prescrites par la Loi.
Ch. M. Boiceau P^r

No. 70.

Guez
&
Favre.

Les Dimanches trente Juin, sept & quatorze Juillet mil huit cent trente trois, les Bans de mariage entre Henri Daniel Frederic Guez, de Lachaux domicilié à Lachaux, fils majeur (né le 22 Octobre 1803) de David Guez & de Susette née Schvink la femme, d'une part; & Jeanne Susanne Favre, de Chavannes sur le Veyron, y demeurant, fille majeure (née le 8 Mai 1803) de Jean Charles Daniel Favre, & de Françoise Henriette née Courvoisier la femme, d'autre part, ont été publiés dans le Temple de Lachaux, après que les susdits Epoux les ont eu signés en ma présence, & sur le vu de l'Extrait Baptistain de l'Epoux qui demeure déposé dans les Archives de la Paroisse. Le Registr. des Naissances de la Commune de Lachaux témoignent d'ailleurs des noms & âge de l'Epoux.
Ch. M. Boiceau P^r

No 71.
Prenaud
&
Prenaud.

Les Dimanches vingt huit Juillet, quatre & onze Aoust
mil-huit-cent-trente-trois, les Bans de mariage entre
Jean François Louis Prenaud de Lachaux, domicilié à
Lachaux & auparavant à Genthod Canton de Genève,
fils majeur, (né le 10 Février 1787) de Jean Gabriel
Prenaud & de Julie Duvert sa femme, d'une part; &
Jeanne Rose Prenaud, de Lachaux, domiciliée à Lachaux
fille majeure, (née le 19^e Mai 1801) de Henri Prenaud & de
Marie née Desson sa femme, d'autre part, ont été
publiés sans opposition dans le Temple de Lachaux, après
que l'Époux les a eu signés en ma présence, & que l'Épouse
ne sachant pas écrire y a eu donné son plein consentement.
Le Registre des Naissances de Lachaux témoigne d'ailleurs
des noms & âge des deux Époux.

Ch. M. Boiveau P^r

No 72.
Rossy
&
Rosset.

Les Dimanches onze, dix huit & vingt cinq Aoust mil huit
cent trente trois, le, Bans de mariage entre François Philipp
Gabriel Rossy, de Lachaux, domicilié à Lachaux, fils mineur,
(né le deux Avril dix huit cent onze) de Jean Antoine Rossy,
& de Marie Henriette Mingard sa femme, d'une part; &
Louis Henriette Rosset, de Lachaux, & demeurant, fille
mineure (née le 20 Décembre 1810) de Jean Daniel Benjamin
Rosset, & de Henriette Wetters sa femme, d'autre part; ont
été publiés sans opposition dans le Temple de Lachaux,
sur le vu de la Déclaration de Monsieur Chavannes officiant
à ma place & certifiant que les dits Bans sont en bonne
régle. Les actes de consentement des pères respectifs des
deux époux mineurs, sont déposés avec les autres pièces relatives
à leur mariage, dans les Archives de la Paroisse, & le Registre
des Naissances de la Commune de Lachaux, témoigne d'ailleurs
des noms & âge des deux Époux.

Ch. M. Boiveau P^r

No 73.
Devantay
&
Prolaz.

Les Dimanches dix huit vingt cinq Aoust & premier Septembr.
mil-huit-cent-trente-trois, les Bans de mariage entre Marc
Henri Devantay, de Grancy, domicilié à Grancy, fils majeur,
(né le 1^e Jbr. 1788) de François Devantay & de Marie Marmind
sa femme, veuf de Joseph Denys, née Perraud, d'une part;
& Louis Susannie née Prolaz, de ~~Lachaux~~ ^{Lachaux}, demeurant à Lausanne

& auparavant à Paris, fille majeure, (née le 15 Janvier 1799)
de Jean Marc Prodat de Gilly, & de Françoise née Dergen
sa femme, femme divorcée d'Henri Renaud de Lachaux
d'autre part; ont été publiés sans opposition dans le Temple
de Lachaux, sur le vu de la déclaration de Monsieur
Bridel Pasteur à Lausanne, à qui les Epoux se sont adres-
sés en premier lieu & qui certifie que les dits Epoux ont rempli
auprès de lui les formalités prescrites par la Loi.

Ch. M. Boiveau P^{te}

N^o. 74.
Renaud
&
Dubois.

Les Dimanches vingt neuf Septembre six & treize Octobre
mil-huit-cent-trente-trois, les Banns de mariage entre
Louis Renaud, de Lachaux, domicilié à Arzier & précédé-
demment à Nyon, fils majeur, (né le 28^e Juillet 1808) de
Louis Renaud & de feu Marie Miaville sa femme, d'une
part; & Rose Louis Dubois, de Travers au Canton de
Neuchâtel, domiciliée à Arzier fille majeure (née le 15
Novembre 1805) de feu Charles Frederic Dubois & de Marie
Judith Dubois, sa femme, d'autre part; ont été publiés
sans opposition, dans le Temple de Lachaux, sur le vu
de la déclaration de Monsieur Gaudard Pasteur à Arzier
à qui les Epoux se sont adressés en premier lieu & qui
certifie que les susdits Epoux, ont rempli auprès de lui
les formalités prescrites par la Loi.

Ch. M. Boiveau P^{te}

N^o. 75.
Schauenberg
&
Humbert.

Les Dimanches deux, neuf & seize Janvier 1834, jeûs,
mil-huit-cent-trente-quatre les Banns de mariage entre
Auguste Schauenberg, majeur, (né le 5 Mai 1806), bourgeois
de Zoffingue, domicilié à Rolle, fils de David Jones
Schauenberg & de Jeanne Henriette née Hunziker sa
femme, d'une part; — Et Jeanne Susanne Françoise
Humbert, majeure, (née le 8 Janvier 1801), fille bourgeois-
se de Lachaux, domiciliée à Rolle, fille de Jean
Pierre Humbert, & de Madelaine née Dumarthey
sa femme, d'autre part; ont été publiés sans opposition
dans le Temple de Lachaux; sur le vu de la
déclaration de Monsieur Gleyre Pasteur à Rolle,
certifiant que le susdit Banns de mariage sont

en règle. les Epoux susmentionnés, ayant (29
ampli auprès de lui, les formalités prescrites par la loi.

Ch. M. Boiveau Jy

N. 76.
Guyax
&
Prostet.

Les Dimanches neuf, seize & vingt trois Mars mil-huit
cent trente quatre les Bans de Mariage entre Jean
Francois Louis Guyax, de Cuarnens, ~~domicilié~~ domicilié à
Cuarnens, fils majeur (né le 29 Mars 1796) de Samuel
Rodolphe Guyax & de Louise Pauline, née Boyay sa
femme, veuf de feu Marie Francois Chappuis, d'une
part; Et Jeanne Henriette Prostet, de Sachaux,
domiciliée à Sachaux, fille majeure (née le 27 Juin 1803)
de Daniel Prostet, & de Fanchette Gronde, sa femme,
d'autre part; ont été publiés dans l'Eglise de Sachaux,
après les avoir fait signer aux deux Epoux en ma
présence, & sur le vu 1^o de l'Acte de Naissance de
L'Epoux, 2^o de l'acte de décès de Marie Françoise
Chappuis première femme de L'Epoux, Les Registres
des Naissances de la Paroisse de Sachaux, témoignent
d'ailleurs des prénoms, nom & âge de L'Epouse.

Ch. M. Boiveau Jy

N. 77.
Berger
&
Voland

Les Dimanches seize, vingt trois & trente Mars mil
huit cent trente quatre, les Bans de Mariage entre
Marc Louis Berger, d'Ecépens, domicilié à Sachaux,
fils majeur (né le 30 Juillet 1795) de Jean Marc
Berger, & de Marie Emery sa femme, d'une part; Et
Louise Marie Voland de Sachaux, domiciliée à Sachaux,
fille majeure (née le 27 Janvier 1797) de Jean Francois
Daniel Voland & de Marguerite née Guyax sa femme, d'autre
part; ont été publiés dans l'Eglise de Sachaux, après
les avoir fait signer aux deux Epoux en ma présence, &
sur l'exhibition de l'acte de Naissance de L'Epoux.
Les Registres des Naissances de la Paroisse de Sachaux
témoignent d'ailleurs des prénoms, nom & âge de l'Epouse.

Ch. M. Boiveau Jy

N. 78.
Guey
&
Prossy.

Les Dimanches six, treize, & vingt Avril, mil-huit cent
trente quatre, les Bans de Mariage entre Jean Marc
Henri Guey, de Sachaux, domicilié à Sachaux, fils majeur,
(né le vingt quatre Février 1808) de Jean David Guey, &

de Jeanne Susanne née Schevinck sa femme,
 d'une part; Et Louis Etéonore Prossy, de Lachaux
 domicilié à Lachaux, fille majeure (née le 1^{er} Mai 1810).
 de Jean Antoine Prossy & de Marie Henriette née
 Mingard sa femme, d'autre part; ont été publiés dans
 l'Eglise de Lachaux, après les avoir fait signer aux
 deux Epoux en ma présence. Les Registres des Naissances
 de la Paroisse de Lachaux, témoignent d'ailleurs
 des prenoms, noms & âges de l'un & de l'autre des
 deux Epoux.

Ch. M. Boiveau P^{re}

N^o 79.
 Norredon
 &
 Renaud

Les Dimanches vingt sept Avril, ~~quatre~~ quatre &
 onze Mai mil-huit-cent-trente quatre, les Bans de
 mariage entre Jean Paul Norredon, de Genève, domicilié
 à Genève; fils majeur (né à Genève le 27^e
 Novembre 1788) & notaire de Jean Paul Ebeling,
 & de François Norredon, divorcé en première
 noces de Marianne Ponson, d'une part; — Et
 Jeanne Louise Henriette Renaud, de Lachaux, domiciliée
 à Genève, fille majeure (âgée de trente trois
 ans & trois mois) de feu Jacob François Renaud,
 & de défunte Jeanne Susanne Du Blot sa femme,
 d'autre part; ont été publiés dans le Temple de
 Lachaux, sur l'exhibition; 1^o de l'acte de naissance
 de l'époux; 2^o de son acte de Divorce; 3^o de
 la Permission du Département de Justice & Police
 du Canton de Vaud, en date du 15 Avril 1834;
 laquelle pièce, demeurant déposée aux archives
 de la Paroisse. — Quant à l'Epoux, n'ayant pu
 découvrir l'enregistrement de sa naissance dans
 les Registres de ma paroisse, je m'en rapporte
 au contenu des Bans de mariage, dressés à
 Genève devant le Magistrat compétent, & approuvés
 par le Département de Justice & Police.

Ch. M. Boiveau P^{re}

No. 80.
Guez.
&
Brocard.

Les Dimanches vingt cinq Mai, premier & huit Juin ³¹
mil-huit cent trente quatre, les Bans de mariage entre Isaac
Henri Guez bourgeois de Lachaux & de Cossonay, domicilié à
Lachaux, fils majeur (né le 6^e Juillet 1801) de Jean Henri Guez
& de Louise née Maichet sa femme, d'une part; & Jeanne
Louise Brocard bourgeois de Dixy, domicilié à Lavigny,
fille majeure (née le 14^e Septembre 1803) de Henri Brocard
& de Susanne soit Susette Berger sa femme, d'autre part; ont
été publiés sans opposition dans le Temple de Lachaux, sur
le vu de la Déclaration de Monsieur Olivier Pasteur à
Cossonay, à qui les Epoux se sont adressés en premier lieu,
certifiant que les susdits Epoux ont rempli auprès de lui les
formalités prescrites par la Loi.

Ch. M. Boiveau P^y

Par autorisation du Département de Justice & Police
en date du 30 Juin 1834, j'ai remis à mon Suffragant
Monsieur l'Impositionnaire Louis Guisan la tenue
des présent Registres.

Cossonay 6^e Juillet 1834.

Ch. M. Boiveau P^y

No. 81.
Renaud
&
Chambordou

Les Dimanches treize, vingt et vingt sept Juillet mil-huit cent
trente quatre, les Bans de Mariage entre François Henri Renaud
majeur (né le 14^e 8^{bre} 1808) bourgeois de Lachaux, domicilié à Vich,
fils de Henri Renaud et de défunte Marie Besson sa femme, d'une
part; et Jeanne Elize Mariannes Chambordou, mineure (née le 10^e Juin 1815)
mais dûment autorisée, bourgeoise de Givryns, y domiciliée, fille
de Marc Elie Samuel Chambordou et de défunte Jeanne Susanne
Pointet sa femme, d'autre part, ont été publiés sans opposition
dans le Temple de Lachaux sur le vu de la déclaration de
Monsieur Rossier Pasteur à Vich et Genolier, à qui les Epoux se sont
adressés en premier lieu et qui certifie que les susdits Epoux ont rempli
auprès de lui les formalités prescrites par la Loi.

L. Guisan Suffgt.

No 82.
Jaccard
&
Conod.

Les Dimanches vingt, vingt-sept juillet et trois août mil huit cent trente quatre, les Bans de Mariage entre Jean César Jaccard domicilié à Lachaux, bourgeois de Sainte Croix, fils majeur (né le 16 juillet 1804) de Joseph Daniel Jaccard et de Jeanne Madeleine Jaccard sa femme, d'une part; et Judith Conod, domiciliée à Ballaigues et précédemment à Allaman, bourgeois de Ballaigues, fille mineure (née le 9 juillet 1814) de David Conod et de Marianne Gilliard sa femme d'autre part, ont été publiés sans opposition dans l'Eglise de Lachaux, sur le vu de la déclaration de Monsieur Cornaz Pasteur suppléant à Ballaigues, à qui les époux se sont adressés en premier lieu, et qui certifie que les susdits époux ont rempli auprès de lui les formalités prescrites par la loi.

L'Évêque suppléant

No 83.
Steinhausen
&
Jan.

Les Dimanches quatorze, vingt un & vingt huit Septembre mil huit cent trente quatre, les Bans de mariage entre Jean Henri Steinhausen, domicilié à Lachaux & précédemment à Palerieux, bourgeois de Guggisberg, au Canton de Berne, fils majeur de Pierre François Steinhausen & de François Marguerite née Davet sa femme d'une part; & Louise Jan bourgeois de Chatillon, y demeurant, fille majeure de Gabriel Frédéric Jan & de Madelaine née Pasche sa femme, d'autre part, ont été publiés dans l'Eglise de Lachaux, sur le vu de la déclaration de Mr. Marquis Pateur à Aron, certifiant que les susdits époux ont rempli auprès de lui les formalités prescrites par la loi.

Ch. J. Boissau

33

No 84. Les Dimanches quatorze, vingt-un & vingt huit
Gues
&
Frollet
Septembre mil-huit-cent-trente quatre Les Bans
de mariage entre Marc Rodolph Samuel Gues
de Lachaux, domicilié à Lachaux fils majeur,
(né le 10^e Juillet 1803) de Marc Charles Louis Gues,
& de Jeanne née Gues sa femme, d'une part; Et
Louise Françoise Frollet de Seigneux, domiciliée
à Lachaux, fille mineure (née le 30^e Mai 1816)
de Pierre Daniel Frollet & de Jeanne Rose
Corthésy sa femme d'autre part; ont été
publiés dans l'Eglise de Lachaux, sur le vu
de l'Extrait Baptistaire de l'époux & de l'acte de
consentement de sa mère; les Registre de la
Paroisse témoignent d'ailleurs des noms & de
l'âge de l'époux.

Ch. M. Boiveau P^r

No 85.
Gleyre
&
Frollet
Les Dimanches quatorze, vingt-un & vingt
huit Septembre mil-huit-cent-trente quatre.
Les Bans de mariage entre Jean François
Albert Gleyre, de Chevilly, domicilié à Lachaux
fils majeur (né en Octobre 1806) de Pierre François
Gleyre, & de Jeanne née Renaud sa femme, d'une
part; & Jeanne Lidie Frollet de Seigneux, domiciliée
à Lachaux, fille mineure (née le 20^e Jbre 1813)
de Pierre Daniel Frollet & de Rose née
Corthésy sa femme, d'autre part; ont été
publiés dans l'Eglise de Lachaux, sur le
vu des Extraits Baptistaires des deux époux
ainsique de l'acte de consentement de la
mère de l'épouse.

Ch. M. Boiveau P^r

34
No 86.
Moser
&
Yonner.

Les Dimanches cinq, douze & dix neuf Octobre
mil-huit-cent-trente quatre Les Bans de
mariage entre Marc Henri Moser de la
Corporation Vaudoise, domicilié à Lachaux,
fils majeur (né le 5^e Avril 1806) de Ferdinand
Elic Moser & de Anne Marie Secoultre sa femme,
d'une part; & Henriette Elise Yonner, bourgeoise
d'Erlenbach au Canton de Berne, domiciliée
à Lachaux, majeure, fille naturelle de Henriette
Yonner laquelle est fille de Jean Jacques Yonner
& de Marie Barbe, née Chollet sa femme, d'autre
part; ont été publiés dans l'Eglise de Lachaux,
sur le vu des Extraits Baptistaires des deux
époux, ainsi que du visa de la Commission
des Secours publics.

Ch. M. Boiceau P^m

No 87.
Guez
&
Premilly

Les Dimanches douze dix neuf & vingt dix Octobre
mil-huit-cent-trente quatre Les Bans de
mariage entre Jean Olivier Louis Guez, de
Lachaux, domicilié à Genève, âgé de vingt quatre
ans & sept mois, fils de François Henri Guez &
de Louise née Wuichet sa femme, d'une part; &
Jeanne Elizabeth Premilly, de Genève, domici-
=liée à Montbrillant, au Canton de Genève, âgée
de quarante un ans & trois mois, fille de feu
Jean Premilly & de défunte Jeanne Maisonneuve
sa femme, veuve de François David David, dau-
=tre part; ont été publiés dans l'Eglise de Lachaux
sur le vu de l'acte passé en Maison de ville à
Genève le douze Septembre mil-huit-cent-trente
quatre; acte signé par les deux époux, & visé
pour légalisation de signatures par le Conseiller
=Le Fort.
Sécretaire d'Etat du Canton de Genève, signé:
=Le Fort.

Ch. M. Boiceau P^m

No 88.
Bublox
&
Ozeley

Les Dimanches, onze, dix huit & vingt cinq
Janvier mil-huit-cent-trente cinq les Bans de
mariage entre; ~~Monsieur~~ Charles Marc Bublox de
Lachaux, domicilié à Lachaux, fils majeur, (né le
13^e 7^{bre} 1800) de Francois Daniel Bublox & de
Marianne née Jaunin sa femme, d'une part; et
Jeanne Catherine Ozeley, d'Oppens, domiciliée à
Lachaux, fille majeure (née le 1^{er} Fevrier 1808) de
Jean Louis Ozeley & de Louis née Pinguely sa
femme, d'autre part; ont été publiés dans l'Eglise
de Lachaux sur le vu de l'Extrait Baptistaire
de l'épouse. Les Prégistres de la Paroisse témoi-
gnent d'ailleurs des noms & age de l'époux.

Ch. Jn: Boiceau P^{re}

No 89.
Chamot
&
Renard

Les Dimanches dix huit, vingt cinq Janvier
& premier Fevrier mil-huit-cent-trente cinq
les Bans de mariage entre Henri Chamot, de
Lachaux, domicilié à Lachaux, fils mineur (né
le 10^e Janvier 1814) de Jacob Henri Chamot &
d'Henriette née Dupuis sa femme, d'une part; et
Jeanne Fanchette Sophie Renard, de Lachaux
domiciliée à Lachaux, fille mineure (née le
14^e Fevrier 1816) de Jean Francois Louis Renard
& de Marie née Mieville sa femme, d'autre part;
ont été publiés dans l'Eglise de Lachaux, sur
le vu des actes de consentement donnés aux
deux époux mineurs par leurs peres respectifs. Les
Prégistres de la Paroisse témoignent d'ailleurs
des noms & âges des deux époux.

Ch. Jn: Boiceau P^{re}

No 90.
Chamot
&
Verly.

Les Dimanches vingt deux Février, premier & huit Mars mil-huit-cent-trente-cinq, les Bans de mariage entre Frederick Chamot, de Lachaux domicilié à Orbe, fils majeur (né le 24^e 2^{br} 1811) de Henri Chamot, & de Henriette née Dupuis sa femme, d'une part, et Jeanne Verly, d'Orbe domiciliée à Orbe, fille mineure (née le 2^e 3^{br} 1813) de Samuel Verly, & de Marianne née Viret sa femme d'autre part, ont été publiés dans l'Eglise de Lachaux, sur le vu de la Déclaration de Monsieur Fachet, Pasteur à Orbe, à qui les époux se sont adressés en premier lieu, certifiant que les Dits Bans de mariage sont en règle.

Ch. M. Boiceau P^{re}

No 91.
Rochat
&
Grossy.

Les Dimanches quinze, vingt deux, & vingt neuf Mars mil-huit-cent-trente-cinq, les Bans de mariage entre Jean Antoine Rochat, de Mauraz de l'Abbaye du Lac de Joux, & de Chavannes sur le Veysron, domicilié à Mauraz, fils mineur (né le 19^e Juillet 1812) de Abram François Rochat & de Susanne Henriette née Rochat sa femme, d'une part, et Jeanne Marianne François Grossy, de Lachaux, domiciliée à Lachaux, fille mineure (née le 20^e 9^{br} 1812) de Jean Antoine Grossy & de Marie Henriette née Mingard sa femme, d'autre part, ont été publiés dans l'Eglise de Lachaux sur le vu de l'Extrait Baptistaire de l'époux & des actes de consentement donnés aux deux époux mineurs par leurs pères respectifs. Les Registres de la Paroisse témoignent d'ailleurs des noms & âge de l'épouse.

Ch. M. Boiceau P^{re}

No 32
Chamot
&
Guesx

Les Dimanches quinze, vingt deux & vingt neuf
Mars mil-huit cent trente cinq, les bans de mariage
entre Gabriel Samuel Chamot de Lachaux, domicilié
à Lachaux, fils majeur (né le 6^e Janvier 1808) de
Henri Chamot & de Henriette née Dupuis sa
femme, d'une part; Et Jeanne Louise François
Guesx, de Lachaux, domiciliée à Lachaux, fille
majeure (née le 21^e Avril 1809) de Marc Henri Guesx
& de Susanne Henriette née Pingoud sa femme
d'autre part, ont été publiés dans l'Eglise de Lachaux
après inspection des Registres de la
paroisse qui témoignent des noms & âges des deux
époux.
Ch. M. Boiceau P^{re}

approuvé au dessus
de la dixième ligne l'insertion
des mots; ont été publiés
dans l'Eglise de Lachaux
Ch. M. Boiceau P^{re}

No 33.
Coeytaux
&
Vollet.

Les Dimanches cinq, douze & dix neuf Avril
mil-huit cent trente cinq, les bans de mariage
entre Jean Henri Coeytaux, de Dailleur, domicilié
à Dailleur, fils majeur (né le 13^e Avril 1789) de Jacques
Louis Coeytaux & de Marie née Martigny sa femme,
veuf de Jeanne Pauline Morand, d'une part; Et
Anne Marie Vollet née Michaut, de Chatillens &
Thioleyres, domiciliée à Lachaux, fille majeure
(née le 5^e Mai 1803) de Jonas Michaut & de
Jeanne Mann sa femme, femme divorcée de
François Ferdinand Frédéric Vollet, d'autre part,
ont été publiés dans l'Eglise de Lachaux
sur le vu des Extraits Baptistaires
des deux époux; de l'acte de décès de la première
femme de l'époux; de la Sentence du Tribunal
d'Appel, prononçant le divorce de l'époux avec
son premier mari.
Ch. M. Boiceau P^{re}

approuvé au dessus
de la douzième ligne
l'insertion des mots:
dans l'Eglise de
Lachaux
Ch. M. Boiceau P^{re}

No. 94.
Bubloz
&
Guesz.

Les Dimanches vingt-un, vingt huit Juin & cinq
Juillet mil-huit-cent-trente cinq, les bans de
mariage entre Marc Henri Bubloz, de Lachaux,
domicilié à Lachaux, fils majeur (né le 17^e Avril 1799)
de Jacob Bubloz & de Jeanne Louise née
Chamot sa femme, d'une part; & Louise
Antoinette Guesz, de Lachaux, domiciliée à
Lachaux, fille mineure (née le 31^e Aout 1813) de
feu Jean Olivier Guesz & de Jeanne née Vuichat
sa femme d'autre part, ~~sur la vue de l'acte de~~
~~consentement~~ ont été publiés dans l'Eglise de
Lachaux, sur le vu de l'acte de consentement accordé
à l'épouse mineure par sa mère. Les Registres de
la paroisse témoignent d'ailleurs des noms & âges
des deux époux.

Ch. M. Boiveau P^{re}

No. 95.
Schellenberg
&
Guesz.

Les Dimanches quatre onze & dix huit Octobre
mil-huit-cent-trente-cinq les bans de mariage
entre Jean Henri Schellenberg, de Irgenhausen,
paroisse de Pfäeffikon au Canton de Zurich,
fils majeur (né en Mai 1812) de Jean Martin
Schellenberg & de Regula née Bertschinger
sa femme, domicilié à Cossonay, d'une part;
Et Anne Susanne Henriette Guesz de Cossonay
& Lachaux, domiciliée à Cossonay, fille
majeure (née le 12^e Avril 1811) de Jean François
Louis Guesz & de Françoise née Cubat sa femme,
d'autre part; ont été publiés dans l'Eglise de
Lachaux, sur le vu de la déclaration de
Monsieur Olivier Patten à Cossonay, ~~certifiant~~
qui les époux se sont adressés en premier lieu,
certifiant que lesdits bans de mariage sont en
bonne règle.

Ch. M. Boiveau P^{re}

No 96
Wullyami
&
Meylan

(39)
Les Dimanches dix huit, vingt cinq Octobre &
premier Novembre mil-huit-cent-trente cinq,
les bans de mariage, entre Francois Emanuel
Wullyami, d'oblen, domicilié à Dailens &
précédemment à Lachaux, fils majeur de Jean
Etienne Wullyami & de Françoise née Favre,
d'une part; Et Louis Françoise Meylan, d'
Moyry, domiciliée à Dailens & précédemment à
Lachaux, fille majeure de Jacob Rodolph
Meylan, & de Jeanne née Séchaud sa femme,
d'autre part; ont été publiés dans l'Eglise de
Lachaux, sur le vu de la déclaration de
Monsieur Liardet Pateur à Cuarnens, à qui
les époux se sont adressés en premier lieu,
certifiant, que les dits bans de mariage sont
en règle.

Ch. M. Boiceau P.

~~No 97~~

~~Genayne~~
~~et~~

Approuvé la
radiation des deux
lignes ci-contre

Ch. M. Boiceau P.

No 98
Genayne
et
Renaud

~~Les Dimanches dix et dix sept et vingt quatre Janvier
mil huit cent trente six, les bans de mariage entre~~
Les Dimanches quinze, vingt deux, et vingt neuf
Novembre, mil-huit-cent-trente cinq, les bans de
mariage entre Moise David Genayne de
Chateau d'Oed, domicilié à Lachaux et précédé-
mment à Verec près Allaman, fils majeur
(né le 27 Avril 1806) de Jean David Genayne, et
de Susanne Marie née Favre sa femme,
d'une part; — Et Louise Susanne Renaud
de Lachaux, domiciliée à Lachaux et auparavant
à Verec près Allaman, fille mineure (née le
13 Aout 1815) de Isaac Renaud, et de Jeanne
Vallotton sa femme d'autre part; ont été
publiés dans l'Eglise de Lachaux sur le vu
de l'acte de naissance de l'époux & de l'acte
de consentement du père de l'épouse mineure.
Les registres de la paroisse de Lachaux témoignent
d'ailleurs des prénoms, nom et âge de l'épouse

Ch. M. Boiceau P.

No 98.

Chamos
et
Guea

Les dimanches six, dix-sept et vingt-quatre
Janvier, mil huit cent trente six, les bans
de mariage entre François Auguste Chamos,
de Sachaux, fils mineur (né le 11 Mars 1815)
de David François Chamos et de Rose
née Dupuis sa femme, d'une part; — Et
Marie Louise Guea, de Sachaux, domiciliée
à Sachaux, fille mineure (née le 28 Mai 1819)
de Jean Philippe Guea et de Jeanne Catherine
née Curchod, sa femme d'autre part.
Ont été publiés dans l'église de Sachaux sur
le vu des actes de consentement donnés à l'époux
et à l'épouse mineurs, par leurs pères respectifs.
Les registres de la paroisse de Sachaux témoi-
gnent d'ailleurs des prénoms, noms et âges
des deux époux. — Ch^r. M^r. Boiceau D^r

No 99

De Diebenthal
et
Vuichet

Les dimanches vingt-quatre, trente et un ^{Janvier}
et sept Février, mil huit cent trente six, les
bans de mariage entre Jean François
De Diebenthal de Gesseney, au canton de Bern
domicilié à Lasarrats, fils majeur (né le 5 Avril
1811) de Abraham Diebenthal et de Jeanne Marie
née Martigny sa femme d'une part; —
Et Marianne née Augustine née Vuichet de
Sachaux, domiciliée à Sachaux et auparavant
à Lasarrats, fille majeure (née le 3 Février
1812) de François Vuichet et de Françoise née
Favre sa femme d'autre part.
Ont été publiés dans l'église de Sachaux sur
le vu ~~de l'acte de mariage de l'époux et de~~
~~celui de l'épouse et de la permission du Département de Justice et Police en date~~
~~du dix-neuf Janvier mil huit cent trente six.~~
Les registres de la paroisse de Sachaux témoignent d'ailleurs
des prénoms, noms et âges des deux époux.
— ~~de la permission du Département de Justice et Police en date~~
du dix-neuf Janvier mil huit cent trente six. — Les registres
de la paroisse de Sachaux témoignent d'ailleurs des prénoms
nom, et âge de l'épouse. —

Approuvé la radiation
des quatre lignes ci-contreCh^r. M^r. Boiceau D^rCh^r. M^r. Boiceau D^r

No 100

Gues
et
Gues

Les dimanches trente et un Janvier, sept
et quatorze Février, mil huit cent trente six, les bans de
mariage entre Jean Charles Gues, de Lachaux et
de Cussonay, domicilié à Lachaux, fils majeur
(épouse né le 26^e jbre 1810) de Abram François Gues
et de Jeanne François née Gues sa femme, d'une part,
Et Marie Louise Gues de Lachaux, y domiciliée,
fille mineure (née le 2 Juin 1814) de Marc Charles
Louis Gues, et de Jeanne née Gues, sa femme,
d'autre part. — ont été publiés dans l'église
de Lachaux sur le vu et de l'acte de consentement
donné à l'épouse mineure par son père.
Les registres de la paroisse de Lachaux témoi-
gnent des prénoms, noms et âges des deux époux.

Ch. M. Boiveau D^e

No 101.

Gues
et
Dufour

Les dimanches dix dix sept et vingt quatre Avril
mil huit cent trente six, les bans de mariage entre
Jean Louis Gues, de Lachaux, domicilié à Lachaux,
fils majeur (né le 24 Juillet 1806) de Jean Gues
et de Anne Solliard née Humbert d'une part,
Et François Jeanne Dufour, d'Orléans, domi-
cilié à Lachaux, fille majeure (née 8 Avril 1808)
de David Dufour. — ~~ont été~~ et de François née ~~de~~
sa femme d'autre part. — ont été publiés dans l'église
de Lachaux. — Les registres de la paroisse témoi-
gnent des prénoms, noms et âges des deux époux.

Ch. M. Boiveau D^e

Approuvé la
rature faite à la
huitième ligne ci contre

Ch. M. Boiveau D^e

No 102

Gues
et
Cailler

Les dimanches premier, huit et quinze Mai mil huit cen-
trente six, les bans de mariage entre Isaac Samuel
Gues, de Lachaux, domicilié à Genève, fils majeur,
(né le 6 Avril 1805) de Marc Charles Louis Gues
et de feu Jeanne François née Gues, sa femme d'une
part, — Et Jeanne Cathérine Cailler, de St Saphorin
sur Morges, domicilié à Genève, fille majeure
(née le 30^e jbre 1801) de feu Marc Louis Cailler et
d'Henriette née Cury sa femme, d'autre part

122 Ont été publiés dans l'église de Lachaux, sur
le vu de l'extrait de baptême de l'épouse.
Les registres de la paroisse de Lachaux,
témoins d'ailleurs des prénoms, nom et âge
de l'époux. — Ch. M. Boiceau Doy

No 103.
Déponds
et
Penaud

Les dimanches huit, quinze et vingt deux Mai
mil huit cent trente six, les bans de mariage entre
Jean David Déponds de Lussey, domicilié à
Lachaux, et auparavant à Lussey, fils majeur
(né le 12 Xbre 1810.) de Louis Déponds, et de Louise
née Attenon, sa femme, d'une part; Et Louise Jeanne
Marie Isaline Penaud, de Lachaux, y demeurant,
fille majeure (née le 9 Xbre 1812) de Louis Penaud
et de Marie née Méville sa femme d'autre part.
Ont été publiés dans l'église de Lachaux,
sur le vu des extraits baptistaires des deux époux,
et après qu'ils les ont eu signés en ma présence

Ch. M. Boiceau Doy

No 104
Honeker
et
Vuichet

Les dimanches quinze, vingt deux et vingt neuf Mai
mil huit cent trente six, les bans de mariage entre
Jean Christian Honeker, de Ebersbach, préfecture
de Göppingen au Royaume de Wurtemberg, domicilié
à Genève fils majeur (né le 18^e Febr 1803) de
Jean Séonard Honeker, et de Susanne Bosch, sa
femme d'une part; — Et Jeanne Susanne Vuichet
de Lachaux, domiciliée à Genève, fille majeure (née
le 14 Août 1805) de Jean Marc Vuichet, et de
Marguerite née Donjon, sa femme d'autre
part; Ont été publiés dans l'église de Lachaux
sur le vu de l'acte de naissance de l'époux et de
la permission du Département de Justice Police,
en date du neuf Mai, mil huit cent trente six.

Les registres de la paroisse de Lachaux, témoins
d'ailleurs des prénoms, nom et âge de l'épouse

Ch. M. Boiceau Doy

No 105
Widmer
et
Raymond

Les dimanches trente et un Juillet, sept et quatorze (13)
Aout mil huit cent trente six, les bans de mariage
entre Jacques Friderich Widmer de Valleyres sous
Pances, domicilié à Sachaux, fils majeur (né
le 3 Septembre 1803) de Jacques Widmer et de
Jeanne née Golard d'une part; Et Mariame
Raymond de Valleyres y demeurant, fille majeure
(née le 10 Janvier 1807 de Jean Louis Raymond et
Marie née Widmer, sa femme d'autre part -
ont été publiés dans l'église de Sachaux, sur
le vu de la déclaration de M^r Vuitel, pasteur
à Pances, à qui les époux se sont adressés en
premier lieu, certifiant que ces bans de ma-
riage sont en règle. -

Ch. M. Boiceau P^y

No 106
Badoua
et
Rochat

Les dimanches onze, dix huit et vingt cinq Sep-
tembre mil huit cent trente six, les bans de mariage
entre Jean Louis Badoua de Crémmin, domicilié à Sachaux,
fils majeur (né le 22^e Xbre 1805) de Jean Jacques Badoua
et de Jeanne Marguerite née Favre sa femme d'une
part; Et Louise Marguerite Rochat d'Éclépens, y demeurant
fille majeure (née le 27^e Xbre 1803) de feu Pierre Abram
Rochat, et d'Henriette née Berger, sa femme, d'autre part.
Ont été publiés dans l'église de Sachaux sur le vu de
la déclaration de M^r Dripper, Pasteur Suffragant
à Sasarray, à qui les époux se sont adressés en
premier lieu, certifiant que ces bans de mariage
sont en règle. -

Ch. M. Boiceau P^y

Munis & registrés à Moudon. Vicary Mounier de Moudon
Boiceau, avec septante pièces justificatives, le 12^e Mars 1836.
Junte d'aille P^{ref}



144
N° 107
Bubloz
Favillard

Les Dimanches quatre, onze, dix huit Décembre mil huit cent trente six, les bans de mariage entre: Jean Henry Bubloz de Lachaux domicilié à Orny, fils majeur (né le 9 Décembre 1807) de Daniel Bubloz et de sa femme Marie Steunette Françoise Antoinette Gournier, et Jeanne Louise Favillard d'Orny, y domiciliée fille mineure (née le 6 mars 1815) de Pierre Favillard, et de Mariamne née Allouard sa femme; ont été publiés sans opposition dans l'Eglise de Lachaux, sur le vu de la Déclaration du Pasteur de Lachaux (F. Charaume) certifiant que ces bans sont conformes à la Loi.
W. Nicoté Pasteur

N° 108
Duboussé
Tisot

Les Dimanches cinq, douze, dix neuf Février mil huit cent trente sept, les bans de mariage entre Jean Daniel Duboussé de Lachaux y domicilié fils majeur (né le 30 mars 1806) de Abram Frédéric Duboussé, et de Jeanne Fache de Morgey — et Jeanne Louise Charlotte Marie Tisot de Daillem y domiciliée, fille majeure (née le 3 octobre 1809) de Isaac Louis Tisot et de Marie Magdelaine née Coystaux sa femme; sur le vu, de l'acte de naissance de l'Époux, inscrit au Registre de Lachaux, et de l'extrait de naissance de l'Épouse qui m'a été produit.

approuvé la correction
W. Nicoté Pasteur

ont été publiés sans opposition dans l'Eglise de Lachaux.

W. Nicoté Pasteur

N° 109.
Babelay
Golarz

Les Dimanches vingt trois, trente avril, sept mai mil huit cent trente sept, les bans de mariage entre Jean François Babelay de Bourneus y domicilié fils majeur (né le 3 Février 1809) de David Victor Babelay et de Marguerite Piaget sa femme — et Jeanne Catherine Golarz des Bivoux commune de l'abbaye, Vallée de Saoy domiciliée à Lachaux et précédemment à

Fentbalay fille mineure (née le 26 Janvier 1817) de Louis Gotay et de Nanette son épouse ont été publiés sans opposition dans l'Eglise de Lachaux sur le vu du acte de naissance des deux époux, et du consentement donné à ce mariage par le père de l'épouse mineure; /

W. Nicati Pasteur

N^o 110
Guez
et
Sully

Les Dimanches quatre, onze, dix huit Juin mil huit cent trente sept, les bans de mariage entre Charles Victor Guez, de Lachaux y domicilié fils majeur (né le 13 aout 1808) de Charles Guez et de sa femme Jeanne née Guez - et Marie Louise Trauvion Sully, de Grancy, y domiciliée, fille majeure (née le 15 aout 1813) de George Sully et de sa femme Marie née Derenoge, ont été publiés sans opposition dans l'Eglise de Lachaux, sur le vu de la déclaration du Pasteur de Grancy A. Monastier certifiant que ces bans sont conformes à la Loi. /

W. Nicati Pasteur

N^o 111.
Renard
et
Baudat

Les Dimanches neuf, seize, vingt trois Juillet mil huit cent trente sept, ont été publiés sans opposition dans l'Eglise de Lachaux, les bans de mariage, entre: Jean Renard, de Lachaux domicilié à Lavigny fils majeur (né en avril 1803) de Henri Trauvion Renard et de sa femme Jeanne née Matthey - et Christine Baudat bourgeois de Lisle domiciliée à Lachaux et précédemment à Lavigny fille majeure (née le 29 Janvier 1804) de Ulrich Matthey, et de sa femme Marie Madeleine née Metzner, sœur de Jean Trauvion Baudat, sur le vu du acte de naissance des deux époux, et de l'aphât mortuaire de Jean Trauvion Baudat. /

W. Nicati Pasteur

N° 112
Badouze
ou
Gues

Les Dimanches treize vingt, vingt sept ont
mil huit cent trente sept, ont été publiés sans
opposition dans l'Eglise de Lachaux, le promoteur
de mariage de Jean Daniel Badouze de tre-
-min domicilié à Lachaux fils majeur de
Jean Jacques Badouze et de sa femme Jeanne
Marguerite née Favre, (née le 25 octobre 1808)
Et Jeanne Rose Françoise Gues de Lachaux
y domiciliée, fille majeure (née le 1 septembre 1801)
de Marc Charles Louis Gues et de sa femme
Jeanne née Gues, sur le vu de l'extrait de Naiss-
-sance de l'Époux qui m'a été produit, et de l'acte
de Naissance de l'Épouse inscrit au Registre de la
Paroisse +

W. Nicati Pasteur.

3

N° 113
Gues
ou
Ledouble

Les Dimanches huit quinze vingt deux octobre mil
huit cent trente sept, ont été publiés sans opposition
dans l'Eglise de Lachaux, le baus de mariage, de
Marc François Louis Gues, de Lachaux domicilié
à Seruy, fils majeur (né le 27 mai 1808) de Abraham
Samuel Gues et de sa femme Marguerite née Loup
Et Fautine Marie Ledouble, de Genève y domiciliée
fille mineure (née le 12 décembre 1819) de Pierre
Gabriel Ledouble, et de sa femme défunte Jeanne
Esther Charlotte née Baurquin, sur le vu de la
Déclaration du Pasteur de Seruy (L. Dor) certifiant
que ce baus est conforme à la Loi.

W. Nicati Pasteur

3

114.
Guez
ou
Chanson

Les Dimanches vingt neuf Assil, six et treize
mai mil huit cent trente huit, ont été publiés
sans opposition dans l'Eglise de Lachaux, les
promesses de mariage de, Henri François Guez
de Lachaux domicilié à Moiry, fils majeur (né le
22 octobre 1811) de feu Jean Olivier Guez et de sa
veuve Jeanne née Guichet; Et Marianne François
Chanson, de Moiry y domiciliée, fille mineure (née
le 6 aout 1818) de Jean François Chanson, et de
sa femme Rose François née Chanson; sur le
vu de la déclaration du Pasteur de Cuarnes (Priss)
certifiant que ces promesses sont conformes à la Loi.

W. Nicati Past^r

115
Pelloux
ou
Guez

Les Dimanches un, huit et quinze Juillet mil
huit cent trente huit, ont été publiés sans opposi-
tion dans l'Eglise de Lachaux les promesses de mariage
de Henri Pelloux, de Fony domicilié à Yverdon fils
majeur (né le 19 octobre 1813) de François Pelloux
et de sa femme Louise née Saucy - Et Jeanne
Louise Charlotte Henriette Guez, de Laponay et de
Lachaux fille majeure (née le 2 octobre 1814) de Jean
Louis Timothé Isaac Guez, et de sa femme Anne Marie
née Michod, domiciliés à Yverdon; sur le vu de la déclara-
tion du Pasteur d'Yverdon (Decoppet) certifiant que ces
promesses sont conformes à la Loi.

W. Nicati Past^r

116.
Guez
ou
Sébaud

Les Dimanches quinze, vingt deux, vingt neuf Juillet mil
huit cent trente huit, ont été publiés sans opposition dans l'Eglise de
Lachaux, les promesses de mariage de Isaac Louis Rodolphe Guez
de Lachaux et de Laponay domicilié à Feuthalay fils majeur de
Jean François Louis Guez, et de sa femme défunte Jeanne Louise
née Adocet, - et Marie François Sébaud, de Sullys y
domiciliée, fille majeure de Samuel Sébaud, et de Jeanne née
Barbey sa femme; sur le vu de la déclaration du Pasteur
de Feuthalay (Lissot), certifiant que ces promesses sont
conformes à la Loi.

W. Nicati Past^r

117
Haak
in
Tschudi

Les Dimanches neuf seize vingt trois Septembre, mil huit cent trente huit, ont été publiés sans opposition dans l'Eglise de Lachaux les promesses de mariage de Gottlieb Haak, de Linderhof au Royaume de Wurtemberg domicilié à Bofflen et précédemment à Lachaux, fils de Salomon Haak et de Luise Jeanne née Geiger, et de sa femme Barbara née Geiger, (née le 30 Janvier 1780).

Et Marguerite Tschudi, de Lupsingen au Canton de Bâle Campagne, domiciliée à Bofflen, et précédemment à Brétoumier fille de Jean Feutz et de Suzanne née Pitschard, et veuve de Jacob Tschudi (née le 13 novembre 1785)

- 1. De l'acte de naissance de deux enfants
- 2. De l'acte mortuaire de Barbara née Geiger;
- 3. De l'acte mortuaire de Jacob Tschudi;

Et de la permission du Département de Justice et Police en date du 5 Septembre 1838.

H. Nicati Fautt

118.
Guey
in
Demiville

Les Dimanches onze dix huit, vingt cinq Novembre mil huit cent trente huit, ont été publiés sans opposition dans l'Eglise de Lachaux, les promesses de mariage, de Jean Pierre Louis Guey de Cossonay et de Lachaux, domicilié à Denezzy, fils majeur (né le 25 Août 1812) de Jean Louis Timothée Tardieu et de sa femme Anne Marie née Minod - et Marie François Demiville, de Sittartzel, Seldelber et Rossens domicilié à Denezzy, fille mineure (née le 20 Mars 1816) de Jean Pierre Demiville et de sa femme Suzanne née Burnat, sur le vu de la déclaration du Maire de Denezzy (Guey), certifiant que ces promesses sont conformes à la Loi.

H. Nicati Fautt



119
Guesy
ou
Ducoppet

Les Dimanches vingt sept Janvier, trois et dix Février
mil huit cent trente neuf, ont été publiés sans opposition
dans l'Eglise de Lachaux, les promesses de mariage de:
Abraham Marc Guesy de Cossonay et Lachaux domicilié à
La Sarra et précédemment à Lonsanne, fils majeur (né le
20 Août 1813) de Henri Guesy et de Madelaine née Widmer
sa femme, et Françoise Catherine Ducoppet de Sursiraz,
domicilié à Lonsanne, fille majeure (née le 12 Décembre 1813)
de François Ducoppet, et de Suzanne née Boudet sa femme,
sur le vu de la Déclaration du Pasteur de Cossonay (Oliver)
certifiant que ce mariage est conforme à la Loi.

H. Niati Past

3

120.
Moser
ou
Dupuy,

Les Dimanches vingt quatre Février, trois et dix Mars mil
huit cent trente neuf, ont été publiés sans opposition dans
l'Eglise de Lachaux, les promesses de mariage de Jean Louis
Moser, de la Corporation du Canton de Vaud, domicilié
à Lachaux, fils majeur de Ferdinand Moser, et de sa femme
Nanette née Leoubère, et Jacqueline Dupuy, de Lachaux domi-
cilié à Genève, fille majeure de feu Jean Dupuy, et de
sa femme défunte Nicole Mollet; sur le vu de l'acte de
Naissance de l'Époux, et de l'extrait de Naissance de l'Épouse;

H. Niati Past

3

121
Courard
ou
Berger

Les Dimanches, dix, dix sept et vingt quatre Mars mil
huit cent trente neuf, ont été publiés sans opposition
dans l'Eglise de Lachaux les promesses de mariage de:
Jean Philippe Courard de Lufinay domicilié à Lachaux
fils majeur (né le 4 Juillet 1797) de Jean Henry Courard
et de sa femme Rose née Landfried, et Madeline
Abramini Berger d'Éclépens et y domicilié fille majeure
de Abraham Emmanuel Berger et de sa femme Louise
née Gevery, (née le 11 Octobre 1813); sur le vu des
extraits de Naissance des deux époux.

H. Niati Past

3

N° 122
Viret
ou
Guesp

Les Dimanches dix sept, vingt quatre et
trente Mars mil huit cent trente neuf, ont été
publiés dans l'église de Lachaux
le premier de mariage de Jean Samuel Viret
de Villars, Lurcelin et de Gottione Domicile audit
Gottion, fils majeur (né le 19 décembre 1803) de
Fédéric Salomon Viret et de sa femme Reanne
née Porchet et Reanne Guesp de Lachaux, do-
-micielle à Gottion, fille majeure de François
Daniel Guesp et de sa femme Reanne Marie née
Tardy (née le 11 octobre 1811), sur le vu de l'acte
- tenu au Tuteur de Grancey (Monantier), certifiant
que ces promesses sont conformes à la Loi.

W. Nicati Tait

3

N° 123
Geckeler
ou
Suichet

Les Dimanches sept quatorze vingt un avril mil -
huit cent trente neuf, ont été publiés dans l'église
dans l'église de Lachaux, le premier de mariage de
Jean Geckeler de Genève et y domicilié, fils de feu
Jacob Geckeler et de défunte Anne Agzoli sa femme,
et Marie Louise Suichet de Lachaux domiciliée à
Genève, fille de Jean Marie Suichet, et de sa femme
Louise née Toyet, sur le vu de l'acte passé à Genève
- Mignot, le premier officier de l'Etat civil, légalisé par
le Secrétaire d'Etat De Roches.

W. Nicati Tait

3

N° 124
Boscard
ou
Suichet

Les Dimanches quatorze, vingt un, vingt huit
Avril mil huit cent trente neuf, ont été publiés
sans opposition dans l'église de Lachaux le
premier de mariage de Charles Louis Boscard
de Rolle et de Mont, domicilié à Rolle, fils majeur
de feu François Boscard, et de Marie Anne née

Scheudter sa sœur, Et Catherine Weichert de Lachaux
domiciliée à Prolle, fille majeure de Jean Marie
Weichert et de Louise née Joyet sa femme, sur le vu de
la déclaration du Pasteur de Prolle (Gleyre) certifiant
que ces promesses ~~à la Loi~~ sont conformes à la Loi.

W. Nicati Past

3

125
Feyrollez
in
Prochat

Les dimanches cinq, douze, dix neuf mai mil huit cent
neuf, ont été publiés sans opposition dans l'Eglise de
Lachaux, la promesse de mariage de Louis Simon
Feyrollez de Sillars Lurry y domicilié et précédemment à
Lachaux, fils majeur (né le 15 Feb 1807) d'Etienne Feyrol-
lez et de sa femme Louise née Tacquilland - et Louise
Mariane Prochat, de l'abbaye, domiciliée au Fort et préci-
dément à Sullierus, fille mineure (née le 22 Mars 1818)
d'Abraham Louis Samuel Prochat et de sa femme Louise
Marie née Belaz, sur le vu de la déclaration du Pasteur
de l'abbaye (Cosmaz) certifiant que ces promesses sont
conformes à la Loi.

W. Nicati Past

3

126
Weichert
in
Fradel

Les Dimanches Dix huit-vingt cinq Aout, première
Septembre mil huit cent huit, ont été publiés
sans opposition dans l'Eglise de Lachaux, la promesse de
mariage de Jean Louis Weichert bourgeois de Lachaux
domicilié à Lagon fils majeur de David François Weichert
et de Catherine née Arnaud sa femme - et Françoise
Fradel, domiciliée à Lagon, fille mineure des défunts
Claude Fradel et de Louise née Tignard sa femme,
sur le vu de sa permission accordée par le départe-
ment de Justice et Police, permission déposée aux archives
de la Paroisse.

W. Nicati Past

3

N° 127.

Guey
et
Gleyre

Les dimanches quinze & vingt deux Septembre mil huit cent trente neuf, ont été publiés sans apposition dans l'Eglise de Luchaux, les promesses de mariage, de François Joseph Guey de Luchaux domicilié au Hasre, fils majeur (né le 20 Mars 1810) de Marc Charles Louis Guey, et de Jeanne née Guey sa femme - et Arme Henriette Marie Gleyre de Lessonay, domiciliée, fille mineure (née le 15 Septembre 1816) de Louis Gleyre et de sa femme Charlotte née Carrand, sur le vu de la déclaration du Tuteur de Lessonay (Olivier) certifiant que ces promesses sont conformes à la Loi, et de la dispense de la troisième publication, dispense accordée par le Département de Justice et Police, par date du dix neuf courant.

T'approuve l'adjonction du mot Louis en tête de la 6^e ligne

J. Nicoté Tunt

3

N° 128

Küchler
Bürriquet

Les dimanches dix sept, vingt quatre Novembre, premier Décembre mil huit cent trente neuf ont été publiés sans apposition dans l'Eglise de Luchaux, les promesses de mariage de Louis Emmanuel Küchler de Luchaux domicilié à La Barra fils majeur (né le 16 Mars 1810) de François Küchler et de Françoise née Favre sa femme - et Marie Marguerite Bürriquet d'Illet-Pittet domiciliée à La Barra fille majeure (née le 22 Juillet 1809) de Etienne Bürriquet et de Marguerite née Bardet sa femme, sur le vu de la déclaration du Tuteur de La Barra / Chevannes / certifiant que ces promesses sont conformes à la Loi.

J. Nicoté Tunt

3

129
Wuichet
ou
Dunoyer

Les Dimanches huit, quinze, vingt deux Mars mil huit cent quarante, ont été publiés sans opposition dans l'Eglise de Lachaux, les promesses de mariage de François Gabriel Wuichet, bourgeois de Lachaux domicilié à Genève, fils majeur de feu Jean Wuichet et de sa femme défunte Marguerite née Rouzon Et Jeanne Louise Dunoyer, de Dullier, domiciliée à Genève, fille majeure de Jean Charles Louis Benjamin Dunoyer et de sa femme Judith née Gabay, sur le vu de l'acte passé à Genève, signé A. Golaz officier de l'Etat civil, et légalisé par le Conseil Secretaire d'Etat signé de Rocher.

H. Nicati Fant

130
Wuichet
ou
Noverraz

Les Dimanches cinq douze dix neuf avril mil huit cent quarante, ont été publiés sans opposition dans l'Eglise de Lachaux les promesses de mariage de Marie Louise Wuichet de Lachaux domiciliée à Genève fille majeure de feu Jean Marie Wuichet et de Louise née Joyet sa femme. Et Suzanne Louise Noverraz, de Cully et Lully domiciliée à Genève fille de Jean Abraham Noverraz et de sa femme Charlotte Madeleine née Sagrel, sur le vu de l'acte de naissance de l'époux et de l'acte passé à Genève, signé A. Golaz officier de l'Etat civil et légalisé par le Conseil Secretaire d'Etat signé de Rocher.

H. Nicati Fant

131
Wuichet
ou
Farges

Les Dimanches douze, dix neuf, vingt six avril mil huit cent quarante, ont été publiés sans opposition dans l'Eglise de Lachaux les promesses de mariage de Jean François Isaac Wuichet de Lachaux domicilié à Lyon fils majeur de feu Jean François Wuichet, et de sa femme défunte Suzanne Françoisie née Court, et Cesarine Farges domiciliée à Lyon, fille majeure de Pierre Farges et de sa femme Jeanne née Tillot

- sur le vu de l'acte de naissance de l'époux, et de l'acte
passé à Lyon sur les mains du notaire Hodier.

W. Nicati Fait

132

Moser

Ausermier

Les Dimanches quatorze, vingt-un, vingt-huit Juin
mil huit cent quarante, ont été publiés sans opposition
dans l'Eglise de Lachaux le premier de mariage, de
Jean Louis Moser de la Corporation du Canton de Haut
Dominié à Lachaux fils majeur (né le 6 Décembre 1795)
de Louis Etie Ferdinand Moser, et de sa femme défunte
Anne Marie née Lemithe - et Jeanne Suzanne
Etienne Ausermier, de Teubraz, domicilié à Schauduis,
fille majeure (née le 9 avril 1807) de feu François Ausermier
et de sa femme défunte Marguerite née Durilland; sur
le vu de l'acte de naissance de l'époux et de l'extrait de
naissance de l'épouse, constatant que l'un et l'autre
sont majeurs.

W. Nicati Fait

133.

David

Rosset

Les Dimanches cinq, onze, dix neuf Juillet mil
huit cent quarante, ont été publiés sans opposition
dans l'Eglise de Lachaux le premier de mariage de,
Rodolphe François Louis Samuel David, d'Espertine
domicilié à Lachaux, fils majeur (né le 17 Mars 1811)
de Jean Pierre David, et de sa femme Suzanne née
Charlet - et Jeanne Marie Henriette Rosset de
Lachaux y domiciliée fille majeure (née le 25 Aout 1814)
de feu Henri Rosset, et de sa femme Louise Suzanne
née Duranney, sur le vu de l'extrait de naissance
de l'époux, et de l'acte de naissance de l'épouse, con-
statant que l'un et l'autre sont majeurs. /

W. Nicati Fait

134
Morel
ou
Marrel

Les dimanches vingt sept Septembre, quatre et onze
Octobre mil huit cent quarante, ont été publiés sans oppo-
sition dans l'Eglise de Lachaux, les promesses de mariage
de Louis Daniel Morel de Marnand domicilié à Lachaux
fils mineur (né le 14 Octobre 1819) d'Abraham Jacob Morel
et de sa femme Louise née Casin - et Jenny Marrel
d'Yvonand, domiciliée à la Maugettas fille mineure (née
le 22 avril 1819) de Jean Louis Marrel et de sa femme
Marie née Gallaudat. Sur le vu de la déclaration du
Pasteur d'Yvonand (Germont) certifiant que ces promesses
sont en règle conformément à la Loi.

W. Nicati Pasteur

Par autorisation du Département de Justice et
Police, j'ai remis la tenue du présent registre à mon
Suffragant Monsieur le ministre Jean Louis Chappuis.

Copronay 20 novembre 1840

W. Nicati Pasteur

135

Gues
ou
Lavey

Les dimanches vingt-deux et vingt-neuf novembre et dixième
^(mil-huit-cent-quarante)
Décembre ont été publiés sans opposition dans l'Eglise de Lachaux
les promesses de mariage entre Louis Samuel Gues, bourgeois de La-
chaux, domicilié à Penthalaz, fils majeur de Joseph Gues et
de Jeanne Isabelle née Girardet sa femme, d'une part; et Jeanne
Françoise Lavey, bourgeois d'Eclevens, domicilié à Penthalaz, fille
mineur d'Abraham Lavey et de Jeanne Louise Henriette née Moret
sa femme, d'autre part; sur le vu de la déclaration du Pasteur de
Dailens (Horsach) certifiant que ces promesses sont en règle
conformément à la Loi.

L'époux est né le 17^e Octobre 1810.

L'épouse est née le 5^e Octobre 1822.

Approuvé d'adjonction des mots Ju Louis Chappuis past. suff. cog.
mil-huit-cent-quarante

Ju Louis Chappuis past. suff. cog.

N° 136
Berger
et
Guex

Les Dimanches sept, quatorze, vingt un Mars
mil huit cent quarante un ont été publiés sans
opposition dans l'Eglise de Sachaux, les promesses
de mariage de Jean Gabriel Berger, d'Eliphas
et de Romaul sur Laurence domiciliés à Noville
fils majeur (né le 7 novembre 1814) de Gabriel Berger
et de sa femme Françoise née Jacquillard - et Jeanne
Guex de Sachaux domiciliés chez Suarbecq, fille
majeure (née le 7 Mars 1814) de Louis Samuel Guex
et de sa femme Françoise Marie née Baffat; sur
le vu de la déclaration du Fabricien de Cusponay (Abisier)
certifiant que ces promesses sont en règle.

H. Nivati Fait

N° 137
Guex
et
Cailler

Les Dimanches vingt un, vingt huit Mars, et quatre
Avril mil huit cent quarante un ont été publiés
sans opposition dans l'Eglise de Sachaux les promesses
de mariage de Louis Guex de Cusponay et Sachaux
domiciliés à Cusponay fils mineur (né le 27 Août 1819)
de Abraham Guex et de Marianne née Jollard sa
femme, et Suzanne Jenny Françoise Cailler
de Cusponay, y domiciliés fille majeure de feu
Jean Timothée Cailler et de sa femme Henriette
née Monachon (née le 12 Mars 1813); sur le vu
de la déclaration du Fabricien de Cusponay (Abisier)
certifiant que ces promesses sont en règle.

H. Nivati Fait

1841

54

138
Henschel
ou
Berger

Les Dimanches dix huit, vingt cinq Avril et deux mai mil huit cent quarante un, ont été publiés sans opposition dans l'Eglise de Lachaux le promesse mariage, de Pierre Henschel de la haud' ou domicile à Actun, fils majeur (né le 7 Mars 1816) de feu Jean Rodolphe Henschel et de sa femme défunte Marie Madeleine née Lemp, et Jeanne Louis Henriette Berger d'Elipens domiciliée à Lachaux, fille mineure (née le 5 novembre 1821) de Auguste Berger et de sa femme Jeanne Louise Suzanne née Paudin, sur le vu de l'acte de mariage pour le tout et l'usage mineure.

W. Nicati Faut

3

139
Gleyre
ou
Farcy

Les Dimanches vingt cinq Avril, deux et neuf mai mil huit cent quarante un, ont été publiés sans opposition dans l'Eglise de Lachaux le promesse mariage de Marc Henri Gleyre de Chevilly domicilié à Lachaux fils majeur (né le 12 8^{bre} 1812) de Louis Gleyre et de sa femme Henriette née Allamand et Marie Louis Farcy d'Elipens et de Toussaint domicilié à Breumblen, fille mineure (née le 1^{er} août 1820) de Jacques Farcy et de sa femme Louise née Moraz, sur le vu de la déclaration du Tuteur de Lonnay (Nossier) certifiant que ces trois sont en règle.

W. Nicati Faut

3

140
Possier
ou
Rolland

Les Dimanches vingt sept Juin, quatre, onze Juillet mil huit cent quarante un, ont été publiés sans opposition dans l'Eglise de Lachaux, le promesse de mariage de François Louis Possier de Lachaux domicilié à Lyon fils majeur de feu François Daniel Possier, et de sa femme Jeanne François née Grander - et Marie Rolland Francaise, domiciliée à Lyon fille majeure de feu Clotilde Rolland, et de sa femme défunte Marguerite née Chaurin, sur le vu de l'acte passé par devant le notaire Rambaud; acte qui dépose aux archives de la Paroisse.

W. Nicati Faut

141
Durand
ou
Suichet

Les dimanches dix huit, aingt cinq Juillet mil huit cent quarante un, ont été publiés sans opposition dans l'Eglise de Luchaux, les promesses de mariage de Louis André Patthasar Durand, de Genève y domicilié fils de feu Paul Durand et de sa femme Suzanne née Mermis, - et Henriette Alexandrine Suichet, de Luchaux domiciliée à Genève fille de Marie François Suichet;

Ces promesses ont été publiées sur le vu:

1^o De l'acte passé à Genève par devant l'officier de l'Etat civil signé des arts, et légalisé par le Secrétaire d'Etat de Rocher.

2^o De la permission du Département de Justice et Police en date du treize Juillet mil huit cent quarante un.

3^o De la dispense d'une troisième publication, dispense accordée par le Département en date du dix sept Juillet Lesquelles pièces déposent aux archives de Tarascon.

H. Nicati Toub

3

142
Guey
ou
Caillier

Les dimanches treize, vingt, vingt sept Février mil huit cent quarante deux, ont été publiés sans opposition dans l'Eglise de Luchaux, les promesses de mariage, de François Guey, de Luchaux domicilié avec son père fils majeur (né le 30 7bre 1815) de Louis Samuel Guey et de sa femme Françoise Marie née Batjat, et Suzanne Adèle Caillier, de Daillens y domiciliée, fille majeure (née le 16 Février 1815) de Georges Caillier et de sa femme Madeleine née Mayor, sur le vu de la déclaration du Tuteur de Daillens / Hostach / certifiant que ces promesses sont en règle.

H. Nicati Toub

3

143
Audetat
ou
Leubarz

Les dimanches dix, dix sept, vingt quatre avril mil huit cent quarante deux ont été publiés sans opposition dans l'Eglise de Luchaux les promesses de mariage de Charles Frédéric Audetat de Neuchâtel, domicilié à Yverdon, fils majeur (né le 17 Septembre 1814) de

Suzanne Marguerite Audetat — Et Suzette
 Fanchette Louise Leubaz de Cussonay, domiciliée à
 Lachaux, fille majeure (née le 17 Janvier 1817)
 de Jean Leubaz et de sa femme Louise née Cha-
 mat. Ces promesses ont été publiées sur le vu
 de l'acte de Naissance de l'époux, et de la permission
 du Département de Justice et Police en date du
 1^{er} Avril 1842.

W. Nicoté Fark

3

N^o 144
 Besson
 ou
 Chenuz

Les Dimanches vingt six Juin, trois et dix Juillet
 mil huit cent quarante deux, ont été publiés sans
 opposition dans l'Eglise de Lachaux, les promesses de
 mariage de Isaac Louis Besson de Dierley, domi-
 cilié, fils majeur (né le 9 novembre 1799) de Pierre Delis
 Besson et de sa femme Anne Elizabeth née Bisot
 veuf de Louise Charlotte Lucie ou Besson —
 Et Marie Suzanne Chenuz de Mont-richeu domicili-
 née à Lachaux fille majeure (née le 26 Janvier 1817)
 de François Frédéric Chenuz et de sa femme Louise
 Suzette née Chappuis, sur le vu de la déclaration
 du Pasteur de Lisle (Leubacher), certifiant que ces
 promesses sont en règle.

W. Nicoté Fark

N^o 145
 Guep
 ou
 Perey

Les Dimanches dix, dix-sept, et vingt quatre Juillet
 mil huit cent quarante deux, ont été publiés sans op-
 position dans l'Eglise de Lachaux, les promesses de
 mariage de, Jean François Isaac Louis Guep, de Lachaux
 et de Cussonay, domicilié à Lachaux, fils majeur (né le
 7 Juillet 1819) de Jean François Louis Guep et de sa
 femme Françoise née Pehat. Et Louis-François
 Sophie Perey, de Cussonay, y domicilié, fille mineure
 (née le 26 Juillet 1823) de Marc François Perey et
 de sa femme Marie Françoise Louise née Hoffer.
 Sur le vu, de l'acte de Naissance de l'époux, et de son
 seulement donné à ce mariage par la mère de
 l'épouse mineure.

W. Nicoté Fark

3

146.
Lerchod
ou
Trollet

Les Dimanches dix sept, vingt quatre, trente un Juillet mit huit et quarante deux, ont été publiés sans opposition dans l'Eglise de Lachaux, le promoteur de mariage de Henri Louis Lerchod, de Dommartin et de Kiltan Trinité Domicile à Lachaux, fils majeur (né le 8 novembre 1817) de Jean Pierre Lerchod et de sa femme Jeanne Marie née Guillemin et Rose Suzanne Trollet de Sigonay Domicile à Lachaux fille majeure (née le 30 mai 1816) de feu Pierre Daniel Trollet et de sa femme Jeanne Rose née Cortez, sur le vu des actes de Naissance de deux époux.

W. Nicati Fant

3

147
Guez
ou
Charlet

Les Dimanches vingt cinq Septembre, deux, et neuf Octobre mit huit et quarante deux, ont été publiés sans opposition dans l'Eglise de Lachaux le promoteur de mariage de Jean François Guez de Lachaux et de son épouse Domicile à Epinay fils majeur (né le 8 mai 1800) de Louis Gabriel Guez et de sa femme Julie née Joannin. - Et Jeanne Suzanne Charlet de Daillens Domicile à St. Vigne vier Epinay fille majeure (née le 13 Mars 1815) de François Charlet et de sa femme Jeanne née Vaucher, sur le vu des Actes d'Etat civil du pasteur de Epinay (Chavannes) certifiant que ce promoteur sont en règle.

W. Nicati Fant

3

148
Charlet
ou
Guez

Les Dimanches deux neuf seize Octobre mit huit et quarante deux, ont été publiés sans opposition dans l'Eglise de Lachaux le promoteur de mariage de Marc Louis Samuel Charlet, de Daillens Domicile à Epinay fils majeur (né le 1 avril 1812) de François Charlet et de sa femme Jeanne née Vaucher - et Jeanne Suzette Guez de Epinay

et de Lachaux domicilié à Coprony fille ma-
 - jeure (née le 7 avril 1802) de Louis Gabriel
 Guey et de sa femme Judith née Troumin,
 sur le vu de la délibération du pasteur de Cop-
 - ronay (Chaux-de-Fonds) certifiant que ce mariage
 s'est fait en règle. /

H. Nivati Pasteur

3

N 149
 Guey
 et
 Reynaud

Les Dimanches Treize octobre, six et treize No-
 - vembre ont été publiés sans opposition dans l'E-
 - glise de Lachaux le promesse de mariage de
 Jean François Gabriel Guey de Lachaux y domicilié
 fils majeur né le 7 août 1812, de Jean David Guey
 et de sa femme Jeanne Suzanne née Schwendler
 ex Thémiste Reynaud du Chêne domicilié à
 Fribourg fille majeure (née le 28 mars 1817) de
 Frédéric Reynaud et de sa femme Marianne née
 Rochard; sur le vu des actes de naissance des
 deux époux. /

H. Nivati Pasteur

3

1843

N 150
 Trolliet
 et
 Guey

Les Dimanches six, sept quinze, Janvier mil
 huit cent quarante trois, ont été publiés sans
 opposition dans l'Eglise de Lachaux le promesse
 de mariage de Jean Pierre Trolliet de Vignevaux
 domicilié à Lachaux, fils majeur (né le 4 février 1819)
 de Pierre Daniel Trolliet et de sa femme Rose
 née Cortisoy et Aline Guey de Lachaux y
 domiciliée fille mineure (née le 3 Juin 1821) de
 Samuel Gabriel Guey et de sa femme Anne
 Marie Alexandrine Elizabeth née Brocard, sur le
 vu des extraits de naissance des époux et du consen-
 - tement donné par le père et mère de l'épouse
 mineure. /

H. Nivati Pasteur

3

N 151
Trollet
Guey

Les Dimanches vingt six Fevrier, cinq et treize Mars ont été publiés sans opposition dans l'Eglise de Lachaux la promesse de mariage de Jean François Trollet de Signey domicilié à Lachaux, fils majeur né le 21 Janvier 1807 de Pierre David Trollet et de sa femme Rose née Lathery; Et François Danielle Guey de Lachaux y domicilié fille majeure née le 22 novembre 1810 de Jean Guey et de sa femme Charlotte née Prudaz; sur le vu de cette déclaration des deux contractants qui sont majeurs.

W. Nicati Faut

N 152
Guey
Bobens

Les Dimanches vingt trois, trente Avril, sept Mai mil huit cent quarante trois, ont été publiés sans opposition dans l'Eglise de Lachaux, la promesse de mariage de Jean Marie Louis Guey de Lachaux y domicilié fils majeur (né le 25 Décembre 1809) de Daniel Guey et de sa femme Anne Kerey; - et Jeanne Marie Louis Bobens de Villedubierre domiciliée à Grancy fille majeure née le 13 novembre 1812 de Marie Louis Bobens et de sa femme Jeanne Louise née Demont; sur le vu de la Déclaration de l'auteur de Grancy (L. Léger) certifiant que ces promesses sont en règle.

W. Nicati Faut

N 153
Eparis
Mingard

Les Dimanches quatorze - vingt un, vingt huit Mai mil huit cent quarante trois, ont été publiés sans opposition dans l'Eglise de Lachaux, la promesse de mariage de Pierre Auguste Eparis de Durbles y domicilié, fils majeur (né le 1 Mars 1805) de Alexandre Eparis et de Louise Françoise née Charsson sa femme - Et Jeanne Marie Mingard de Chapelles domiciliée à Lachaux, fille majeure (née le 16 Juillet 1819)

de Jean François Samuel Mingard et de
Jeanne Anne née Grey sa femme; sur le vu
des actes de naissance des deux jeunes entendants
qui de sont majeurs.

N. Nicati Fait

3

71454

Grey

Despoud

Les Dimanches huit, quinze vingt deux Octobre
mil huit cent quarante trois, ont été publiés sans
opposition dans l'Eglise de Laubourg, les promesses
de mariage de Marc Grey de Lopronez et
Lachaux domicilié à Lopronez fils majeur (né
le 28 Juillet 1820) de Jean François Daniel Grey
et de sa femme Jeanne François née Bertholet
Et Jeanne Louise Despoud de Lopronez et
de Lopronez domiciliée à Lopronez fille mineure
(née le 9 Janvier 1821) de Jean Simon Despoud
et de sa femme Louise née Gaudin, sur le vu
de la Déclaration du pasteur de Lopronez (Cherbourg)
certifiant que ces promesses sont en règle.

N. Nicati Fait

3

71455

Duret

Nisseloe

Les Dimanches vingt deux, vingt neuf Octobre
et cinq Novembre mil huit cent quarante trois
ont été publiés sans opposition dans l'Eglise de
Laubourg, les promesses de mariage de Jean
Claude Duret D'Orni domicilié à Lencenne et
présentement à Laubourg fils majeur (né le 21 Sep-
tembre 1814) de Jean Etienne Duret et de sa femme
Claudine née Poyssier - et Elisa Louise Jeanne
Nisseloe d'Eschamps domiciliée à La Sarre fille
mineure (née le 6 Mai 1823) de Henri Samuel
Nisseloe et de sa femme Jeanette née Jacquinet
Sur le vu de la Déclaration du pasteur de
La Sarre (E. Court) certifiant que ces promesses
sont en règle.

N. Nicati Fait

3

Les Dimanches cinq, douze, dix neuf et
 N° 156 vembre mil huit cent quarante trois, ont
 Tanchaud été publiés sans opposition dans l'Eglise
 et de Lachaux, le promoteur de mariage de
 Dupuis Henri Louis Samuel Tanchaud, de Tolo-
 - chaux y domicilié fils mineur (né le 22 Aout
 1823) de Abraham Antoine Tanchaud et
 de sa femme Jeanne Suzanne née Momm
 Et Louise Julie Dupuis de Sencouleur
 domiciliée à Lachaux fille mineure (née le
 19 Mars 1822) de feu Louis Samuel Dupuis
 et de Louise Marianna née Leubay sa
 sœur; après que les deux ont pris acte
 de leurs états de naissance, et le consentement
 de leurs parents respectifs, donné à ce mariage
 W. Mirati Past

N° 157 Les Dimanches vingt six Novembre, trois et dix
 Jordan Décembre mil huit cent quarante trois, ont été
 Suichet publiés sans opposition dans l'Eglise de Lachaux
 le promoteur de mariage de Jean Louis Jordan
 d'Allaman y domicilié, fils majeur (né le 28.
 mai 1794) de Jean Marie Jordan, et de sa femme
 Jeanne Louise née Sordet, veuf de Suzanne née
 Dejson — Et Jeanne Françoise Suichet de Lachaux
 domiciliée à Féchay, fille majeure (née le 25 Juin
 1801) de Jean Suichet et de Suzanne Pauline
 née Jaquier sa femme; sur le vu de la délibération
 du Tuteur d'Allaman (Corday) certifiant que
 ces promesses sont en règle.

W. Mirati Past

1158
Guignard
Wichet

Les Dimanches vingt un, vingt deux, vingt trois, vingt quatre Février ont été publiés dans l'Eglise de Sachaux les promesses de mariage de Louis Guignard du lieu domicilié à Copronay fils majeur (né le 23 novembre 1811) de Jean François Guignard et de sa femme Françoise née Polaz - Et Jeanne Suzanne Wichet de Sachaux y domiciliée fille majeure (née le 23 février 1809) de François Wichet et de sa femme Françoise née Favre, sur le vu des extraits de naissance des époux constatant qu'ils sont l'un et l'autre majeurs

W. Rivati Fait

1159
Bubloz
Gruaz

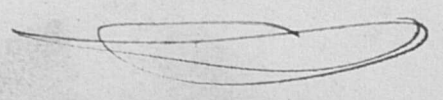
Les Dimanches quatre, onze, dix huit, vingt deux Février ont été publiés dans l'Eglise de Sachaux les promesses de mariage de François Samuel Bubloz de Sachaux domicilié à Aubonne fils majeur (né le 8 mai 1792) de Jacob Bubloz et de sa femme Jeanne née Chavot - Et Jeanne Françoise Henriette Jaquette Gruaz de Lisle domiciliée à Aubonne fille majeure (née le 1806) de Jean Marc Samuel Marnet et de sa femme Jeanne Suzanne Henriette née Bernier, femme de Louis Ferdinand Gruaz, sur le vu des extraits de naissance des époux, et de l'extrait mortuaire de Louis Ferdinand Gruaz.

W. Rivati Fait

Le Procureur du District de Copronay, soussigné fait remire de présent existante à des pièces justificatives à Monsieur le Vicaire Duplant, successeur de Monsieur le Vicaire décedé.

Copronay le 21. Avril 1844-

Le Procureur
R. Mouton



N. 160.
Gauillard
(dit Golar)

Brun.

Béné dans le tem-
ple de Cassonay
le 11 Octobre 1844.
3 DuPlan Fischer
Pasteur

Les Dimanches onze dix huit & vingt cinq aout, mil -
huit cent quarante quatre, les bans de mariage de Jean
Louis Henri Daniel Gauillard (Golar) fils majeur de Louis
Gauillard de l'Abbaye Vallée du Lac de Joux, & de Manette
sa femme, domiciliés à Lachaux, & de Françoise
fille illégitime de David Benjamin Brun d'oulens, &
de Louise Marie Voland de Lachaux, fille mineure autori-
sée, aussi domiciliés à Lachaux, ont été publiés dans le tem-
ple de Lachaux, sans opposition.

L'époux est né le 29 Mars 1819.

L'épouse est née le 30 aout 1823.

Ces bans écrits par moi, étoient en règle. DuPlan Fischer Past.

N. 161.
Renaud
et
Gaudin.

Béné dans le tem-
ple de Cassonay le
27 décembre 1844.
3 DuPlan Fischer
Pasteur

Les dimanches dix, dixsept & vingt quatre no-
vembre mil-huit-cent quarante quatre, les bans de
mariage de Henri fils majeur de Jean Abram
Renaud de Lachaux, & de Fanchette Emery sa femme,
domiciliés à Perroy, auparavant à Lachaux, & de
Jeane fille mineure (autorisée) de feu Louis -
Gaudin de Chevilly, & de Jeane Madelaine Capt
sa femme, aussi domiciliés à Perroy, ont été publiés
sans opposition dans le temple de Lachaux.

L'époux est né le 17 Janvier 1820.

L'épouse — le 12 Juin — 1823.

J'ai vu les actes de naissance des époux, & le consentement
de la mère de l'épouse. DuPlan Fischer Past.

N. 162
Badoux
et
Lambert.

Les dimanches six, treize & vingt Juillet mil. huit cent
quarante cinq, les bans de mariage de François Samuel
fils de feu Philippe Badoux & de Jeane veuve Renaud
sa femme, de Crémin domiciliés à Paris, rue de Verneuil
n. 11. 10 Arrondissement, et de Caroline fille majeure
de Claude François Lambert, & de Jeane François Lœjler
sa femme, de Champagny sur Vengeance, Département de
la Côte d'or domiciliés à Paris dans la maison ci dessus,
ont été publiés sans opposition dans le temple de Lachaux.
Ces bans, déjà affichés à Paris, étoient en règle, vu les pa-
piers qui ont été produits & les informations prises au dépar-
tement de Jurtin & police du Canton de Vaud.

L'époux est né le 26 Janvier 1821.

DuPlan Fischer
Pasteur

N° 163.
Bubloz
&
Panchaud

Les dimanches dix, dix sept, & vingt quatre aoust mil huit cent quarante cinq, les bans de mariage de François Louis Bubloz de Lachaux, y domicilié, fils majeur de Louis Bubloz & de Louise née Prosset sa femme, & de Louise Henriette Françoise Panchaud de Lonay & de Pôlier le grand, domiciliée à Lausanne, fille majeure de Jean Samuel Panchaud, & de Jeanne Henriette née Corbay sa femme, ont été publiés sans opposition dans le temple de Lachaux; Ces bans étaient déclarés en règle par Monsieur le Ministre Schreiber Suffrag. à Lausanne, en date du 19 Juillet 1845.

L'Évêque de Lausanne
Désiré Fickler Pasteur

Je fais remise de ce registre avec les pièces justificatives à Monsieur le Ministre L'Évêque de Lausanne.

Cossonay le 8 - Décembre 1845.

L'Évêque de Lausanne

N° 164.
Bubloz
&
Secaultre

Les dimanches, quatre, onze & dix huit Janvier mil huit cent quarante six, les bans de mariage de Henri François Louis Bubloz de Lachaux, domicilié au bout vallée de la de Joux, fils majeur de Jean François Louis Bubloz & de Jeanne Charlotte dite Rochat sa femme, avec Nanette Adeline Secaultre du phenit, domiciliée aux Bieys commune de l'Abbaye, fille mineure de David Félix Secaultre & de Jeanne Madeleine née Henry sa femme, ont été publiés sans opposition dans l'Eglise de Lachaux & après la déclaration du Pasteur de l'Abbaye (dioc) que les Epoux ont rempli auprès de lui les formalités voulues par la loi.

L'Évêque de Lausanne

N° 165.
Biquet
&
Voland

Les dimanches, huit, quinze & vingt deux Février mil huit cent quarante six, les bans de mariage de Émile Frédéric Biquet du dioc, domicilié à Vallières, fils majeur de Rodolphe Samuel Biquet & de Désirée Jeanne Catherine née Biquet sa femme, avec Louise Françoise Voland de Lachaux, y domiciliée, fille majeure de Jean Jean Voland & de Marguerite née Renaud sa femme ont été publiés sans opposition dans l'Eglise de Lachaux, après que les Epoux ont eu rempli auprès de moi les formalités voulues par la loi.

L'Évêque de Lausanne

N° 166.
Voland
&
Golar

Les dimanches sept, quatorze & vingt un Juin mil huit cent quarante six, les bans de mariage de Jean Louis Voland de Lachaux, y domicilié, fils majeur de Marie Voland, avec Jeanne Marie Louise Golar de l'Abbaye du dioc de Joux, domiciliée à Lausanne, fille majeure de François Louis David Golar & de Anne née Furchod sa femme ont été publiés sans opposition dans l'Eglise de Lachaux, & après la déclaration d'un des pasteurs de Lausanne (dioc) que les Epoux ont rempli auprès de lui les formalités voulues par la loi.

L'Évêque de Lausanne

N^o 167.
Schubpach
Marendaz.

Les Dimanches, vingt-sept et vingt-neuf Novembre & six Décembre mil huit cent quarante-six, les bans de Mariage de Louis Frédéric Schubpach de Oberrhalden paroisse d'Alchtheten Canton de Berne Domicilié à Sachaux, fils majeur de Nicolas Schubpach & de Nanette Künne sa femme, avec Nanette Marendaz de Mathod, y domiciliée, fille majeure de Louis Marendaz & de Marie née Lamber sa femme, ont été publiés sans opposition dans l'Eglise de Sachaux, d'après la déclaration du Pasteur de Champvent (Thévoz) que les Epoux ont rempli auprès de lui les formalités voulues par la loi.

L'Officier d'Etat Civil
L. S.

N^o 168.
Duvannev
Rosset.

Les Dimanches sept quatorze & vingt-un Février mil huit cent quarante-sept les bans de Mariage de Charles François Duvannev de Chavannes sur la Veyron, Domicilié à St Denis, fils majeur de François Duvannev & de Julie née Meylan sa femme, avec Jeanne Louise Rosset de Sachaux, y domiciliée, fille mineure de François Louis Rosset & de Jeanne Françoise née Aubert sa femme, ont été publiés sans opposition dans l'Eglise de Sachaux après que les Epoux ont eu rempli auprès de moi les formalités voulues par la loi.

L'Officier d'Etat Civil
L. S.

N^o 169.
Authier
Renaud.

Les Dimanches, vingt-huit Janvier, quatre & onze février mil huit cent quarante-neuf, les bans de mariage de Jean François Louis Authier de l'Abbaye Domicilié à Berron, fils majeur de Jean Etienne Authier & de Jeanne née Berger sa femme, avec Henriette Renaud de Sachaux, domiciliée à Berron, fille majeure de Jean Abram Renaud & de Françoise née Emery sa femme, ont été publiés sans opposition dans l'Eglise de Sachaux d'après la déclaration de l'Officier provisoire de l'état civil de la paroisse de Berron, que les dits Epoux ont rempli auprès de lui les formalités voulues par la loi.

L'Officier d'Etat Civil
L. S.

N^o 170.
Blanchet
Rochat ni Rosy.

Les Dimanches quinze vingt-sept & vingt-neuf Avril mil huit cent quarante-neuf, les bans de Mariage de François Louis Blanchet des Clées, y domicilié, fils majeur de Jean Louis Blanchet & de Suzanne née Conod sa femme, avec Jeanne Marianne Françoise Rochat née Rosy, de l'Abbaye, domiciliée à Sachaux, fille majeure de Jean Antoine Rosy, & de Marie Henriette née Mingard sa femme, Neuve de Jean Antoine Rochat de l'Abbaye, ont été publiés sans opposition dans l'Eglise de Sachaux, après que les Epoux ont eu rempli auprès de moi les formalités voulues par la loi.

L'Officier d'Etat Civil
L. S.

N° 171.
Joly
&
Humbert.

Les Dimanches, dix, dix-sept & vingt quatre Juin mil huit-cent quarante-neuf, les bans de mariage de François Gabriel Joly, de Berchier, domicilié à Aubonne, fils majeur de Marie Henri Joly & de Jeanne Marguerite née Monod sa femme, avec Jeanne Louise Humbert, de Satchaux, domiciliée à Aubonne, fille mineure autorisée de Charles Humbert & d'Anne Sophie Henriette née Renaud sa femme, ont été publiés sans opposition dans l'Eglise de Satchaux, d'après la déclaration de l'officier provisoire de l'état civil de la paroisse d'Aubonne, que les Epoux ont rempli auprès de lui les formalités voulues par la loi.

L'Officier Public

N° 172.
Magneat
&
Bubloz.

Les Dimanches neuf, seize & vingt-trois Septembre mil huit-cent quarante-neuf, les bans de Mariage de Henri Gabriel Magneat de Naulion, y domicilié, fils majeur de Abram Louis Magneat & de Marie née Reynoud sa femme, avec Louise Jenny Bubloz de Satchaux, y domiciliée, fille majeure des Défunts Jean François Louis Bubloz & Jeanne Charlotte Elvie née Rochat ses père & mère, ont été publiés sans opposition dans l'Eglise de Satchaux après que les Epoux ont eu rempli auprès de moi les formalités voulues par la loi.

L'Officier Public

N° 173.
Métral
&
Renaud.

Les Dimanches vingt huit Octobre, quatre & onze Novembre mil huit-cent quarante-neuf les bans de Mariage de Jean Gabriel Louis Métral de Duillier, y domicilié fils majeur de Jean Antoine François Métral & de Marguerite née Perrotet sa femme, avec François Marie Renaud de Satchaux domicilié à Lausanne, fille majeure de Jean Abram Renaud & de Susanne François née Emery sa femme, ont été publiés sans opposition dans l'Eglise de Satchaux d'après la déclaration du Pasteur de Duillier, que les Epoux ont rempli auprès de lui les formalités voulues par la loi.

L'Officier Public

N° 174.
Fissot
&
Renaud.

Les Dimanches neuf, seize & vingt-trois Décembre mil huit-cent quarante-neuf les bans de Mariage de Louis Daniel Fissot de Montaubion & Charbonnay, domicilié à Lausanne, fils majeur de Jean Marie Fissot & de Jeanne Rose née Favel sa femme, avec Nanette Renaud de Satchaux, y domiciliée, fille mineure de Jean Abram Renaud & de Susanne François née Emery sa femme, ont été publiés sans opposition dans l'Eglise de Satchaux, d'après la déclaration d'un des Pasteurs de Lausanne (S. surtat), que les Epoux ont rempli auprès de lui les formalités voulues par la loi.

L'Officier Public

N^o 175.
Goy
&
Chamot.

Les Dimanches, treize, vingt & vingt sept Janvier mil huit cent cinquante, les bans de Mariage de Henri Alexandre Goy de Vaullion, y domicilié, fils majeur de Jacob - David Goy & de Marianne née Reymond sa femme, avec Marianne Chamot de Sackaux y domiciliée, fille mineure de Frédéric Chamot & de Louise Henriette François née Berger sa femme, ont été publiés sans opposition dans l'Eglise de Sackaux, après que les Epoux ont eu rempli auprès de moi les formalités voulues par la loi.

L. Diaupuis Past^r

N^o 176.
Chamot
&
Braisant.

Les Dimanches vingt, vingt sept Octobre & trois Novembre mil huit cent cinquante, les bans de Mariage de David Rodolph Chamot de Sackaux, y domicilié, fils majeur de Frédéric Chamot & de Louise Henriette François née Berger sa femme, avec Rose Braissant de Chevilly, y domiciliée, fille mineure de Jean Louis Braissant & de Anne Louise née Jonod sa femme, ont été publiés sans opposition dans l'Eglise de Sackaux, d'après la déclaration du Pasteur de Quarens, que les Epoux ont rempli auprès de lui les formalités voulues par la loi.

L. Diaupuis Past^r

N^o 177.
Guex
&
Stoffer.

Les Dimanches, Douze, dix neuf & vingt six Janvier mil huit cent cinquante un, les bans de Mariage de Isaac Gabriel Guex de Sackaux, y domicilié, fils majeur de Samuel Gabriel Guex, & de Anne Marie Alexandrine Elisabeth née Brocard sa femme, avec Jenny Henriette François Stoffer de Ballmoos, (Berne) domiciliée mère de la Sarta, fille majeure de feu David Jacob Stoffer & de Louise Charlotte Sabine née Hore sa veuve, ont été publiés sans opposition dans l'Eglise de Sackaux, après que les Epoux ont eu rempli auprès de moi les formalités voulues par la loi.

L. Diaupuis Past^r

N^o 178.
Mingard
&
Gleyre

Les Dimanches dix neuf, vingt six Janvier & deux Février mil huit cent cinquante un, les bans de Mariage de Jean Daniel Henri Mingard de Chapelle, domicilié mère de Sackaux, fils majeur de feu Jean Abram Mingard & d'Antoinette née Schmidt sa veuve, avec Marie Louise Gleyre, de Chevilly, y domiciliée, fille mineure de Jean Charles Gleyre & de Louise François née Vully sa femme ont été publiés sans opposition dans l'Eglise de Sackaux, d'après la déclaration du Pasteur de Quarens, que les Epoux ont rempli auprès de lui les formalités voulues par la loi.

L. Diaupuis Past^r

N^o 179.
Brun
&
Guez

Les Dimanches vingt trois fevrier, deux & neuf Mars mil huit cent cinquante-un,
les Bans de Mariage de Marc François Brun, de Senardens, y domicilié, fils majeur
de Charles Brun & de défunte Jeannette née Epars sa femme, avec Jeanne Hortense
Guez de Lachaux, y domiciliée, fille majeure de Henri Gabriel Guez & de Louise
Susanne née Hebertier sa femme, ont été publiés sans opposition dans l'Eglise de Lachaux,
après que les Epoux ont eu rempli auprès de moi les formalités voulues par la loi.

L. Chauvin Past^r
(Signature)

N^o 180
Meylan
&
Chamot

Les Dimanches vingt sept avril, quatre & neuf Mai mil huit cent cinquante-un,
les Bans de Mariage de Jules Meylan de Moiry, y domicilié, fils majeur de feu Jacob
Rodolphe Meylan & de Jeanne Louise née Bernay sa veuve, avec Anne Jeanne
Chamot de Lachaux, y domiciliée, fille majeure des défunts Jacob Henri Chamot &
Henriette née Dupuis sa femme, ont été publiés sans opposition dans l'Eglise de Lachaux,
après que les Epoux ont eu rempli auprès de moi les formalités voulues par la loi.

L. Chauvin Past^r
(Signature)

N^o 181.
Reymond
&
Wichet

Les Dimanches, premier, huitième & quinzième de Juin, mil huit cent cinquante-un,
les Bans de Mariage de Jean Louis Etienne Reymond de Chenit, domicilié à Esser-
tines, fils majeur de Isaac Gabriel Reymond & de Marie Susanne née Fintorier sa
femme, avec Sophie Wichet de Lachaux, y domiciliée, fille majeure de Jean Henri
François Wichet & de Françoise Henriette née Favre sa femme, ont été publiés sans
opposition dans l'Eglise de Lachaux, d'après la déclaration du Pasteur de la paroisse
de Gimel, que les Epoux ont rempli auprès de lui les formalités voulues par la loi.

L. Chauvin Past^r
(Signature)

N^o 182.
Golas
&
Rochat

Les Dimanches, six, treize & vingt Juillet mil huit cent cinquante-un, les Bans
de Mariage de Marc Samuel Golas de l'Abbaye, domicilié à Lachaux, fils mineur, auto-
risé, de feu François Louis David Golas, & de Jeanne Cathérine née Furchot sa veuve,
avec Susanne Henriette Jenny Rochat du Lieu, domiciliée à l'Isle, fille majeure de
David Samuel Rochat & de Eugénie Henriette née Rochat sa femme, ont été publiés sans
opposition dans l'Eglise de Lachaux, après que les Epoux ont eu rempli auprès de moi les
formalités voulues par la loi.

L. Chauvin Past^r
(Signature)

192
N° 183.
Friderici
&
Rohdet.

Les Dimanches dix & dix-sept Août mil huit-cent cinquante-un, les Bans de
Mariage de Clement Charles Friderici, d'Allaman, domicilié à Morger, fils de
Henri Friderici & de Elisabeth née Hermin sa femme, veuf en premières noces de
Catherine née Gutmann, avec Jeanne Louise Rohdet de Lachaux, domiciliée à Morger,
fille majeure de François Rohdet & de Jeanne Louise Françoise née Quey sa femme, ont été
publiés sans opposition dans l'Eglise de Lachaux, d'après la déclaration de l'officier de l'Etat
civil de Morger (Jacques), que les Epoux ont rempli auprès de lui les formalités voulues par
la loi, & que le Département de Justice & Police a accordé une dispense de publication
des troisièmes bans.

L'Officier de l'Etat
Civil

N° 184.
Yersin
&
Humbert.

Les Dimanches vingt quatre, trente-cin Août & sept Septembre mil huit-cent cinquante-
un, les Bans de Mariage de Jean Rodolphe Yersin de Rougemont, domicilié à Lachaux,
fils majeur de Jean Rodolphe Yersin & de défunte Marie Madeleine née Cottier sa femme, avec
Jenny Humbert de Lachaux, y domiciliée, fille mineure, autorisée, de feu Jean Marc Henri
dit Jacob Humbert & de Jeanne Louise née Dufour sa veuve, ont été publiés sans opposition
dans l'Eglise de Lachaux après que les Epoux ont eu rempli auprès de moi les formalités
voulues par la loi.

L'Officier de l'Etat
Civil

N° 185.
Chamot
&
Goy.

Les Dimanches, quatorze, vingt-un & vingt-huit Septembre mil huit-cent cinquante-un,
les Bans de Mariage de Jean Louis Chamot de Lachaux, y domicilié, fils majeur de, défunte
Jacob Henri Chamot & Louise Henriette née Dupuis ses père & mère avec Louise Marguerite
Goy de Vaulions, domiciliée à Lachaux, fille majeure de Jacob David Goy & de Marianne née
Reymond, ont été publiés sans opposition dans l'Eglise de Lachaux, après que les Epoux ont
eu rempli auprès de moi les formalités voulues par la loi.

L'Officier de l'Etat
Civil

N° 186.
Bubloz
&
Bouvier.

Les Dimanches dix-huit, vingt-cinq Janvier & premier Février mil huit-cent cinquante-
deux, les Bans de Mariage de Jean Pierre Bubloz, de Lachaux, domicilié à Aubonne, fils
majeur de Jacob Bubloz & de Jeannette née Chamot sa femme, veuf de Jeanne Augustine
famille née Simons, avec Marie Bouvier, d'Ecrais, commune de Collonges, Département
de l'Ain (France) domiciliée à Lausanne, fille majeure de Bernard Bouvier & de Françoise
née Machard sa femme, ont été publiés sans opposition dans l'Eglise de Lachaux, d'après
la déclaration de l'officier provisoire de l'Etat civil de la Baronne d'Aubonne, que les Epoux
ont rempli auprès de lui les formalités voulues par la loi.

L'Officier de l'Etat
Civil

N° 187.
Clement
Berthold

Les Dimanches, vingt-cinq Janvier, un & huit février mil huit-cent cinquante-deux, les bans de Mariage de Jean François Clement, de parnem Ede l'Isle, Domicilié à Lachaux, fils majeur de François Louis Clement & de Jeanne Françoise née Rochat sa femme, avec Louise Aline Berthold de Chardonnay, Domiciliée à Lachaux, fille majeure de Marc Henri Berthold & de Henriette née Schmidt sa femme, ont été publiés sans opposition dans l'Eglise de Lachaux, après que les Epoux ont eu rempli auprès de moi les formalités voulues par la loi.

L'Officier Public

N° 188.
Bubloz
Meingard

Les Dimanches, un, huit & quinze février mil huit-cent cinquante-deux, les Bans de Mariage de Jean Bubloz de Lachaux, y Domicilié, fils mineur, autorisé de François Bubloz & de Jeanne Marie Demaurey, avec Louise Aline Meingard de Chapelle Domiciliée à Lachaux, fille majeure de feu Pierre Abram Meingard & de Marie Louise née Schmidt sa veuve, ont été publiés sans opposition dans l'Eglise de Lachaux, après que les Epoux ont eu rempli auprès de moi les formalités voulues par la loi.

L'Officier Public

N° 189.
Rehaud
Magnier née Forboz

Les Dimanches, sept, quatorze & vingt-un Mars mil huit-cent cinquante-deux, les bans de Mariage de Jean François Louis Rehaud de Lachaux, y Domicilié, fils majeur de Jean Gabriel Rehaud & de sa femme Julie née Ducret, veuf de Jeanne Rose née Rehaud, avec Jeanne Françoise Magnier née Forboz d'Yverand, y Domiciliée, fille majeure de Louis Daniel Forboz & de sa femme Marianne née Maillard, veuve de spirit Louis Magnier, ont été publiés sans opposition dans l'Eglise de Lachaux, d'après la déclaration du Partou d'Yverand, que les Epoux ont rempli auprès de lui les formalités voulues par la loi.

L'Officier Public

N° 190.
Dumont
Humbert née Dufour

Les Dimanches six, huit, vingt-cinq Avril & deux Mai mil huit-cent cinquante-deux, les Bans de Mariage de Emile Dumont du Lode, Domicilié à Lachaux, fils majeur de feu Charles Philippe Dumont & de défunte Justine née Tissot sa femme, veuf de Louise Aline née Henry, avec Jeanne Louise Humbert née Dufour de Lachaux, y Domiciliée, fille majeure de feu David Joseph Dufour & de François né Rehaud sa veuve; veuve de Jean Marie Henri, dit Jacob Humbert, ont été publiés sans opposition dans l'Eglise de Lachaux d'après l'autorisation du Département de Justice & Police en date du 13 avril 1852.

L'Officier Public

N° 191.
Guex
&
Froliet.

Les Dimanches vingt six Septembre, trois & six Octobre mil huit cent cinquante deux, les Banns de Mariage de Louis Guex, de Sachaux & de Cossonay, domicilié à Sachaux, fils majeur de feu Jean Marie Daniel Guex & de Jeanne Françoise Pauline née Guex sa femme, avec Henriette Froliet de Seigneur, domiciliée à Sachaux, fille mineure autorisée de Pierre Daniel Froliet & de Susanne Marie Gabrielle née Laurent sa femme, ont été publiés sans opposition dans l'Eglise de Sachaux, après que les Epoux ont eu rempli auprès de moi les formalités voulues par la loi.

L'Officier Public
J. S.

N° 192.
Besson
&
Rasset.

Les Dimanches, vingt trois, trente Janvier & six Février mil huit cent cinquante trois, les Banns de mariage de Henri Besson, de Boffleur, domicilié à Orbe, fils majeur de Henri Besson & de Marie Prior, avec Caroline Elisa Rasset de Sachaux, domiciliée à Valerbe, fille mineure de Abraham Jacob Rasset & de Rose Françoise née Valtotton sa femme, ont été publiés sans opposition dans l'Eglise de Sachaux, d'après la déclaration du Pasteur d'Orbe, que les époux ont rempli auprès de lui les formalités voulues par la loi.

L'Officier Public
J. S.

N° 193.
Nicole
&
Guex.

Les Dimanches, Douze, Dix neuf & vingt six Juin mil huit cent cinquante trois, les Banns de mariage de Abraham David Nicole Du lieu, domicilié à Morges, fils majeur de Abraham David Moise Nicole & de Jeanne Susanne née Rochat sa femme, avec Susanne Guex de Sachaux, domiciliée à Morges, fille majeure de Jean Pierre Guex & de Julie Henriette née Rochat sa femme, ont été publiés sans opposition dans l'Eglise de Sachaux, d'après la déclaration du second Pasteur de Morges (Jaques) que les Epoux ont rempli auprès de moi les formalités voulues par la loi.

L'Officier Public
J. S.

N° 194.
Guex
&
Fluquenin

Les Dimanches, quatorze, vingt un & vingt huit Août mil huit cent cinquante trois les Banns de Mariage de Gabriel Guex de Sachaux, y domicilié, fils majeur de Samuel Gabriel Guex & de Anne Marie Alexandrine Elisabeth née Brocard sa femme, avec Louise Henriette Marie Fluquenin de La Barra, domiciliée à Cossonay, fille mineure autorisée, de Charles Louis Fluquenin & de Isabelle née Fuhat sa femme ont été publiés sans opposition dans l'Eglise de Sachaux, après que les Epoux ont eu rempli auprès de moi les formalités voulues par la loi.

L'Officier Public
J. S.

N° 195. Les Dimanches, vingt cinq Septembre, deux & neuf Novembre mil huit cent cinquante
 Bouilliant & trois, les Bans de Mariage de Charles Bouilliant de Villars son frere, domicilié à
 & Cossonay, fils majeur des défunts Henri Bouilliant & Françoise née Croisier, deuf en
 Rosset. premières noces de Jeanne Rose née Deuvenex, avec Rose Juliette Rosset de Sachaux,
 & domiciliée, fille majeure des défunts Henri Rosset & Louise née Duranney, ses père
 & mère, ont été publiés sans opposition dans l'Eglise de Sachaux, après que les époux
 ont eu rempli auprès de moi les formalités voulues par la loi.

L. Chauveau
 Notaire

N° 196. Les Dimanches, un, huit & quinze Janvier mil huit cent cinquante quatre, les
 Jaquet & deux, Bans de Mariage de Jules Jérémie Jaquet de Vallorbes, & domicilié, fils majeur de Jean
 Chamot. Louis Jaquet & de Anne Cathérine née Matthey, sa femme, avec Louise Chamot de Sachaux
 domiciliée à Cossonay, fille mineure, autorisée de François Daniel Chamot & de Jeanne
 Mariamine née Desieenthal sa femme, ont été publiés sans opposition dans l'Eglise de Sachaux
 après que les époux ont eu rempli auprès de moi les formalités voulues par la loi.

L. Chauveau
 Notaire

N° 197. Les Dimanches, huit, quinze & vingt, deux ~~Janvier~~ ^{Janvier} mil huit cent cinquante quatre, les
 Perren & deux, Bans de Mariage de David Jean Pierre Perren & Esvertines née Verdun, & domicilié, fils
 Rosset. majeur des défunts David Abraham Perren & Françoise née Prot, ses père & mère, avec Louise
 Adolphine Rosset de Sachaux, & domiciliée & précédemment à Lausanne, & fille majeure de
 Louis Abraham Rosset & de Jeanne Françoise Marguerite née Linder ses père & mère, ont été publiés
 sans opposition dans l'Eglise de Sachaux ~~le 15 Janvier~~ après que les époux ont eu rempli au-
 près de moi les formalités voulues par la loi.

L. Chauveau
 Notaire

N° 198. Le Dimanche dix Septembre mil huit cent cinquante quatre, les Bans de Mariage
 Guex & deux, de Jean Charles Guex de Sachaux, domicilié à Lyon, fils majeur de François Gabriel
 Magnin. Guex & de Françoise née Rosset ses père & mère, avec Françoise Etienne Augustine
 Magnin, Nauboise, domiciliée à Lyon fille majeure de Marc François Magnin & de
 Jeanne Louise Aimée Kötty ses père & mère, ont été publiés sans opposition dans l'Eglise
 de Sachaux sur le vu des promesses de mariage passées par devant notaire & légalisées par
 l'autorité supérieure, le Département de Justice & Police ayant d'ailleurs dispensé de deux
 publications.

L. Chauveau
 Notaire

N° 199.
Schmidt
&
Havel.

Les Dimanches, un, huit & quinze Octobre mil huit-cent cinquante quatre, les Bans de Mariage de Jean Samuel Henri Schmidt de Lavigny, domicilié à Lachaux, fils majeur des défunts Rodolphe Schmidt & Juliette née Dupuis ses père & mère, avec Jeanette Havel d'Orléans, y domiciliée, fille majeure de Jean Pierre Louis Samuel Havel & de Louise née Brandt sa femme, ont été publiés sans opposition dans l'Eglise de Lachaux d'après la déclaration du Pasteur d'Orléans, que les Epoux ont rempli auprès de lui les formalités voulues par la loi.

L. Diaupun Dan
i. 31

N° 200
Mange
&
Guex.

Les Dimanches, trois, dix & dix sept Décembre mil huit-cent cinquante quatre, les Bans de Mariage de Charles Isaac Mange de Rougemont, de Gollion & de Vullerent, domicilié à Lachaux, fils majeur de feu Jean François Mange & de Jeanne Susanne née Leubar sa veuve, avec Jeanne française Guex de Jarnonay & de Lachaux, domiciliée à Lachaux, fille mineure, autorisée de Abram François Guex & de Rose Sara née Jaillat sa femme, ont été publiés sans opposition dans l'Eglise de Lachaux, après que les Epoux ont eu rempli auprès de moi les formalités voulues par la loi.

L. Diaupun Dan
i. 31

N° 201.
Mingard
&
Berger.

Les Dimanches, trente un décembre mil huit-cent cinquante quatre, sept & quatorze Janvier suivant, les Bans de Mariage de Pierre David Louis Mingard de Chapelle, domicilié à Chavannes le Secron, fils majeur de Jean Henri Mingard & de Suzanne Marie née Magnenat sa femme, avec Marie François Berger d'Eclepens, domiciliée à Lachaux, fille majeure d'Auguste Berger & de Jeanne Louise Susanne née Baudin, sa femme, ont été publiés sans opposition dans l'Eglise de Lachaux, après que les Epoux ont eu rempli auprès de moi les formalités voulues par la loi.

L. Diaupun Dan
i. 31

N° 202.
Wuichet
&
Mathieu.

Les Dimanches, dix huit, vingt-cinq février & quatre Mars mil huit-cent cinquante cinq, les Bans de Mariage de Jean François Wuichet de Lachaux, domicilié à Lyon, fils majeur des défunts Jean Henri François Wuichet & Françoise Henriette née Favre ses père & mère, avec Marie Mathieu, française domiciliée à Lyon, fille majeure de feu André Mathieu & de Marie née Marquis sa veuve, ont été publiés sans opposition dans l'Eglise de Lachaux sur le vu des promesses de Mariage passées devant Notaire & légalisées par l'autorité supérieure

L. Diaupun Dan
i. 31

N° 203.

Burnier

Humbert

Les Dimanches, dix-huit, vingt-cinq février & quatre Mars mil huit-cent cinquante-cinq, les Banns de Mariage de Jean Gabriel Burnier de T. Lieres, domicilié à Villars sous Yens, fils majeur de Jean Henri Burnier & de Marguerite née Burdet sa femme, avec Marie Humbert de Lachaux, y domiciliée, & précédemment à Grancy, fille majeure de Charles Humbert & de Anne Sophie Henriette née Renaud sa femme, ont été publiés sans opposition dans l'Eglise de Lachaux, après que les époux ont eu rempli auprès de moi les formalités voulues par la loi.

L'Orateur

N° 204.

Dayer

Gingins

Les Dimanches, vingt-cinq Février, quatre & onze Mars mil huit-cent cinquante-cinq, les Banns de Mariage de Jean Henri Dayer de Charannes sur le Veysron, domicilié à Lachaux, fils majeur de Jean Jacob Bénédicte Dayer & de Henriette née Aubert sa femme, avec Henriette Gingins de la Sarra, domiciliée à Lachaux, fille majeure de Henri Gingins & de Jeanne Henriette née Berthold sa femme, ont été publiés sans opposition dans l'Eglise de Lachaux après que les Epoux ont eu rempli auprès de moi les formalités voulues par la loi.

L'Orateur

N° 205.

Cochet

Vittet

Les Dimanches, dix-huit, vingt-cinq Mars & premier Avril mil huit-cent cinquante-cinq, les Banns de Mariage de Marc Henri Cochet d'Epflès, y domicilié, fils majeur de Jean Henri Cochet & de Jeanne Bénigne Françoise née Banchaut, sa femme, avec Louise Isaline Vittet de Daillens, domiciliée à Lachaux, fille mineure, autorisée, de Louis Samuel Vittet & de Julie Isaline née Demont sa femme, ont été publiés sans opposition dans l'Eglise de Lachaux, d'après la Déclaration du Pasteur d'Epflès, que les Epoux ont rempli auprès de lui les formalités voulues par la loi.

L'Orateur

N° 206.

Rossy

Berriraz

Les Dimanches, trois, six & dix-sept Juin mil huit-cent cinquante-cinq, les Banns de Mariage de David Louis Philippe Rossy, de Lachaux, y domicilié, fils majeur de François Philippe Gabriel Rossy & de Susanne Périx, avec Louise Berriraz de Charornay, domiciliée à Lachaux, fille mineure, autorisée de Abram Berriraz & de Marianne née Margot sa femme, ont été publiés sans opposition dans l'Eglise de Lachaux, après que les époux ont eu rempli auprès de moi les formalités voulues par la loi.

L'Orateur

N^o 207.
 Duvanneq
 &
 Rochat n^{ee} Pöschung
 Les Dimanches vingt deux, vingt neuf Juillet & cinq Aout mil huit cent cinquante cinq
 les Bans de Mariage de Marc François Duvanneq, de Charannenle Neyron, Domicilié, fils
 majeur de David Duvanneq & de Jeanne Marie n^{ee} Neuschwanden sa femme, veuf en secon-
 d^e noces de Jenny Esther n^{ee} Gowers, avec Louise Marie Rochat n^{ee} Pöschung, de l'Ab-
 baye, Domiciliée a Lachaux, fille d'Abraham Pöschung & de Jeannette n^{ee} Jordan sa
 femme, veuve en premières noces de Adam François Rochat, ont été publiés sans opposition
 dans l'Eglise de Lachaux d'après la déclaration du Pasteur de Lachaux que les époux
 ont rempli auprès de lui les formalités voulues par la loi.

L. Braun Jun^{ior}
 15

N^o 208.
 Wüchert
 &
 Moudin.
 Les Dimanches, dix neuf, vingt six Aout & deux Septembre mil huit cent cinquante
 cinq, les Bans de Mariage de Marc Louis Wüchert de Lachaux, Domicilié a Allaman,
 fils majeur de Anne, Pierre Rodolphe Louis Wüchert & de Susanne Dorothee n^{ee} Sandry,
 sa femme, avec Marie Madeleine Moudin de la Corporation française, Domiciliée a
 Allaman, fille majeure de Jean Samuel Moudin & de Louise française n^{ee} Rouze,
 sa femme, ont été publiés sans opposition dans l'Eglise de Lachaux d'après la Déclaration
 de l'Officier de l'état civil de la paroisse de Berroy, que les époux ont rempli auprès de lui
 les formalités voulues par la loi.

L. Braun Jun^{ior}
 15

N^o 209.
 Renaud
 &
 Haesermans
 Les Dimanches, vingt trois, trente Septembre & sept Octobre mil huit cent cinquante
 cinq, les Bans de Mariage de Henri François Renaud, de Lachaux, Domicilié a Versoix,
 fils majeur des défunts Jean Gabriel Renaud & Julie n^{ee} Ducret sa femme, veuf de
 Jenny Servant, avec Anne Elisabeth Haesermans, de Baettkinder (Berne) Domici-
 lée a Versoix, fille majeure de Samuel Haesermans & de Maria n^{ee} Kehli sa
 femme, ont été publiés sans opposition dans l'Eglise de Lachaux, d'après la déclaration
 de l'Officier de l'état civil de la commune de Versoix, que les époux ont rempli auprès
 de lui les formalités voulues par la loi.

L. Braun Jun^{ior}
 15

N^o 210.
 Chamot
 &
 Murry.
 Les Dimanches, vingt un, vingt huit Octobre & quatre Novembre mil huit cent
 cinquante cinq, les Bans de Mariage de François Samuel Chamot, de Lachaux, Domici-
 lée a Genève, fils majeur des défunts Jacob Henri Chamot & Jeanne Louise Henriette
 Dupuis sa femme, avec Constance Murry, d'origine Sarde, Domiciliée a Genève, fille
 majeure de Jean Pierre Murry & de Françoise Bonnerie sa veuve, ont été publiés sans
 opposition dans l'Eglise de Lachaux d'après la déclaration de l'Officier de l'Etat civil de
 la Ville de Genève, que les époux ont rempli auprès de lui les formalités voulues par la loi.

L. Braun Jun^{ior}
 15

N° 211.
Voland
&
Roser.

Les Dimanches, onze, dix-huit & vingt-cinq Novembre mil huit-cent cinquante-cinq, les Bans de Mariage de Jean Marc Voland de Sachaux, y domicilié, fils majeur de feu Jean Voland & de Marguerite née Renaud sa femme, avec Louise Marie Roser de Sachaux, domiciliée à Genève, fille majeure de Louis Abram Roser & de Jeanne Marguerite née Linder sa femme, ont été publiés sans opposition dans l'Eglise de Sachaux, après que les époux ont eu rempli auprès de moi les formalités voulues par la loi.

L'Officier Public
[Signature]

N° 212.
Berthold
&
Mingard.

Les Dimanches, vingt, vingt-sept Janvier & trois février mil huit-cent cinquante-six, les Bans de Mariage de Rodolphe Henri Samuel Berthold de Chardonnay, domicilié à Sachaux, fils majeur de Marc Henri Berthold & de Louise née Schmidt, sa femme, avec Jeanne Louise Mingard de Chapelle, domiciliée à Sachaux, fille majeure des défunts Jean François Samuel Mingard & Jeanne Anne née Guex sa femme, ont été publiés sans opposition dans l'Eglise de Sachaux après que les époux ont eu rempli auprès de moi les formalités voulues par la loi.

L'Officier Public
[Signature]

N° 213.
Bignens
&
Renaud.

Les Dimanches, huit, quinze & vingt-deux Juin mil huit-cent cinquante-six, les Bans de Mariage de Louis Alexis Bignens, de Vaulion domicilié à Rances, fils majeur de Isaac David Bignens & de Marguerite née Goy, sa femme, avec Jeanne Catherine Renaud de Sachaux, domiciliée à Mörzged, fille mineure, autorisée de Henri François Renaud & de Rose Henriette née Chamot sa femme, ont été publiés sans opposition dans l'Eglise de Sachaux après que les époux ont eu rempli auprès de moi les formalités voulues par la loi.

L'Officier Public
[Signature]

N° 214.
Wuichet
&
Megroz née Pache

Les Dimanches, quinze, vingt-deux & vingt-neuf Juin mil huit-cent cinquante-six, les bans de Mariage de Jules François Wuichet de Sachaux, domicilié à Sausanne, fils majeur de Jean Antoine Wuichet & de Jeanne Charlotte née Guyaz sa femme, d'une part avec Susanne Marie née Pache, fille majeure de Jean Louis Pache & de Jeanne Cathérine née Vannay sa femme, & Neveu de Jean Louis Megroz de Lutry & Jully, domicilié à Sausanne, ont été publiés sans opposition dans l'Eglise de Sachaux d'après la déclaration d'un des Parties de Sausanne (L'curat) que les époux ont rempli auprès de lui les formalités voulues par la loi.

L'Officier Public
[Signature]

N^o 215.
Mange
Mingard.

Les Dimanches, treize, vingt & vingt sept Juillet mil huit cent cinquante six, les Banns de mariage de Jules François Henri Mange de Quarnens & de Rougemont, domicilié rière Lachaux, fils majeur de Jean Charles Antoine Louis Mange & de Jeanne Judith née Gleyre sa femme, avec Françoise Henriette Mingard de Chapelle, domiciliée à Charavon le Vézou, fille majeure de Jean Henri Mingard & de Susanne Marie née Magnenat sa femme, ont été publiés sans opposition dans l'Eglise de Lachaux, après que les époux ont eu rempli auprès de moi les formalités voulues par la loi.

L'Orateur
D.

N^o 216.
Desbanges
Berthold.

Les Dimanches, Douze, dix-neuf & vingt six Octobre mil huit cent cinquante six, les Banns de mariage de Henri Felix Emanuel Desbanges, de Nag, domicilié à Vufflens le Château, fils majeur de Jean Jacques Louis Desbanges & de défunte Jeannette Louise née Duraz sa femme, avec Françoise Berthold de Chardonney, domiciliée à Lachaux, fille majeure de Jean Henri Frédéric Berthold & de Susanne née Renaud sa femme, ont été publiés sans opposition dans l'Eglise de Lachaux, après que les époux ont eu rempli auprès de moi les formalités voulues par la loi.

L'Orateur
D.

N^o 217.
Séchaud
Jaccard.

Les Dimanches, seize, vingt-trois & trente Novembre mil huit cent cinquante six, les Banns de mariage de François Louis Séchaud, de Gollion, y domicilié, fils majeur de Jean François Séchaud & de Jeanne Elisabeth née Séchaud sa femme, avec Rose Jenny Jaccard de Ste Croix, domiciliée à Lachaux, fille mineure, autorisée, de Jean Séverin Jaccard & de Judith née Conod sa femme, ont été publiés sans opposition dans l'Eglise de Lachaux, d'après la déclaration du Pasteur de Gray, que les époux ont rempli auprès de lui les formalités voulues par la loi.

L'Orateur
D.

N^o 218.
Mingard
Breda.

Les Dimanches, vingt-trois, trente Novembre & sept Décembre mil huit cent cinquante six, les Banns de mariage de Daniel, Louis Mingard de Chapelle, domicilié rière Lachaux, fils majeur de feu Jean Samuel Mingard & de Jeanne Marie née Trolliet sa veuve, avec Eugénie Breda de Chevilly, y domiciliée, fille mineure, autorisée, de feu François David Samuel Breda & de Sophie née Aubert sa veuve, ont été publiés sans opposition dans l'Eglise de Lachaux après que les époux ont eu rempli auprès de moi les formalités voulues par la loi.

L'Orateur
D.

N° 219.
Renard
&
Chanson née Florey.

Les Dimanches, huit, quinze & vingt deux Mars mil huit cent cinquante sept, les Banns de mariage de François Louis Renard, de Lachaux, domicilié à Sévery, fils majeur des défunts Henri Renard & sa femme Jeanne née Dumont, avec Suzette Julie Chanson née Florey, de Sévery, y domiciliée, fille de Marc Louis Florey & de défunte Charlotte Judith née Ferdinand sa femme divorcée de Marc François Chanson, ont été publiés sans opposition dans l'Eglise de Lachaux d'après la déclaration du Pasteur de Campigny, que les époux ont rempli auprès de lui les formalités voulues par la loi.

L'écuyer past
[Signature]

N° 220.
Aulhier
&
Desponds.

Les Dimanches, vingt deux, vingt neuf Mars & cinq Avril mil huit cent cinquante sept, les Banns de mariage de Jean Marc Henri Aulhier, de St Lierre & de l'Abbaye, domicilié à Sonnaz & précédemment à Lachaux, fils majeur de Jean François Aulhier & de Louise Henriette née Pittet sa femme, avec Jenny Desponds de Lusberg, domiciliée à Morger, fille majeure de George Louis Henri Desponds & de Jeanne née Lädermann sa femme, ont été publiés sans opposition dans l'Eglise de Lachaux d'après la déclaration de l'un des Pasteurs de Morger (Viennet) que les époux ont rempli auprès de lui les formalités voulues par la loi.

L'écuyer past
[Signature]

N° 221.
Delacrettas
&
Renard

Les Dimanches, vingt deux, vingt neuf Mars & cinq Avril mil huit cent cinquante sept, les Banns de mariage de Jean Marc Henri Delacrettas de Lapraz & d'Yvorne, domicilié à Cuarnens, fils mineur de feu Jacques Gabriel Delacrettas & de Jeanne Suzanne née Bonnard sa veuve, avec François Renard de Lachaux, y domicilié, fille majeure de Henri François Renard & de Rose Henriette née Chamot sa femme, ont été publiés sans opposition dans l'Eglise de Lachaux d'après la déclaration du Pasteur de Cuarnens, que les époux ont rempli auprès de lui les formalités voulues par la loi.

L'écuyer past
[Signature]

N° 222.
Wuichet
&
Arnold.

Les Dimanches vingt quatre, trente un Mai & sept Juin mil huit cent cinquante sept, les Banns de mariage de Charles Auguste Wuichet, de Lachaux, domicilié à Rolle, fils majeur de Catherine fille de Jean Marc Wuichet, avec Sophie Arnold de Neuveiten (Thurgovie) domiciliée à Erlach (Berne) fille majeure de feu Jacques Arnold, ont été publiés sans opposition dans l'Eglise de Lachaux d'après la déclaration du Suppléant du Pasteur de Rolle, que les époux ont rempli auprès de lui les formalités voulues par la loi.

L'écuyer past
[Signature]

N°223.
Margot
&
Rohet.

Les Dimanches, deux, neuf & vingt-six Juillet mil huit cent cinquante-sept, les bans de mariage de Charles François Louis Margot, de T'evrix, domicilié à Bully, fils majeur de Jean François Nicolas Margot & de Jeanne Françoise née Borgeaud, avec Marie Louise Rohet de Lachaux, domiciliée à Bully, fille majeure de François Rohet & de Jeanne Louise Françoise née Quer, ont été publiés sans opposition dans l'Eglise de Lachaux d'après la déclaration du Pasteur de Bully, que les époux ont rempli auprès de lui les formalités voulues par la loi.

L'Officier Public
[Signature]

N°224.
Girardet
&
Meylan

Les Dimanches, deux, neuf & seize Août mil huit cent cinquante-sept, les bans de mariage de Louis Ferdinand Girardet, de Senthalar, y domicilié, fils majeur de Henri Girardet & de Louise Marie née Prior, sa femme, avec Louise Meylan, de Chenit, domiciliée à Lachaux, fille majeure de feu Jacques Louis Meylan & de Judith Marianne née Albert sa veuve, ont été publiés sans opposition dans l'Eglise de Lachaux après que les époux ont eu rempli auprès de moi les formalités voulues par la loi.

L'Officier Public
[Signature]

N°225.
Azier
&
Vuichet.

Les Dimanches, quatre, onze & dix-huit Octobre mil huit cent cinquante-sept, les bans de mariage de Louis David Azier, d'Aubonne y domicilié, fils mineur, autorisé, de feu Henri Louis Azier & de Charlotte Amélie née Lagnel, sa femme, avec Jeanne Jules Vuichet, de Lachaux, domiciliée à Aubonne fille majeure de feu Jean François Louis Vuichet & de Marie née Barbey sa veuve, ont été publiés sans opposition dans l'Eglise de Lachaux d'après la déclaration du Pasteur d'Aubonne, que les époux ont rempli auprès de lui les formalités voulues par la loi.

L'Officier Public
[Signature]

N°226.
Renaud
&
Lugeon.

Les Dimanches, onze, dix-huit & vingt-cinq Octobre mil huit cent cinquante-sept, les bans de mariage de Jean Renaud, de Lachaux, domicilié à Chesilly, fils majeur de Jean Abram Renaud & de Suzanne Françoise née Emery sa femme, avec Françoise Charlotte Thaline Lugeon de Chesilly, y domiciliée, fille majeure de Jean Henri Lugeon & de Gabrielle née Guyot sa femme, ont été publiés sans opposition dans l'Eglise de Lachaux d'après la déclaration du Pasteur de Quarens, que les époux ont rempli auprès de lui les formalités voulues par la loi.

L'Officier Public
[Signature]

N^o 227.
Rosset
&
Petelin.

Les Dimanches, un, huit & vingt deux Novembre mil huit cent cinquante sept, les bans de mariage de Francois Auguste Rosset de Lachaux, domicilié à Genève, fils mineur, autorisé de Louis Abraham Rosset & de Jeanne Françoise Marguerite née Linder sa femme, avec Louise Petelin, d'origine Sarde, domiciliée à Genève, fille mineure autorisée de Francois Petelin & de Marie née Girod sa femme, ont été publiés sans opposition dans l'Eglise de Lachaux d'après la déclaration de l'Officier civil de la Ville de Genève, que les époux ont rempli auprès de lui les formalités voulues par la loi.

L'Ancien Maire
S

N^o 228
Babelay
&
Rosset née Blanc.

Les Dimanches, six, treize & vingt Décembre mil huit cent cinquante sept, les bans de mariage de Jean Pierre Louis Babelay, de Bournens, y domicilié, fils majeur de Jean Louis Babelay & de défunte Jeanne Françoise née Batain, veuf en premières noces de Françoise Moras, avec Henriette Rosalie née Blanc, veuve de Jean Pierre Rosset, de Lachaux, y domiciliée, fille des défunts Jean Sébastien Blanc & Jeanne Suzanne née Schreider, ont été publiés sans opposition dans l'Eglise de Lachaux, d'après la déclaration de l'Officier provisoire de l'état civil de la paroisse de Venthay, que les époux ont rempli auprès de lui les formalités voulues par la loi.

L'Ancien Maire
S

N^o 229.
Rosset
&
Gleyre

Les Dimanches, vingt un, vingt huit février & sept Mars mil huit cent cinquante huit, les bans de mariage de Henri Auguste Rosset de Lachaux, y domicilié, fils majeur de Francois Louis Rosset & de Jeanne Françoise née Aubert, sa femme, avec Jeanne Charlotte Gleyre de Chevilly, y domiciliée, fille majeure de feu Louis de Jean Baptiste Gleyres & de Jeanne Henriette née Allaman sa veuve, ont été publiés sans opposition dans l'Eglise de Lachaux après que les époux ont eu rempli auprès de moi les formalités voulues par la loi.

L'Ancien Maire
S

N^o 230.
Vaucher
&
Renaud.

Les Dimanches, sept, quatorze & vingt un Mars mil huit cent cinquante huit, les bans de mariage de Henri Alexis Vaucher, de Fleurier (Neuchâtel) y domicilié, fils majeur de feu Henri Louis Aimé Vaucher & de Suzanne Marguerite née Grandjean, avec Vanette Jenny Renaud de Lachaux, domiciliée aux Bonts (Neuchâtel), fille majeure de Louis Renaud & de défunte Marie Louise née Dubois, ont été publiés sans opposition dans l'Eglise de Lachaux, d'après la déclaration de l'Officier de l'état civil de Fleurier, que les époux ont rempli auprès de lui les formalités voulues par la loi; & sur l'autorisation du Département de Justice & Police.

L'Ancien Maire
S

N° 231.
Renaud
&
Mange.

Les Dimanches, huit, quinze & vingt deux Août mil huit cent cinquante huit, les bans de mariage de Jean Louis Renaud de Lachaux, domicilié à Quarnens, fils majeur de Henri François Renaud & de Rose Henriette née Chamot, sa femme avec Louise Henriette Mange de Quarnens, y domiciliée, fille majeure de feu Jean Charles Antoine Louis Mange & de Jeanne Judith née Gleyze sa femme ont été publiés sans opposition dans l'Eglise de Lachaux après que les époux ont eu rempli auprès de moi les formalités voulues par la loi.

L'Officier Public
L. Schaufpund

N° 232.
Voland
&
Baqvier.

Les Dimanches, vingt six Septembre, trois & dix Octobre mil huit cent cinquante huit, les bans de mariage de Louis Henri Voland de Lachaux, domicilié rière Gilly, fils majeur de Jean Voland & de Marguerite née Renaud, sa femme, avec Susanne Françoise Baqvier de Denger, domiciliée à Gilly, fille majeure de Jean Charles Baqvier & d'Anne Marie née Seewer sa femme, ont été publiés sans opposition dans l'Eglise de Lachaux d'après la déclaration du Pasteur de Bursins, que les époux ont rempli auprès de lui les formalités voulues par la loi.

L'Officier Public
L. Schaufpund

N° 233.
Pittet
&
Henchoz.

Les Dimanches, seize, vingt trois & trente Janvier mil huit cent cinquante neuf, les bans de mariage de Eugène Louis Pittet de Sampigny, domicilié à Lachaux, fils majeur de Henri Louis Pittet & de Susanne Charlotte née Reboud sa femme, avec Julie Louise Françoise Henchoz de Château d'œp, domiciliée à Gollions, fille mineure, autorisée de Louis Henchoz & de Françoise Estaline Louise née Chauvet sa femme, ont été publiés sans opposition dans l'Eglise de Lachaux d'après la déclaration du Pasteur de Sampigny, que les époux ont rempli auprès de lui les formalités voulues par la loi.

L'Officier Public
L. Schaufpund

N° 234.
Chanson
&
Moser.

Les Dimanches, vingt trois, trente Janvier & six février mil huit cent cinquante neuf, les bans de mariage de Jean Jules Marc Chanson de Moiry, y domicilié, fils majeur de Louis Emanuel Chanson & de Jeanne Françoise née Decollogny sa femme, avec Henriette Moser de la corporation Vaudoise, domiciliée à Lachaux, fille mineure, autorisée de Jean Louis Etac Moser & de Jacqueline née Dupuy sa femme, ont été publiés sans opposition dans l'Eglise de Lachaux d'après la déclaration du Pasteur de Quarnens, que les époux ont rempli auprès de lui les formalités voulues par la loi.

L'Officier Public
L. Schaufpund

N^o 235.
Breda
x
Rostet

Les Dimanches, vingt-trois, trente Janvier & six février mil huit cent cinquante-neuf, les bans de mariage de Jean François Breda de Chevilly, domicilié à Lachaux, fils majeur des défunts, Jean François Breda & Jeanne Suzanne née Voland sa femme, avec Jeanne Henriette Rostet de Lachaux, y domiciliée, fille majeure de Jean Daniel Bénédicte Rostet & de Anne Catherine née Bauerd sa femme, ont été publiés sans opposition dans l'Eglise de Lachaux après que les époux ont eu rempli auprès de moi les formalités voulues par la loi.

L. Diaupubart

N^o 236
Voland
x
Wuichet

Les Dimanches, vingt, vingt-sept Mars & trois Avril mil huit cent cinquante-neuf, les bans de mariage de François Louis Voland de Lachaux, y domicilié, fils majeur de feu Jean Voland & de Marguerite née Renaud, sa femme, avec Jeanne Wuichet de Lachaux, y domiciliée, fille majeure de Jeanne Suzanne Wuichet, ont été publiés sans opposition dans l'Eglise de Lachaux après que les époux ont eu rempli auprès de moi les formalités voulues par la loi.

L. Diaupubart

N^o 237
Humbert
x
Pior

Les Dimanches, trois, dix & dix-sept Avril mil huit cent cinquante-neuf les bans de mariage de Louis Isaac Humbert de Lachaux, domicilié à Allens, fils majeur de feu Jean Marc Henri dit Jacob Humbert & de Jeanne Louise née Dupour sa femme, avec Jeanne Henriette Julie Pior, de Gollion, domiciliée à Allens, fille mineure de Jeanne Henriette Pior, ont été publiés sans opposition dans l'Eglise de Lachaux après que les époux ont eu rempli auprès de moi les formalités voulues par la loi.

L. Diaupubart

N^o 238
Kneubuhler
x
Humbert

Les Dimanches, dix-neuf, vingt, six Juin & trois Juillet mil huit cent cinquante-neuf, les bans de mariage de Pierre Kneubuhler de Fracon-Kappelen (Berne) domicilié à Lausanne, fils majeur de Jean Kneubuhler & d'Anna Bichl sa femme, avec Marie Louise Humbert de Lachaux, domiciliée à Lausanne, fille majeure de Jean Marc Henri Humbert & de Jeanne Louise Dupour, sa femme, ont été publiés sans opposition dans l'Eglise de Lachaux, d'après la déclaration que les époux ont rempli auprès de moi les formalités voulues par la loi.

L. Diaupubart

N^o 239.
 Berger
 &
 Dumont née Dufour Marie Voland, avec Jeanne Louise Dumont née Dufour, du Soch, domiciliée à Frey, fille majeure des défunts David Joseph Dufour & Françoise née Renaud sa femme, veuve en secondes noces de Emile Dumont dit Voitel, ont été publiés sans opposition dans l'Eglise de Sackaux après que les époux ont eu rempli auprès de moi les formalités voulues par la loi.

L. Liapin Dat
 15

N^o 240.
 Pollet
 &
 Gaudin.
 Les Dimanches, neuf, seize & vingt-trois Octobre mil huit-cent cinquante-neuf, les bans de mariage de Louis Auguste Pollet, de Vaulion, domicilié à Essertines sur Rolle, fils majeur d'Olivier Pollet & de Françoise Sophie née Sackel sa femme, avec Lisette Gaudin, de Chevilly, domiciliée à Sackaux, fille mineure de Jean Jacques Gaudin & de Louise Françoise née Farrey sa femme ont été publiés sans opposition dans l'Eglise de Sackaux d'après la déclaration du Doyen de parochiens, que les époux ont rempli auprès de moi les formalités voulues par la loi.

L. Liapin Dat
 15

N^o 241.
 Meyland
 &
 Rochat.
 Les Dimanches, neuf, seize & vingt-trois Octobre mil huit-cent cinquante-neuf, les bans de mariage de Marc François Meyland de Moiry, domicilié à Sackaux, fils majeur de Jean François Auguste Meyland & de Jeanne Louise Lisette née Bubler, sa femme, avec Louise Rochat de Chavannes sur le Feyron, domiciliée à Sackaux, fille mineure de feu Jeanne Antoine Rochat & de Jeanne Marianne Françoise née Roxby sa veuve, ont été publiés sans opposition dans l'Eglise de Sackaux, après que les époux ont eu rempli auprès de moi les formalités voulues par la loi.

L. Liapin Dat
 15

N^o 242.
 Wuichet
 &
 Florent.
 Les Dimanches, vingt-trois & trente Octobre mil huit-cent cinquante-neuf, les bans de mariage de Jacob Wuichet de Sackaux, domicilié à Lyon fils majeur des défunts Jean Henri François Wuichet & Françoise Henriette née Favre sa mère, avec Louise Catherine Florent, Française, domiciliée à Lyon, fille majeure de François Florent & de Madeleine née Béguin sa femme, ont été publiés sans opposition dans l'Eglise de Sackaux, sur le vu des promesses de mariage passées devant notaire & dûment légalisées; le Département de Justice & de Police ayant accordé dispense d'une publication.

L. Liapin Dat
 15

N^o 243.

Dupuis

&

Moser.

Les Dimanches, vingt-trois, trente Octobre & six Novembre mil huit-cent cinquante-neuf, les bans de mariage de Henri Edouard Dupuis, de Senarclens, domicilié à Lachaux, fils majeur de feu Louis Samuel Dupuis & de Louise Marianne née Leubaq sa veuve, avec Jeanne Louise Moser de la corporation d'Audoise, domiciliée à Lachaux, fille majeure de feu François Moser & de Jeanne Marie française née Balloz sa veuve, ont été publiés sans opposition dans l'Eglise de Lachaux, après que les époux ont eu rempli auprès de moi les formalités voulues par la loi.

L. Liaupun Past

N^o 244.

Schmidt

&

Guex.

Les Dimanches, trente Octobre, six & treize Novembre mil huit-cent cinquante-neuf, les bans de mariage de Henri Rodolphe Schmidt, de Worb (Berne) & de Lavigny, domicilié à Lachaux, fils mineur, autorisé de feu Marc Henri Rodolphe Schmidt & de Susanne française née Dupuis, sa veuve, avec Louise Ulrike Guex de Lachaux & de Cossonay, domiciliée à Lachaux, fille mineure, autorisée de Abram François Guex & de Rose Sara née Jaillot sa femme, ont été publiés sans opposition dans l'Eglise de Lachaux après que les époux ont eu rempli auprès de moi les formalités voulues par la loi.

L. Liaupun Past

N^o 245

Joyet

&

Guex née Verey

Les Dimanches, vingt-neuf Janvier, cinq & douze février mil huit-cent-soixante, les bans de mariage de Jean Louis Joyet de Chesaux, domicilié à Cossonay, fils majeur de Jean Charles Joyet & de Rose Madeleine née Ruchet sa femme, avec Louise François & Sophie Guex née Verey, née Verey de Lachaux & de Cossonay, domiciliée à Cossonay, fille majeure des défunts Marc François Verey & Marie française Louise née Hoffer sa femme, veuve en premières noces de Jean François Isaac Louis Guex, ont été publiés sans opposition dans l'Eglise de Lachaux, après que les époux ont eu rempli auprès de moi les formalités voulues par la loi.

L. Liaupun Past

N^o 246

Guex

&

Guex.

Les Dimanches, vingt-cinq Mars, un & huit Avril mil huit-cent-soixante, les bans de mariage de Charles Guex de Cossonay & de Lachaux, domicilié à Lachaux, fils majeur de Abram François Guex & de Rose Sara née Jaillot sa femme, avec Charlotte Marie Guex de Lachaux, & domiciliée & précédemment à Genève, fille majeure de feu Isaac Henri Guex & de Jeanne Louise née Brocard sa veuve, ont été publiés sans opposition dans l'Eglise de Lachaux après que les époux ont eu rempli auprès de moi les formalités voulues par la loi.

L. Liaupun Past

N^o 247. Les Dimanches, vingt-cinq Mars, un & huit Avril mil huit cent soixante les bans de mariage
 Fleury de Jules Ami Fleury de Mauraz, domicilié à Chauxanne le Neveu, fils majeur de Henri
 & Louis Fleury & de Rose Marianne née Puchot, sa femme, avec Louis Marguerite Guex,
 Guex de Sackaux, y domiciliée, fille majeure de Jean Isaac Henri Guex & de Jeanne Louise née
 Brocard sa veuve, ont été publiés sans opposition dans l'Eglise de Sackaux, après que les époux
 ont eu rempli auprès de moi les formalités voulues par la loi.

L. Schaufuss Past.
(Signature)

N^o 248. Les Dimanches, treize, vingt & vingt-sept Mai mil huit cent soixante les bans de
 Michot mariage de Moïse Olivier Henri Michot de Vaulion domicilié à Sackaux, fils majeur
 & Berthold des défunts Jean David Gabriel Michot & Marianne née Magnenat sa femme, avec Jeanne
 Berthold Rose Berthold de Chardonnay, domiciliée à Sackaux, fille mineure, autorisée de Marc
 Rodolphe Berthold & de Henriette née Renaud sa femme, ont été publiés sans opposition dans
 l'Eglise de Sackaux après que les époux ont eu rempli auprès de moi les formalités voulues par
 la loi.

L. Schaufuss Past.
(Signature)

N^o 249. Les Dimanches, dix-sept, vingt-quatre Juin & premier Juillet mil huit cent soixante,
 Chamot les bans de mariage de David Rodolphe Chamot de Sackaux, y domicilié, fils majeur de
 & Turbrügg Friedrich Chamot & de défunte Louise Henriette Françoise née Berger, sa femme, veuf en pre-
 mières noces de Hon. Traubant, avec Jenny Louise Françoise Turbrügg de Fritigen (Berne)
 domiciliée à Sackaux, fille mineure, autorisée de Guillaume Turbrügg & de défunte Susanne
 Marie née Jurtel sa femme, ont été publiés sans opposition dans l'Eglise de Sackaux, après que
 les époux ont eu rempli les formalités voulues par la loi.

manus
 a Schaufuss le 8 Oct 1860

L. Schaufuss Past.
(Signature)

N^o 250. Les Dimanches, dix-sept, vingt-quatre Juin & premier Juillet mil huit cent soixante, les
 Gingin bans de mariage de Rodolphe Gingin de La Barra, domicilié à Sackaux, fils majeur de
 & Matthay Henri Gingin & de Jeanne Henriette née Berthol, sa femme avec Françoise Mathy, de Posonay
 y domiciliée, fille majeure de feu Jean François Mathy & de Louise Sabine Henriette Angélique
 dite Françoise née Zühlken, sa veuve, ont été publiés sans opposition dans l'Eglise de Sackaux
 après que les époux ont eu rempli auprès de moi les formalités voulues par la loi.

L. Schaufuss Past.
(Signature)

N^o 251. Les Dimanches, vingt-deux, vingt-neuf Juillet & cinq Aout mil-huit cent-soixante, les bans de mariage de Daniel Guex de Sackaux, y domicilié, fils majeur de Henri Gabriel Guex & de Louise Sabanne née Mercier sa femme, avec Louise Caroline Delagie Secourtre du Chenit, domiciliée à Sackaux, fille mineure, autorisée de Isaac Louis Secourtre & de Anne Caroline née Garnier sa femme, ont été publiés sans opposition dans l'Eglise de Sackaux, après que les époux ont eu rempli auprès de moi les formalités voulues par la loi.

L. Braunpfaund
(Signature)

N^o 252. Les Dimanches, cinq, douze & dix-neuf Aout mil-huit cent-soixante les bans de mariage de Archange Fontana, de Mergovico (Tessin) domicilié à Grancy, fils majeur de Joseph Fontana & de Madeleine née Doma sa femme, avec Louise Meylan de Noiry domiciliée à Sackaux, fille majeure de Jean François Auguste Meylan & de Jeanne Louise Sabanne née Bultoz sa femme, ont été publiés sans opposition dans l'Eglise de Sackaux d'après la déclaration du Pasteur de Grancy, que les époux ont rempli auprès de lui les formalités voulues par la loi.

L. Braunpfaund
(Signature)

N^o 253. Les Dimanches, cinq, douze & dix-neuf Mai mil-huit cent-soixante-un, les bans de mariage de Napoléon Eugène Rossel de Sackaux, domicilié au Locle, fils majeur de feu Abraham Jacob Rossel & de Rose Françoise née Vallotton sa veuve, avec Sophie Louise Nardin, originaire neuchâteloise, domiciliée au Locle, fille mineure, autorisée de James Nardin & de Sophie née Perret Jeanneret sa femme, ont été publiés sans opposition dans l'Eglise de Sackaux d'après la déclaration de l'officier de l'état civil au Locle, que les époux ont rempli auprès de lui les formalités voulues par la loi.

L. Braunpfaund
(Signature)

N^o 254. Les Dimanches, quatre, onze & dix-huit Aout mil-huit cent-soixante-un, les bans de mariage de Henri Rossy, de Sackaux, y domicilié, fils majeur de feu François, Philippe Gabriel Rossy, & de Louise Henriette née Rossel sa veuve, avec Louise Schmidt, de Lavigny, domiciliée à Sackaux, fille mineure, autorisée de feu Marc Henri Rodolph Schmidt & de Françoise née Dupuis, sa veuve, ont été publiés sans opposition dans l'Eglise de Sackaux, après que les époux ont eu rempli auprès de moi les formalités voulues par la loi.

L. Braunpfaund
(Signature)

N^o 255
 Vuichet
 &
 Lachenal.
 Les Dimanches, huit, quinze & vingt deux Septembre mil-huit cent-soixante-un, les bans de mariage de Marc François Vuichet, de Lachaux, domicilié à Genève, & précédemment à Chêne-Thonex, fils majeur des défunts Jean Marc Vuichet & Louise née Joyet, sa femme, avec Marie Lachenal de Genève, domiciliée à Chêne-Thonex, fille majeure des défunts Pierre Lachenal & Marie née Giviard sa femme, ont été publiés sans opposition dans l'Eglise de Lachaux, d'après la déclaration de l'Officier de l'état civil de la Ville de Genève, que les époux ont rempli auprès de lui les formalités voulues par la loi.

L. Braupur Past
 25

N^o 256.
 Rosset
 &
 Lugeon.
 Les Dimanches, treize, vingt & vingt sept Octobre mil-huit cent-soixante-un, les bans de mariage de François Rosset, de Lachaux, y domicilié, fils de Jean Daniel Bénédicte Rosset & de Anne Catherine née Beauverd sa femme, avec Julie Lugeon de Chevilly, y domiciliée, fille majeure de feu Jean Louis Henri Lugeon & de Susanne Louise née Hütgenen sa veuve, ont été publiés sans opposition, dans l'Eglise de Lachaux, après que les époux ont eu rempli auprès de moi les formalités voulues par la loi.

L. Braupur Past
 25

N^o 257.
 Badoux
 &
 Dutoit.
 Les Dimanches, six-sept, vingt quatre Novembre & premier Décembre mil-huit cent-soixante-un, les bans de mariage de Jean Jacques Badoux de prémin, domicilié à Lachaux, fils majeur de Jean Jacques Badoux & de Jeanne Marguerite née Favre, sa femme, veuf en première nocce de Jeanne Rose-Françoise Guex, avec Elise Dutoit de Chavaux & Moudon, domiciliée à Yverdon, fille majeure de Abram Dutoit & de Jeanne Marguerite née Frossard sa femme, ont été publiés sans opposition dans l'Eglise de Lachaux, d'après la déclaration du premier pasteur d'Yverdon, (noté) que les époux ont rempli auprès de lui les formalités voulues par la loi.

L. Braupur Past
 25

N^o 258.
 Part
 &
 Genayre
 Les Dimanches six-sept, vingt quatre Novembre & premier Décembre mil-huit cent-soixante-un, les bans de mariage de David Henri Part du Lieu, domicilié à Lachaux, fils majeur de feu François Nicolas Part & de Louise Susanne née Longchamp sa veuve, avec Lucie Nanette Elénoriette Genayre de Château-Hoer, domiciliée à Lachaux, fille mineure, autorisée de M^{rs} David Genayre & de Louise Susanne née Renaud sa femme, ont été publiés sans opposition dans l'Eglise de Lachaux, après que les époux ont eu rempli auprès de moi les formalités voulues par la loi.

L. Braupur Past
 25

N° 259.
Schmidt
&
Guez.

Les Dimanches, vingt-cinq Mai, un & huit Juin mil huit cent-soixante-deux, les bans de mariage de Henri Rodolphe Schmidt de Worb (Dorne) & de Savigny, domicilié à Lachaux, fils majeur de feu Marc Henri Rodolphe Schmidt & de Suzanne Françoise née Dupuis sa veuve, veuf des Louise Aline Guez, avec Louise Marie Guez de Lachaux, y domiciliée, fille mineure de Jean Louis Guez & de Françoise Jeanne née Dupuis, sa femme, ont été publiés sans opposition dans l'Eglise de Lachaux, après que les époux ont eu rempli auprès de moi les formalités voulues par la loi.

L. Chauvin Notaire

N° 260.
Rohet
&
Deschamps.

Les Dimanches, huit, quinze & vingt-deux Juin mil huit cent-soixante-deux, les bans de mariage de Henri Rohet de Lachaux, domicilié à Lyon, fils majeur de Jean Daniel Benoît Rohet & de Anne Cathérine née Bauerd, sa femme avec Alexandrine Deschamps, Française domiciliée à Lyon, fille majeure des défunts Joseph Marie Deschamps & Jeanne Saint Just sa femme, ont été publiés sans opposition dans l'Eglise de Lachaux, sur le vu des promesses de mariage patris devant Notaire & légalisées par l'autorité supérieure.

L. Chauvin Notaire

N° 261.
Matthey
&
Gingin.

Les Dimanches, six, treize & vingt Juillet mil huit cent-soixante-deux, les bans de mariage de Marc Matthey, de Cossonay & de Vallorbet, domicilié à Cossonay, fils majeur de Isaac Henri Matthey & de Marie Françoise Cathérine née Rochat, sa femme, avec Louise Henriette Gingin de La Barra, domiciliée à Lachaux, fille majeure de Henri Gingin & de Jeanne Henriette née Berthold, sa femme, ont été publiés sans opposition dans l'Eglise de Lachaux, après que les époux ont eu rempli auprès de moi les formalités voulues par la loi.

L. Chauvin Notaire

N° 262.
Mabson
&
Renard.

Les Dimanches, vingt-quatre, trente-un Août & sept Septembre mil huit cent-soixante-deux, les bans de mariage de Jules Mabson, du Châtelard, domicilié à Vesey, fils mineur, autorisé, de Louis Vincent Mabson & de Jeanne Louise née Neyroud, sa femme, avec Henriette Louise Renard de Lachaux, domiciliée à Vesey, fille majeure de Henri François Renard & de Rose Genevieve née Chamot sa femme, ont été publiés sans opposition dans l'Eglise de Lachaux d'après la déclaration de l'Officier de l'Etat civil de Vesey, que les époux ont rempli auprès de lui les formalités voulues par la loi.

L. Chauvin Notaire

N^o 263. Les Dimanches, cinq, deux & dix-neuf Octobre mil-huit-cent-soixante-deux, les bans de mariage
 Renaud de Isaac Renaud de Lachaux, domicilié à Lyon, fils majeur de Louis Renaud & de défunte
 x Rose Louise née Dubois, sa femme, avec Antoinette Brochu, française, domiciliée à Lyon,
 Brochu. fille majeure de feu Pierre Brochu & de Françoise née Olier sa veuve, ont été publiés sans op-
 position dans l'Eglise de Lachaux, sur le vu des promesses de mariage passées par devant le
 Maire de 3^e Arrondissement, officier de l'état civil à Lyon

L. Liaupue
 23

N^o 264. Les Dimanches, neuf, seize & vingt-trois Novembre mil-huit-cent-soixante-deux, les
 bans de mariage de Pierre Samuel Frédéric Jacquet, de Dailleur, domicilié à Mont-la-Ville,
 Jacquet fils majeur des défunts George Philippe Jacquet & Jeanne Susanne née Chappuis, sa femme,
 x avec Louise Janny Biquet du lieu, domiciliée à Lachaux, fille mineure, autorisée de Henri
 Biquet & de Julie Henriette née Sart sa femme, ont été publiés sans opposition
 dans l'Eglise de Lachaux, après que les époux ont eu rempli auprès de moi les formalités vou-
 lues par la loi.

L. Liaupue
 25

N^o 265. Les Dimanches, quatre, onze & dix-huit Janvier mil-huit-cent-soixante-trois, les bans
 de mariage de Jean Louis Zbinden de Ballev, y domicilié & précédemment à Cossonay,
 Zbinden fils majeur de feu George Samuel Zbinden & de Jeanne née Papp sa veuve, avec Etienne
 x Marguerite Bredar, de Chevilly, domiciliée à Lachaux, fille majeure des défunts,
 Bredar. Jean François Bredar & Jeanne Susanne née Voland, sa femme, ont été publiés sans oppo-
 sition dans l'Eglise de Lachaux, après que les époux ont eu rempli auprès de moi les for-
 malités voulues par la loi.

L. Liaupue
 27

N^o 266. Les Dimanches, dix-huit, vingt-cinq Janvier & premier février mil-huit-cent-soixante-trois,
 les bans de mariage de Frédéric Eperon de Dasy, domicilié à Derruy, fils majeur de Jean
 Eperon & de Françoise Marie née Dupuis, sa femme avec Jeanne Marie Wüchert de
 x Lachaux, domiciliée à Allaman, fille majeure d'Alme, Pierre Rodolphe Louis Wüchert & de
 Wüchert. Susanne Dorothee née Landry, sa femme, ont été publiés sans opposition dans l'Eglise de Lachaux
 d'après la déclaration de l'officier de l'état civil de Derruy, que les époux ont rempli auprès de lui
 les formalités voulues par la loi.

L. Liaupue
 29

N^o 267. Les Dimanches, un, huit & quinze Mars mil-huit-cent-soixante-trois les bans de mariage de Henri chevalier, de l'Albergement, domicilié à Lachaux & précédemment à Aubonne, fils majeur de François chevalier & de Henriette née Bisley sa femme, avec Anna Jenny Renaud de Lachaux, y domiciliée, fille majeure des défunts Jean François Louis Renaud & Jeanne Rose née Renaud, sa femme, ont été publiés sans opposition dans l'Eglise de Lachaux après que les époux ont eu rempli auprès de moi les formalités voulues par la loi.

Lachaux le 25

N^o 268. Les Dimanches, vingt-six Avril, trois & dix Mai mil-huit-cent-soixante-trois, les bans de mariage de François Mayor d'Eschallens, domicilié à La Foudre & précédemment à Ballens, fils majeur de Louis Elie Mayor & de Jeannette (sere) sa femme, avec Suzette Julie née Florey veuve en secondes noces de François Louis Renaud, de Lachaux, domiciliée à Lachaux, & précédemment à La Foudre, fille majeure de Marc Louis Florey & de défunte Charlotte Judith née Cardinaux, sa femme, ont été publiés sans opposition dans l'Eglise de Lachaux, d'après la déclaration du Pasteur de l'Isle, que les époux ont rempli auprès de lui les formalités voulues par la loi.

Lachaux le 25

N^o 269. Les Dimanches, trente-un Mai, sept & quatorze Juin mil-huit-cent-soixante-trois, les bans de mariage de Marc Daniel Courvoisier, de Mont-la-Ville, y domicilié, fils majeur de Marc François Courvoisier, défunt, & de Jeanne Françoise née Dumartheray sa veuve, avec Jenny Troillet de Soignaux, domiciliée à Lachaux, fille majeure de Pierre Daniel Troillet & de Suzanne Marie Gabrielle née Laurent sa femme, ont été publiés sans opposition dans l'Eglise de Lachaux après que les époux ont eu rempli auprès de moi les formalités voulues par la loi.


Lachaux le 25

N^o 270. Les Dimanches, quatorze, vingt-un & vingt-huit Juin mil-huit-cent-soixante-trois, les bans de mariage de Samuel Lucien Mermoud, de Bôlez le grand, domicilié à Lachaux, fils mineur, autorisé, de Frédéric Louis Mermoud & de Jeanne Marie née Randaud, sa femme, avec Louise Eugénie Regard, de Yens, domiciliée à Lachaux, fille mineure, autorisée de Jean Henri Regard & de Marie née (sere) sa femme, ont été publiés sans opposition dans l'Eglise de Lachaux après que les époux ont eu rempli auprès de moi les formalités voulues par la loi.

Lachaux le 25

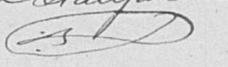
N^o 271.
 Guex
 &
 Nicollier

Les Dimanches, dix-neuf, vingt-six juillet & deux août mil huit cent soixante-trois, les bans de mariage de Jules, Frédéric Samuel Guex de Sachaux, domicilié à St-Vey, fils majeur de feu Marc François Louis Guex & de Pauline Marie née Ledouble, sa femme, avec Françoise Susanne, Jeanne Gardine née Nicollier, de St-Vey & d'Ormont de Moud, domiciliée à La Tour de Bell, fille majeure de feu Jean François Nicollier & de Julie Rose née Lantz, sa femme, ont été publiés sans opposition dans l'Eglise de Sachaux d'après la déclaration de l'Officier de l'état civil de Nevaq, que les époux ont rempli auprès de lui les formalités voulues par la loi.

L. Chauvin Past


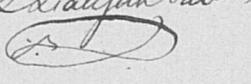
N^o 272.
 Rosset
 &
 Rouiller

Les Dimanches, vingt-sept Septembre, quatre & onze Octobre mil huit cent soixante-trois, les Bans de mariage de Charles Louis Pierre Henri Rosset de Sachaux, domicilié au Locle, fils majeur de Abraham Jacob Rosset & de Rose Françoise née Vallotton, sa femme avec Louise Rouiller, de St Sulpice & de la Côte aux Jees, domiciliée au Locle, fille mineure de Gustave Rouiller & de Sophie née Jorrier, sa femme, ont été publiés sans opposition dans l'Eglise de Sachaux, d'après la déclaration de l'Officier de l'état civil du Locle, que les époux ont rempli auprès de lui les formalités voulues par la loi.

L. Chauvin Past


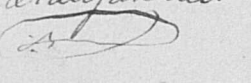
N^o 273.
 Moser
 &
 Tachet.

Les Dimanches, huit, quinze & vingt-deux Novembre mil huit cent soixante-trois, les Bans de mariage de Henri Moser, de la Corporation d'Audouze, domicilié à Sachaux, fils majeur de feu François Moser & de Jeanne Marie Françoise née Bubloz, sa femme, avec Marie Tachet d'Ornex, domiciliée à Sachaux, fille majeure de Samuel Tachet & de Vésante Marianne née Chantal, sa femme, ont été publiés sans opposition dans l'Eglise de Sachaux, après que les époux ont eu rempli auprès de moi les formalités voulues par la loi.

L. Chauvin Past


N^o 274.
 Beyrollaz
 &
 Chamot.

Les Dimanches, vingt-neuf Novembre, six & treize Décembre mil huit cent soixante-trois, les bans de mariage de Louis François Beyrollaz de Villars Leclercq, y domicilié, fils majeur de feu Abram Louis Beyrollaz & de Jeanne Louise Marie née Guillemin, sa femme, avec Louise Ulme Chamot de Sachaux, y domiciliée, fille majeure de François Auguste Chamot & de Marie Louise née Guex sa femme, ont été publiés sans opposition dans l'Eglise de Sachaux après que les époux ont eu rempli auprès de moi les formalités voulues par la loi.

L. Chauvin Past


N° 274.
Gilliard
&
Guex n^e Decoppet.

Les Dimanches, treize, vingt & vingt-sept Décembre mil-huit-cent-soixante-trois, les bans de mariage de Abraham Louis Gilliard, d'Esert sous Champvent & de Suscèvas, domicilié à Suscèvas, fils majeur de Abraham Louis Gilliard & de Marianne née Ramme-
Guex n^e Decoppet, avec Françoise Cathérine Guex n^e Decoppet, de Collonnay & de Sackaux, domiciliée à Suscèvas, fille majeure de François Decoppet & de Susanne née Buidet, sa femme, veuve d'Abraham Marc Guex, ont été publiés sans opposition dans l'Eglise de Sackaux, d'après la Déclaration du Pasteur de Champvent, que les époux ont rempli auprès de lui les formalités voulues par la loi.

L. Chauvin Past.
(55)

N° 275.
Wichet
&
Vullieux.

Les Dimanches, dix, dix-sept & vingt-quatre Janvier mil-huit-cent-soixante-quatre, les bans de mariage de Jean Isaac Wichet de Sackaux, y domicilié, auparavant à Renens, fils majeur des défunts Jean Henri François Wichet & de Françoise Henriette née Favre, sa femme, avec Laurette Nanette Vullieux, de St-Jorge & de Borens, domiciliée à Drilly, fille mineure de Jean Marc Vullieux & de Françoise Magdeleine née Meylan sa femme, ont été publiés sans opposition dans l'Eglise de Sackaux, d'après la Déclaration du Pasteur de Drilly, que les époux ont rempli auprès de lui les formalités voulues par la loi.

L. Chauvin Past.
(55)

N° 276.
Jaccard
&
Guex.

Les Dimanches, dix-sept, vingt-quatre & trente-un Janvier mil-huit-cent-soixante-quatre, les bans de mariage de François Henri Jaccard de Ste Croix, domicilié à Sackaux, fils mineur, autorisé, de David Charles Louis Jaccard & de Françoise Gabrielle née Emery, sa femme, avec Aline Guex de Sackaux, y domiciliée, fille mineure, autorisée, de Jean Charles Guex & de Marie Louise née Guex sa femme, ont été publiés sans opposition dans l'Eglise de Sackaux, après que les époux ont eu rempli auprès de moi les formalités voulues par la loi.

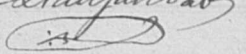
L. Chauvin Past.
(55)

N° 277.
Lambercy
&
Diquet.

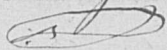
Les Dimanches, Dix-sept, vingt-quatre & trente-un Janvier mil-huit-cent-soixante-quatre, les bans de mariage de Louis Lambercy, de Vallegres sous Rances, domicilié à Sackaux & auparavant à Vallegres, fils majeur des défunts Beati George Lambercy & Louise née Prevot sa femme, avec Célie Eugénie Diquet du lieu, domiciliée à Sackaux, fille mineure, autorisée, de Samuel Edouard Diquet & de Catherine Henriette née Diquet sa femme, ont été publiés sans opposition dans l'Eglise de Sackaux, après que les époux ont eu rempli auprès de moi les formalités voulues par la loi.

L. Chauvin Past.
(55)

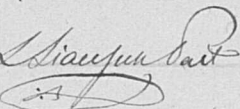
N^o 279. Les Dimanches, quatorze, vingt-un & vingt-huit février mil-huit-cent-soixante-quatre, les bans de mariage de Louis Guex, de Lachaux, y domicilié, fils mineur, autorisé de Jean Louis Guex & de Françoise Jeanne née Dufour, sa femme, avec Marie Rochat, de Mauraq, domiciliée à Lachaux, fille mineure, autorisée, de feu Jean Antoine Rochat & de Jeanne Marianne françoise née Roby, sa femme, ont été publiés sans opposition dans l'Eglise de Lachaux après que les époux ont eu rempli auprès de moi les formalités voulues par la loi.

L. S. Aupun Past


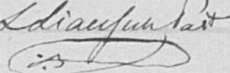
N^o 280. Les Dimanches, vingt-un, vingt-huit février & six Mars mil-huit-cent-soixante-quatre, les bans de mariage de François Guex de Lachaux, y domicilié, fils majeur de Marc Rodolphe Samuel Guex & de Louise françoise née Frellet sa femme, avec Marie Madeleine Lisette Kohli de Gesrenay, domiciliée à Lachaux, fille mineure, autorisée, de feu Christian Kohli & de Marie née Fuller sa veuve, ont été publiés sans opposition dans l'Eglise de Lachaux, après que les époux ont eu rempli auprès de moi les formalités voulues par la loi.

L. S. Aupun Past


N^o 281. Le Dimanche deux Juin mil-huit-cent-soixante-quatre les bans de mariage de Michel Thomas Francais, domicilié à Mulhouse, fils majeur de François Xavier Thomas & de défunte Marie Anne née Bertrand sa femme, avec Marie Chamot de Lachaux, domiciliée à Mulhouse, fille mineure, autorisée de François Auguste Chamot & de Marie Louise née Guex, sa femme, ont été publiés sans opposition dans l'Eglise de Lachaux. Malgré les serments de mariage signés par l'Officier de l'état civil de Mulhouse & légalisés par l'autorité supérieure; le Département de Justice & Police ayant vu leurs dispense de deux publications.

L. S. Aupun Past


N^o 282. Les Dimanches, cinq, onze & dix-neuf Juin mil-huit-cent-soixante-quatre, les bans de mariage de Rodolphe Henri Guex de Lachaux & de Cossonay, domicilié à Lachaux, fils majeur de feu Jean Marc Daniel Guex & de Jeanne françoise Pauline née Guex sa veuve, avec Jeanne Louise Berthold née Berthold née Mingard Mingard, de Chardonney, domiciliée à Lachaux, fille majeure des défunts Jean François Samuel Mingard & Jeanne Anne née Guex sa femme, veuve en premières noces de Rodolphe Henri Samuel Berthold, ont été publiés sans opposition dans l'Eglise de Lachaux après que les époux ont eu rempli auprès de moi les formalités voulues par la loi.

L. S. Aupun Past


N° 283. Les Dimanches, quatre, onze & dix-huit Septembre mil-huit cent-soixante-quatre, les bans de mariage de Eugène Henri Guignard du lieu, y domicilié, fils majeur de François Jules Guignard & de Charlotte Rosalie née Bonnard, sa femme, avec Joséphine Guex de Sachaux & de Jassonay, fille mineure, autorisée de feu Jean François Isaac Louis Guex & de Louise Françoise Sophie née Bercy, sa femme, ont été publiés sans opposition dans l'Eglise de Sachaux, après que les époux ont eu rempli auprès de moi les formalités voulues par la loi. L'épouse est domiciliée à Tolonay.

L'Officier Public

N° 284. Les Dimanches, seize, vingt-trois & trente Octobre mil-huit cent-soixante-quatre, les bans de mariage de Christian Jenny de Kappelen (Berne), domicilié au Locle (Neuchâtel) fils majeur de Benédicte Jenny & de Anna née Köhly, sa femme, avec Justine Amélie Rosset de Sachaux domiciliée au Locle, fille majeure de Abraham Jacob Rosset & de Rose Françoise née Vallotton, sa femme, ont été publiés sans opposition dans l'Eglise de Sachaux d'après l'autorisation du Département de Justice & Police.

L'Officier Public

N° 285. Les Dimanches, seize, vingt-trois & trente Octobre mil-huit cent-soixante-quatre, les bans de mariage de François Louis Guex de Sachaux, y domicilié, fils Henri Daniel Frédéric Guex & de Jeanne Susanne Parre sa femme, avec Marie Françoise Gleyre de Chevilly, domiciliée à Sachaux, fille majeure de feu Jean François Albert Gleyre & de Jeanne Léonie née Troillet, sa veuve, ont été publiés sans opposition dans l'Eglise de Sachaux après que les époux ont eu rempli auprès de moi les formalités voulues par la loi.

L'Officier Public

N° 286. Les Dimanches, un, huit & quinze Janvier mil-huit cent-soixante-cinq, les bans de mariage de Louis Henri Publoz de Sachaux, domicilié à Yverdon, fils majeur de Marc Henri Publoz & de Louise Antoinette née Guex sa femme, avec Lina Leuba de Büttet & de la Côte aux Pées (Neuchâtel) domiciliée à Yverdon, fille majeure de Louis Wölzke Leuba & de Julie née Biazet sa femme, ont été publiés sans opposition dans l'Eglise de Sachaux d'après la déclaration d'un des pasteurs d'Yverdon (Phamans), que les époux ont rempli auprès de lui les formalités voulues par la loi.

L'Officier Public

N^o 287. Les Dimanches, Douze, dix-neuf & vingt-six février mil-huit-cent-soixante-cinq, les bans de mariage de George Edouard Banchaud, de Lausanne, Morillon, Echallens & Soligney-le-Grand, domicilié à Lausanne, fils majeur de Jean François Edouard Banchaud & de Jeanne Suzanne Marthe née Botteret, sa femme, avec Charlotte Louise Félicie Guex, de Lachaux, domiciliée à Yveroy, fille mineure, autorisée de feu Marc François Louis Guex & de Pauline Marie née Le Douarin sa veuve, ont été publiés sans opposition dans l'Eglise de Lachaux, d'après la déclaration de l'Officier de l'état civil de Yveroy, que les époux ont rempli auprès de lui les formalités voulues par la loi.

L'Officier de l'état civil
[Signature]

N^o 288. Les Dimanches, Douze, dix-neuf & vingt-six février mil-huit-cent-soixante-cinq, les bans de mariage de Jean Fétter de Vechigen (Berne) domicilié à Lachaux, fils majeur des défunts Bénédicte Fétter & Anna née Spring, sa femme, avec Jeanne Renaud, née Gaudin, de Lachaux, y domiciliée, fille majeure de feu Louis Gaudin & de Jeanne Madeleine née Capot sa veuve, femme divorcée de Henri Renaud, ont été publiés sans opposition dans l'Eglise de Lachaux après que les époux ont eu rempli auprès de moi les formalités voulues par la loi.

L'Officier de l'état civil
[Signature]

N^o 289. Les Dimanches, dix-neuf, vingt-six février & cinq Mars mil-huit-cent-soixante-cinq, les bans de mariage de Edouard Louis Renaud de Lachaux, domicilié à Trélex, fils majeur de François Henri Renaud & de Jeanne Elise Mariamne née Chambordin, sa femme, avec Jeanne Girel, de Divonne (France) domiciliée à Trélex, fille majeure de Jean Etienne Girel & de Adèle née Danisset sa femme, ont été publiés sans opposition dans l'Eglise de Lachaux, d'après la déclaration de l'Officier de Gingins, que les époux ont rempli auprès de lui les formalités voulues par la loi.

L'Officier de l'état civil
[Signature]

N^o 290. Les Dimanches, vingt-trois, trente Avril & sept Mai mil-huit-cent-soixante-cinq, les bans de mariage de Constant Armand Dittet, de Sampigny, y domicilié & précédemment à Ayles, fils majeur de feu François Henri Daniel Dittet & de Louise Charlotte Fanny née Rochat sa veuve, avec Elise Marie Louise Guex, de Lachaux, y domiciliée, fille mineure, autorisée de Charles Victor Guex & de Marie Louise Françoise née Vully sa femme, ont été publiés sans opposition dans l'Eglise de Lachaux après que les époux ont eu rempli auprès de moi les formalités voulues par la loi.

L'Officier de l'état civil
[Signature]

N° 291.
Dubath
x
Rosset

Les Dimanches, seize & vingt-trois Juillet mil huit cent-soixante-cinq, les bans de mariage de Jean Samuel Dubath de Rougemont, domicilié à Yverdon & précédemment à Morger, fils majeur de feu Jaques Henri Dubath & de Louise née Laurent sa femme, avec Elise Rosset de Sachaux, domiciliée à Morger, fille mineure, autorisée de défunte Jeanne Sabanne Rosset, ont été publiés sans opposition dans l'Eglise de Sachaux, d'après la déclaration du suffragant d'un des curés de Morger, que les époux ont rempli auprès de lui les formalités voulues par la loi.

L'Officier Public

N° 292.
Jaquier
x
Guex

Les Dimanches, seize, vingt-trois & trente Juillet mil huit cent-soixante-cinq, les bans de mariage de Isaac Louis Jaquier de Dizy, domicilié à Cossonay, fils majeur de Samuel Frédéric Jaquier & de Louise Andrette née Bonzon sa femme, avec Sophie Guex de Sachaux & de Cossonay, fille mineure, autorisée, de feu Jean François Isaac Louis Guex & de Louise Françoise Sophie née Cerey sa femme, ont été publiés sans opposition dans l'Eglise de Sachaux, après que les époux ont eu rempli auprès de moi les formalités voulues par la loi. L'épouse est domiciliée à Cossonay.

L'Officier Public

N° 293.
Guex
x
Corday

Les Dimanches, six, treize & vingt-trois Août mil huit cent-soixante-cinq les bans de mariage de François Louis Guex de Sachaux & de Cossonay, domicilié à Penthalaz, fils majeur de Isaac Louis Rodolphe Guex & de Marie Françoise née Sechaud sa femme, avec Augustine Louise Corday de Gollion, domiciliée à Senarclens, fille mineure, autorisée, de Jean Auguste Corday & de Antoinette Gleyre, ont été publiés sans opposition dans l'Eglise de Sachaux, après que les époux ont eu rempli auprès de moi les formalités voulues par la loi.

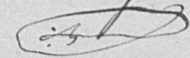
L'Officier Public

N° 294.
Chamot
x
Ramus

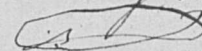
Les Dimanches, vingt-Deux, vingt-neuf Octobre & cinq Novembre mil huit cent-soixante-cinq, les bans de mariage de Charles Chamot de Sachaux, y domicilié, fils majeur de François Auguste Chamot & de Marie Louise née Guex sa femme, avec Louise Emilie Ramus de Sully, domiciliée à Yverdon, fille majeure de François Daniel Ramus & de défunte Louise Sophie née Sechaud, sa femme, ont été publiés sans opposition dans l'Eglise de Sachaux, après que les époux ont eu rempli auprès de moi les formalités voulues par la loi.

L'Officier Public

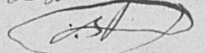
N^o 295. Les Dimanches, vingt-deux, vingt-neuf Octobre & cinq Novembre mil-huit-cent-soixante-cinq
 Oetzel les bans de mariage de Samuel Oetzel de Charannes de Bogis, domicilié à Sachaux, fils majeur
 & de ~~Marie~~ ^{Elisabeth} née Sulcher, sa femme avec Marie Madeleine Oellen de
 Oellen. Gessenay, domiciliée à Sachaux & précédemment à Personay, fille majeure de Jean Oellen
 & de Marie née Schmid sa femme, ont été publiés sans opposition dans l'Eglise de Sachaux, après
 que les époux ont eu rempli auprès de moi les formalités voulues par la loi.

L. Diaupun Sart


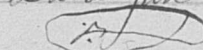
N^o 296. Les Dimanches, dix, dix-sept & vingt-quatre Décembre mil-huit-cent-soixante-cinq, les bans
 Humbert de mariage de Henri Louis Humbert de Sachaux, domicilié à Giez, fils majeur de Charles
 & de Anne Sophie Henriette née Renaud sa femme, avec Louise Rosalie Group de
 Group. Giez & de Novalles, domiciliée à Giez, fille majeure de Jean Pierre Theophile Group & de Marie
 -querite Clément, ont été publiés sans opposition dans l'Eglise de Sachaux d'après la déclaration
 du pasteur de Montagny, que les époux ont rempli auprès de lui les formalités voulues par la loi.

L. Diaupun Sart


N^o 297. Les Dimanches, vingt-huit Janvier, quatre & onze février mil-huit-cent-soixante-six,
 Lyon les bans de mariage de Marc Lyon de Lapraz, domicilié à Senardens, fils majeur de Jean
 & de Louise Louise née Leventre sa femme avec Jeannette Zürbrügg de
 Zürbrügg. Frütigen (Berne) domiciliée à Sachaux & précédemment à Senardens, fille majeure de
 Gitzian Zürbrügg & de Susanne Marie née Furtet sa femme, ont été publiés sans opposition
 dans l'Eglise de Sachaux après que les époux ont eu rempli auprès de moi les formalités
 voulues par la loi.

L. Diaupun Sart


N^o 298. Les Dimanches, dix-huit, vingt-cinq Mars & premier Avril mil-huit-cent-soixante-six, les bans
 Berger de mariage de ~~Marc Lyon~~ Louis Berger d'Eclérens, domicilié à Sachaux, fils majeur de
 & de Henri Louis Berger & de Jeanne Louise née Borgeaud, sa femme avec Rose Blandénier de
 Blandénier. Villiers (Neuchâtel) domiciliée à St-Javier (Berne) fille mineure, autorisée de David Pierre
 Blandénier & de défunte Elisabeth née Bauder sa femme, ont été publiés sans opposition dans
 l'Eglise de Sachaux, après que les époux ont eu rempli auprès de moi les formalités voulues par la
 loi.

L. Diaupun Sart


N° 299
Mingard
Lugeon.

Les Dimanches, quinze, vingt deux & vingt neuf Avril mil huit cent soixante six, les bans de mariage de Philippe Auguste Mingard, de Chapelles, domicilié ci devant à Sachaux, fils majeur de Jean Henri Mingard & de Susanne Marie née Magnenat, sa femme, avec Louise Charlotte Lugeon de Chevilly, y domiciliée, fille majeure de feu Charles Lugeon & de Lisette née Boley, sa veuve, ont été publiés sans opposition dans l'Eglise de Sachaux, après que les époux ont eu rempli auprès de moi les formalités voulues par la loi.

L. Siauvenant
25

N° 300.
Bubloz
Jeanprêtre.

Les Dimanches, six, treize & vingt Mai mil huit cent soixante six, les bans de mariage de Auguste Aleric Bubloz de Sachaux, domicilié au Locle (Neuchâtel) fils mineur, autorisé, de feu Henri, François, Louis Bubloz & de Nanette Adeline née de Courtre, sa veuve, avec Justine Jeanprêtre de Forcelles (Berne) domiciliée au Locle, fille majeure des défunts Henri Louis Jeanprêtre & Elisabeth née de Courtre sa femme, ont été publiés sans opposition dans l'Eglise de Sachaux après que j'ai eu reçu les annonces en règle selon la loi & légalisées par l'autorité compétente.

L. Siauvenant
25

N° 301.
Kiener
Wüchert

Les Dimanches, vingt & vingt sept Mai mil huit cent soixante six, les bans de mariage de Christ Abram Kiener de Kirchdorf (Berne) domicilié à Coppet, fils majeur des défunts Philippe Kiener & Marguerite née Belloud sa femme, avec Marie Françoise Wüchert de Sachaux, domiciliée à Coppet, fille majeure de feu Jean François Louis Wüchert & de Marguerite née Barbey, sa veuve, ont été publiés sans opposition dans l'Eglise de Sachaux d'après la déclaration du Sateur de Comminges, que les époux ont rempli auprès de lui les formalités voulues par la loi, & que le Département de Justice & Police a accordé dispense d'une publication.


L. Siauvenant
25

N° 302.
Berthold
Renaud.

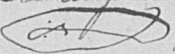
Les Dimanches, vingt quatre Juin, un & huit Juillet mil huit cent soixante six, les bans de mariage de Louis Berthold de Chardonnay, domicilié à Sachaux, fils majeur de Rodolphe Berthold & de Henriette née Renaud, sa femme, avec Louisa Renaud, de Sachaux, y domiciliée, fille mineure, autorisée, de Henri et Renaud & de Jeanne, née Gaudin, ses père & mère, ont été publiés sans opposition dans l'Eglise de Sachaux, après que les époux ont eu rempli auprès de moi les formalités voulues par la loi.

L. Siauvenant
25

N^o 303. Les Dimanches, quinze, vingt-deux & vingt-neuf Juillet mil-huit cent-soixante-six, les bans de mariage de Samuel Grand de Vevay & d'Etteaux, domicilié rière-pollat-Borny (Genève, fils majeur des défunts Jaques César Henri Grand & Françoise née Prand, sa femme, avec Jeanne Marie Sylvie Georgine Guex, de Sachaux, y domiciliée, fille majeure de Charles Victor Guex & de Marie Louise Françoise née Vully sa femme, ont été publiés sans opposition dans l'Eglise de Sachaux, d'après la Déclaration de l'Officier de l'état civil de Vevay, que les époux ont rempli auprès de lui les formalités voulues par la loi.

L'Officier de l'état civil


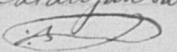
N^o 304. Les Dimanches, dix-neuf, vingt-six Août & deux Septembre mil-huit cent-soixante-six, les bans de mariage de Henri François Gabriel Humbert de Sachaux, domicilié à Fiez, fils majeur de Charles Humbert & de Anne Sophie Henriette née Renaud, sa femme, avec Anne Marie Hugli de Surinwald, domiciliée à Fiez, fille majeure de André Hugli & d'Anna née Ruch, sa femme, ont été publiés sans opposition dans l'Eglise de Sachaux, d'après la Déclaration du Pasteur de Fiez, que les époux ont rempli auprès de lui les formalités voulues par la loi.

L'Officier de l'état civil


N^o 305. Les Dimanches, neuf, seize & vingt-trois Septembre mil-huit cent-soixante-six, les bans de mariage de Jean Charles Failler de Fessenay, y domicilié fils majeur de François Samuel Failler & de défunte Jeanne Louise Suzanne née Brun, sa femme, avec Henriette Louise Guex de Fessenay & de Sachaux, domiciliée à Fessenay, & précédemment rière-Lausanne, fille majeure de feu Jean François Guex & Jeanne Suzanne née Charles, sa femme, ont été publiés sans opposition dans l'Eglise de Sachaux, après que les époux ont rempli auprès de moi les formalités voulues par la loi.

L'Officier de l'état civil

N^o 306. Les Dimanches, six, treize & vingt Janvier mil-huit cent-soixante-sept, les bans de mariage de Jean Louis Renaud, de Sachaux, domicilié à Quarnens, fils majeur de Henri François Renaud & de Rose Henriette née Chamot, sa femme, veuf en premières noces de Louise Henriette née Mange, avec Madelaine Sieber de Büren zum Stoff parvine de Sempach (Berne) domiciliée à Quarnens, fille majeure de Jacob Sieber & de Madelaine née Bertochi sa femme, ont été publiés sans opposition dans l'Eglise de Sachaux d'après la Déclaration de l'Officier de Quarnens, que les époux ont rempli auprès de lui les formalités voulues par la loi.

L'Officier de l'état civil


N° 307
King
x
Vuichet.

Les Dimanches, dix-sept, vingt-quatre février & trois Mars mil-huit-cent-soixante-sept, les bans de mariage de Charles Denys King, d'Yverdon, domicilié, fils majeur de Sébastien King, & de Marie Verène Wilmer sa femme, avec Louise Vuichet de Lachaux, domiciliée à Yverdon, fille majeure de Louis Emmanuel Vuichet & de Sophie devisa peritese ont été publiés sans opposition dans l'Eglise de Lachaux, d'après la déclaration d'un des pasteurs d'Yverdon, que les époux ont rempli auprès de lui les formalités voulues par la loi.

L'Evêque de Lausanne
25

N° 308
Berthod
x
Dutoit.

Les Dimanches, vingt-trois, trente Juin & sept Juillet mil-huit-cent-soixante-sept, les bans de mariage de Jean François Berthod de Chardeumay, domicilié à Lachaux, fils majeur de Jean Henri Berthod & de Jeanne Françoise née Hussbert, sa femme, avec Isaline Dutoit de Moudon & de Charaumes, domiciliée à Quarnens, fille majeure de Abram Samuel Dutoit & de Jeanne Susanne née Edoux, sa femme, ont été publiés sans opposition dans l'Eglise de Lachaux, après que les époux ont eu rempli auprès de moi les formalités voulues par la loi.

L'Evêque de Lausanne
25

N° 309
Brocard
x
Guex.

Les Dimanches, onze, dix-huit & vingt-cinq Août mil-huit-cent-soixante-sept, les bans de mariage de Jules Henri Samuel Brocard, de Dully, domicilié à Benthelaz, fils majeur de Louis Antoine Sébastien Benjamin Brocard & de défunte Louise Françoise née Bernard, sa femme, avec Louise Françoise Guex de Lachaux, domiciliée à Benthelaz, fille majeure de Louis Samuel Guex & de Jeanne Françoise née Favoy sa femme, ont été publiés sans opposition dans l'Eglise de Lachaux, après que les époux ont eu rempli auprès de moi les formalités voulues par la loi.

L'Evêque de Lausanne
25

N° 310
Guex
x
Ropras.

Les Dimanches, huit, quinze & vingt-deux Septembre mil-huit-cent-soixante-sept, les bans de mariage de Eugène Samuel Guex, de Lachaux, domicilié, fils majeur de Samuel Gabriel Guex, & de Anne Marie Alexandrine Elisabeth née Brocard, sa femme, avec Rosine Ropras, de Dolieu le Grand, domiciliée à Lachaux, fille mineure, autorisée, de feu François Louis Daniel Ropras & de Louise née Lanchaud, sa femme, ont été publiés sans opposition dans l'Eglise de Lachaux, après que les époux ont eu rempli auprès de moi les formalités voulues par la loi.

L'Evêque de Lausanne
25

N° 311. Les Dimanches, dix-sept & vingt-quatre Novembre mil-huit cent-soixante-sept, les bans de mariage de
 Wüchert Charles Isaac Wüchert, de Sachaux, y domicilié, fils majeur des défunts Charles Louis Wüchert & Louise Henriette
 & née Kochat, sa femme, avec Rosette Augustine Wenger, de Gurzelen (Bern) domiciliée à Mauraz, fille
 Wengel mineure, autorisée de Christian Wenger & de Marguerite née Risti, sa femme, ont été publiés sans opposition
 dans l'Eglise de Sachaux après que les époux ont eu rempli auprès de moi les formalités voulues par la loi.

L'Orateur
 [Signature]

Quex Les Dimanches, dix-neuf, vingt-six Janvier deux février mil-huit cent-soixante-huit, les bans de
 mariage de Isaac Gabriel Quex de Sachaux, y domicilié, fils majeur de Samuel Gabriel Quex
 & de Anne Marie Alexandrine Elisabeth née Brocard, sa femme, veuve en premières noces de
 N° 312 Jenny Henriette née Hoffer, avec Jeanne Françoise Mange née Quex, de Vullierens, domiciliée
 à Sachaux, fille de Abram François Quex & de Rose Sara née Jaillot sa femme, veuve en premières
 noces de Charles Isaac Mange, ont été publiés sans opposition dans l'Eglise de Sachaux après que
 les époux ont eu rempli auprès de moi les formalités voulues par la loi.

L'Orateur
 [Signature]

N° 313. Les Dimanches, deux, neuf & seize février mil-huit cent-soixante-huit, les bans de mariage de
 Quex Ruzper Charles Louis Quex, de Cossonay & de Sachaux, domicilié à Cossonay, fils mineur, autorisé de
 & de Jeanne Marie Quex & de Jeanne Susanne née Desponds sa femme, avec Marie Louise Haag de Weiker
 Haag -dingen (Bade) domiciliée à Cossonay, fille mineure, autorisée de Ambroise Haag, & de défunte Marie
 Anna née Sahli, sa femme, ont été publiés sans opposition dans l'Eglise de Sachaux, après que les époux
 ont eu rempli auprès de moi les formalités voulues par la loi.

L'Orateur
 [Signature]

N° 314. Les Dimanches, vingt-deux, vingt-neuf Mars & cinq Avril mil-huit cent-soixante-huit, les bans de
 mariage de Jeannot Ducret de Cossonay & de Senarctens, domicilié à Cossonay, fils majeur de Jean
 Ducret & de Jeanne née Moraz sa femme, avec Louise Albertine Quex, de Sachaux,
 & domiciliée à Ysey, fille majeure de Louis Samuel Quex & de Jeanne Françoise née Favoy sa femme,
 ont été publiés sans opposition dans l'Eglise de Sachaux, d'après la déclaration de l'officier de l'état
 civil de Ysey, que les époux ont rempli auprès de lui les formalités voulues par la loi.

L'Orateur
 [Signature]

N° 315. Les Dimanches, vingt-quatre, trente-un Mai & sept Juin mil huit cent soixante huit, les bans de mariage de Louis Vidmer, de Vallegres sous Rances, y domicilié, fils majeur des défunts Pierre & Albert Vidmer & Françoise née Lamberg, sa femme, avec Marie Renaud de Sachaux, domiciliée à Verrey, fille majeure de François Henri Renaud & de Rose Henriette née Chamot, sa femme, ont été publiés sans opposition dans l'Eglise de Sachaux, après que les époux ont eu rempli auprès de moi les formalités voulues par la loi.

L'Officier Public
[Signature]

N° 316. Les Dimanches, sept, quatorze & vingt-trois Juin mil huit cent soixante huit, les bans de mariage de Jules François Viennet de Lusby, domicilié à Verrey, fils majeur de François Louis Viennet & de Marie Françoise née Apstetoz, sa femme, avec Jenny Vuichet de Sachaux, domiciliée à Verrey, fille majeure de Jean François Louis Vuichet & de Marie née Barbey sa femme, ont été publiés sans opposition dans l'Eglise de Sachaux & après la déclaration de l'Officier de l'état civil de Verrey, que les époux ont rempli auprès de lui les formalités voulues par la loi.

L'Officier Public
[Signature]

N° 317. Les Dimanches, vingt-six Juillet, deux & neuf Août mil huit cent soixante huit, les bans de mariage de Rodolph Alfred Monnard, de Dailleur, domicilié à Sachaux, fils majeur de feu Charles David Monnard & de Jeanne Louise née Franque, sa veuve, avec Jenny Morel de La Barra, y domiciliée, fille mineure, autorisée de Victor Louis Morel & de Louise Eriennette née Gernet sa femme, ont été publiés sans opposition dans l'Eglise de Sachaux, après que les époux ont eu rempli auprès de moi les formalités voulues par la loi.

L'Officier Public
[Signature]

N° 318. ^{le 18 Mars 1830} Les Dimanches, un, huit & quinze Novembre mil huit cent soixante huit, les bans de mariage de Abram Schmidt, de Worb (Berne) & de Lavigny, domicilié à Sachaux, fils majeur de Jean Samuel Schmidt & de Jeanne Henriette née Chamot sa femme, avec Susanne Andrist d'Obermyl, (Berne) domiciliée à Sachaux, fille majeure de Jean Andrist & de Susanne née Kuiti, sa femme, ont été publiés sans opposition dans l'Eglise de Sachaux, après que les époux ont eu rempli auprès de moi les formalités voulues par la loi.

L'Officier Public
[Signature]

Val 12^e Avril 1869
 le Préfet
[Signature]

N^o 316. Les Dimanches, trois, six & dix-sept Janvier mil-huit cent-soixante-neuf, les bans de mariage
 Guex de Louis George Henri Guex de Sachaux, y domicilié, fils mineur, autorisé de Jean Marie
 Louis Guex & de Jeanne Marie Louise née Bolens, sa femme, avec Jenny Louise Henriette
 Zimmermann Augustine Zimmermann, de Chauxannes & le Néron, domiciliée à Yverdon, fille mineure,
 autorisée des défunts François Henri Zimmermann & Louise née Favre, sa femme, ont été
 publiés sans opposition dans l'Eglise de Sachaux après que les époux ont eu rempli auprès de
 moi les formalités voulues par la loi.

L. Diaufjué Sait

N^o 319. Les Dimanches, quatorze, vingt-un & vingt-huit février mil-huit cent-soixante-neuf, les bans
 Rosset de mariage de Louis François Rosset, de Sachaux, domicilié à Genève, fils majeur de François
 Louis Rosset & de Jeanne Françoise née Aubert, sa femme, avec Luïte Dapaz d'Échichens, d'omi-
 Dapaz. ciliée à Genève, fille majeure de George Jean Louis Dapaz & de Susanne Deluche, ont été publiés
 sans opposition dans l'Eglise de Sachaux, d'après la déclaration de l'Officier civil de la Ville de
 Genève, que les époux ont rempli auprès de lui les formalités voulues par la loi.

L. Diaufjué Sait

N^o 321. Les Dimanches, vingt-huit février, sept & quatorze Mars mil-huit cent-soixante-neuf, les bans
 Renaud de mariage de Henri Daniel Renaud, de Sachaux, y domicilié, fils majeur de Henri François
 Renaud & de Rose Henriette née Chamot sa femme, avec Jenny Guagnier d'Yvonand, y domiciliée,
 Guagnier fille majeure de feu Louis Christ Guagnier & de Jeanne Françoise née Corboz, sa veuve, ont été publiés
 sans opposition dans l'Eglise de Sachaux, après que les époux ont eu rempli auprès de moi les forma-
 lités voulues par la loi.

L. Diaufjué Sait

N^o 322. Les Dimanches, vingt-huit février, sept & quatorze Mars mil-huit cent-soixante-neuf, les bans de
 Tardy mariage de François Louis Edouard Tardy, de Sampigny, y domicilié, fils majeur de feu Jean François
 Louis Tardy & de Jeanne Louise Augustine Marguerite née Brun, sa veuve, avec Jenny Chamot, de
 Chamot. Sachaux, y domiciliée, fille majeure de François Auguste Chamot & de Marie Louise née Guex sa femme,
 ont été publiés sans opposition dans l'Eglise de Sachaux, après que les époux ont eu rempli auprès de moi
 les formalités voulues par la loi.

L. Diaufjué Sait

N° 323. Les Dimanches, vingt huit février, sept & quatorze Mars mil huit cent soixante neuf, les bans de mariage de Louis Samuel Benggely, de Wählern (Berne) & de Cheseaux, domicilié cière Sam. epigny, fils mineur, autorisé, de Jean Marc Benggely & de Jeanne Marie née Baudet sa femme avec Henriette Chamot de Lachaux, y domiciliée, fille mineure, autorisée, de François Auguste Chamot & de Marie Louise née Guex, sa femme, ont été publiés sans opposition dans l'Eglise de Lachaux, après que les époux ont eu rempli auprès de moi les formalités voulues par la loi.

L. Liaufun Pait
25

N° 324. Les Dimanches, quatre, onze & dix huit Avril mil huit cent soixante neuf, les bans de mariage de Jean Louis Mingard, de Chapelles, domicilié cière Lachaux, fils majeur, de Jean Henri Mingard & de Susanne Marie née Magnenat sa femme, avec Georgine Magnenat, de Vaullion, y domiciliée, fille majeure de George Gabriel Magnenat & de Sabette Marguerite née Bigneas, sa femme, ont été publiés sans opposition dans l'Eglise de Lachaux, d'après la déclaration du Curé de Vaullion, que les époux ont rempli auprès de lui les formalités voulues par la loi.

L. Liaufun Pait
25

N° 325. Les Dimanches, dix huit, vingt cinq Avril & deux Mai mil huit cent soixante neuf, les bans de mariage de Charles Jean François Henri Marguerat de Lutry & de Forel, domicilié à Benay le fort, fils majeur de Samuel Henri Marguerat & de Françoise née Deprez, sa femme, avec Marie Louise Guex de Fontenay & de Lachaux, domiciliée à St Maurice, cière Champagne, fille majeure de Jean Pierre Louis Guex & de défunte Marie Françoise née Demiéville, sa femme, ont été publiés sans opposition dans l'Eglise de Lachaux, d'après la déclaration du Curé de St Maurice, que les époux ont rempli auprès de lui les formalités voulues par la loi.

L. Liaufun Pait
25

N° 326. Suite d'une ^{bonne} ~~bonne~~ publication de bans donnée par le Département de Justice & Police, les Dimanches, dix huit & vingt cinq Juillet mil huit cent soixante neuf, les bans de mariage de Charles Henri Louis de Loriole, de Jouxteus-Moërgy, Etay & Lachaux, domicilié cière Buchillon, fils majeur de Rodolphe, Auguste Nicolas de Loriole & de défunte Robertine Louise Thérèse Benoîte née Florey, sa femme, avec Françoise Amélie Alice de la Rive, Genevoise, domiciliée à Présinge (Genève) fille majeure de Nitheur, Auguste de la Rive & de défunte Mathilde de Jeanne Duppa, sa femme, ont été publiés sans opposition dans l'Eglise de Lachaux, d'après la déclaration de l'officier de l'état civil de la ville de Genève, que les époux ont rempli auprès de lui les formalités voulues par la loi.

L. Liaufun Pait
25

N^o 327. Les Dimanches, onze, dix-huit & vingt-cinq, Juillet mil-huit cent-soixante-neuf, les bans de mariage de Louis Rodolphe Dubour, de Satchaux, y domicilié, fils majeur de Jean Daniel Dubour & de Jeanne Louise Charlotte née Fiset, sa femme, avec Henriette Rosine Griessen de Lentz (Berne) domiciliée à Satchaux & précédemment à Aubonne, fille mineure, autorisée de feu Christian Griessen & de Rosine née Längacker sa veuve, ont été publiés sans opposition dans l'Eglise de Satchaux après que les époux ont eu rempli auprès de moi les formalités voulues par la loi.

L'Officier Dant

N^o 328. Les Dimanches, dix-huit, vingt-cinq, Juillet & un Août mil-huit cent-soixante-neuf, les bans de mariage de William Auguste Berney de Saubraz & de l'Abbaye, domicilié à Rolle, fils majeur de Marc Auguste Berney & de défunte Hypatia Carlyle Walker sa femme, avec Henriette Léona Elisa Guex, de Satchaux, y domiciliée, fille majeure de Samuel Gabriel Guex & de Anne Marie Alexandrine Elisabeth née Brocard, sa femme, ont été publiés sans opposition dans l'Eglise de Satchaux, après que les époux ont eu rempli auprès de moi les formalités voulues par la loi.

L'Officier Dant

N^o 329. Les Dimanches, quinze, vingt-deux & vingt-neuf Août mil-huit cent-soixante-neuf, les bans de mariage de Jean Samuel Barbey, de Mexbres, domicilié à Cossonay, fils majeur des défunts Jean François Barbey & Julie née Schwalbert, sa femme, avec Louise Suzanne Guex de Satchaux & de Cossonay, domiciliée à Cossonay, fille mineure, autorisée, des défunts Louis Guex & Suzanne Jenny Françoise née Jacber, sa femme, ont été publiés sans opposition dans l'Eglise de Satchaux après que les époux ont eu rempli auprès de moi les formalités voulues par la loi.

L'Officier Dant

N^o 330. Les Dimanches, trois, dix & dix-sept Octobre mil-huit cent-soixante-neuf, les bans de mariage de Marc Louis Tappy, de Revoroller & de Sévry, domicilié à Morges, fils majeur de feu Jacques David Tappy, & de Jeanne Philippine née Favin sa femme, avec Jeanne Rose Berthol de Charbonnay, domiciliée à Satchaux, fille majeure de Jean Henri Frédéric Berthol & de défunte Suzanne née Renaud sa femme, ont été publiés sans opposition dans l'Eglise de Satchaux, d'après la déclaration de l'Officier de l'état civil de Morges, que les époux ont rempli auprès de lui les formalités voulues par la loi.

L'Officier Dant

N° 331.

Renaud
Fréhan

Les Dimanches, trois, dix & dix sept Octobre mil-huit cent-soixante-neuf, les bans de mariage de François Louis Renaud, de Sachaux, y domicilié, fils majeur de Henri François Renaud & de Rose Henriette née Chamot, sa femme avec Louis Emma Fréhan de Rances, y domicilié, fille mineure, autorisée de François Samuel Fréhan & de Marguerite née Schmocher, sa femme, ont été publiés sans opposition dans l'Eglise de Sachaux, d'après la déclaration du Pasteur de Rances que les époux ont rempli auprès de lui les formalités voulues par la loi.

L'Officier de l'état civil
L. Diaupin Past

N° 332.

Silet
Guery

Les Dimanches, trois, dix & dix sept Octobre mil-huit cent-soixante-neuf, les bans de mariage de Pierre Samuel David Silet, de Rovinières, y domicilié & précédemment à Savigny, fils majeur des défunts Abram Samuel Silet & Marie Esther née Marten, sa femme avec Susette Janny Guery de Sachaux & de Passonay, domiciliée à Savigny fille majeure de Isaac Henri Guery & de Jeanne Louise née Brocard, sa sœur, ont été publiés sans opposition dans l'Eglise de Sachaux d'après la déclaration du Pasteur de Leubonne que les époux ont rempli auprès de lui les formalités voulues par la loi.

L'Officier de l'état civil
L. Diaupin Past

N° 333

Vuichet
Lyon

Les Dimanches, dix sept, vingt quatre & trente un Octobre mil-huit cent-soixante-neuf, les bans de mariage de Henri Samuel Vuichet, de Sachaux, domicilié à Nyon, fils majeur des défunts Charles Louis Vuichet & Louise Henriette née Rochat sa femme, avec Janny Louise Aïtè Lyon de Lapaiz, domiciliée à Greas, fille mineure, autorisée de feu Jean Daniel Louis Lyon & de Louise Lucie Bernis née Vuichet, sa femme, ont été publiés sans opposition dans l'Eglise de Sachaux d'après la déclaration de l'Officier de l'état civil de Nyon, que les époux ont rempli auprès de lui les formalités voulues par la loi.

L'Officier de l'état civil
L. Diaupin Past

N° 334.

David
Renaud

Les Dimanches, neuf, seize & vingt trois Janvier mil-huit cent-septante, les bans de mariage de Henri François David d'Erstines y Verdon, domicilié à Sachaux, fils majeur de Rodolphe Louis François Samuel David & de Jeanne Marie Henriette née Rosset, sa femme avec Sophie Renaud de Sachaux, y domiciliée, fille majeure de Louis Renaud & de défunte Rose Louise née Dubois, sa femme, ont été publiés sans opposition dans l'Eglise de Sachaux après que les époux ont eu rempli auprès de moi les formalités voulues par la loi.

L'Officier de l'état civil
L. Diaupin Past

N^o 335. Les Dimanches, neuf, seize & vingt-trois Janvier mil-huit-cent-septante, les bans de mariage de Jean François Louis Guex, de Satchaux, y domicilié, fils majeur des défunts Charles Guex & Jeanne née Guex, sa femme, veuf en premières noces de Jeanne Louise Aubert, avec Jeanne Louise Henriette Girou, de Genève, domiciliée à Satchaux, fille majeure de Jean Samuel Abram Girou & de défunte Louis & née Lambert, sa femme, ont été publiés sans opposition dans l'Eglise de Satchaux, après que les époux ont eu rempli auprès de moi les formalités voulues par la loi.

L'Officier de l'état civil

(Signature)

N^o 336. Les Dimanches, seize, vingt-trois & trente Janvier mil-huit-cent-soixante-dix, les bans de mariage de Louis Emile Samuel Baudin, de Mollens, y domicilié, fils majeur des défunts Abram Henri Baudin & Jeanne Marie née Ney, sa femme, avec Jeanette Françoise Wuichet, de Satchaux, y domiciliée, fille majeure de Jean Antoine Wuichet & de défunte Jeanne Charlotte née Guyaz, sa femme, ont été publiés sans opposition dans l'Eglise de Satchaux, après que les époux ont eu rempli auprès de moi les formalités voulues par la loi.

L'Officier de l'état civil

(Signature)

N^o 337. Les Dimanches, treize, vingt & vingt-sept Mars mil-huit-cent-septante, les bans de mariage de Louis Samuel Wuichet, de Satchaux, domicilié à Genève, fils mineur, autorisé, de Marc Louis Wuichet & de Susanne Louise née Noveraz, sa femme, avec Henriette Louise Jenny Clouy, de 1^{re} Ville, domiciliée à Genève, fille mineure, autorisée de Jean Emmanuel Clouy & de défunte Louise Henriette née Blanchard, sa femme, ont été publiés sans opposition dans l'Eglise de Satchaux, d'après la déclaration de l'Officier de l'état civil de Genève, que les époux ont rempli auprès de lui les formalités voulues par la loi.

L'Officier de l'état civil

(Signature)

N^o 338. Les Dimanches, vingt, vingt-sept Mars & trois Avril mil-huit-cent-septante, les bans de mariage de Charles Louis Guex, de Satchaux, Personay & Genève, domicilié à Ayples, fils majeur des défunts Jean Olivier Louis Guex & Jeanne Elisabeth née Romilly, sa femme, avec Julie Pauline Zimmer, d'Eschichens, domiciliée à Lausanne, fille majeure de Charles Perin aut Zimmer & de défunte Françoise Louise née Royjatta, sa femme, ont été publiés sans opposition dans l'Eglise de Satchaux, d'après la déclaration de l'Officier de l'état civil de Lausanne, que les époux ont rempli auprès de lui les formalités voulues par la loi.

L'Officier de l'état civil

(Signature)

N^o 339.
Nicotet
x
Bubloz.

Les Dimanches, trois, dix & dix-sept Avril mil-huit cent-septante, les bans de mariage de
Adolphe Louis Nicotet de Siqueroles, y domicilié, fils majeur de Pierre Louis Nicotet & de
Jeanne Justine Flour, avec Gabrielle Bubloz de Sackaux, y domiciliée, fille mineure, autorisée
par son père Charles Marc Bubloz & de Jeanne Catherine née Creley, la veuve, ont été
publiés sans opposition dans l'Eglise de Sackaux, après que les époux ont en rempli auprès de moi
les formalités voulues par la loi.

L'Officier Public
(Signature)

N^o 340.
Gerl
x
Guex.

En suite de la dispense d'une publication donnée par le département de Justice & de l'Intérieur
Dimanches, un & huit Mai mil-huit cent-septante, les bans de mariage de Henri Gerl de Vien
(Autriche) domicilié à St Michel (Tyrie) fils majeur de Pierre Gerl & de Thérèse née
Lütz de Lützenau sa femme, avec Marie Emilie Guex de Sackaux & de Gessonnay, domiciliée
à Benthazay, fille majeure de feu Jean Louis Rodolph Guex & de Marie Françoise née S'échard
sa femme, ont été publiés sans opposition dans l'Eglise de Sackaux, après que les époux ont
en rempli auprès de moi les formalités voulues par la loi.

L'Officier Public
(Signature)

N^o 341.
Duffey
x
Renaud.

Les Dimanches, vingt-cinq Septembre, deux & neuf Octobre mil-huit cent-septante, les bans de mariage
de Henri Duffey de Sablepoux, domicilié à Vevay, fils mineur, autorisé, de Jean Louis Duffey & de Sophie
Louise née Gillieron sa femme, avec Henriette Emilie Renaud de Sackaux, domiciliée à Tavel cière
le Châtelard, fille majeure de François Henri Renaud & de Jeanne Elise Marianne née Chambordin, sa
femme, ont été publiés sans opposition dans l'Eglise de Sackaux, d'après la déclaration d'un des Pasteurs de
Montreux, que les époux ont rempli auprès de lui les formalités voulues par la loi.

L'Officier Public
(Signature)

N^o 342.
Renaud
x
Pfäffli

Les Dimanches, six, treize & vingt Novembre mil-huit cent-septante, les bans de mariage de
Jean Louis Jules Renaud, de Sackaux, domicilié à Genève, fils mineur, autorisé, de Henri
Renaud & de Jeanne née Gaudin, sa femme, avec Victoire Pfäffli, de Signau (Berne) domiciliée
à Genève, fille majeure de Charles Henri Pfäffli & de Etienne née Goujon sa femme, ont été
publiés sans opposition dans l'Eglise de Sackaux, d'après la déclaration de l'Officier de l'état civil
de Genève, que les époux ont rempli auprès de lui les formalités voulues par la loi.

L'Officier Public
(Signature)

N° 343. Les Dimanches, six, treize & vingt Novembre mil huit cent septante, les bans de mariage de
 Mermoud Henri Louis Mermoud, de Pollet-le-grand, domicilié à Sachaux, fils mineur, autorisé de Frédéric
 x rich Louis Mermoud & de Jeanne Marie née Banchaud, sa femme, avec Elise Fanny Guyar
 Guyar. Del'Isle, y domiciliée, fille mineure, autorisée, de Jean François Guyar & de Jeanne Louise Char-
 lotte née Merckbour, sa femme, ont été publiés sans opposition dans l'Eglise de Sachaux,
 après que les époux ont eu rempli auprès de moi les formalités voulues par la loi.

L'Officier Public
 (Signature)

N° 344. Les Dimanches, deux, neuf & seize Avril mil huit cent septante-un, les bans de mariage
 Laurent De Pierre Samuel Laurent de Fey, domicilié à Nyon, fils majeur (né le 20 7 1820) de Jean fran-
 x çois Laurent & de Jeanne Françoise née Jordan, sa femme, avec Marie Bublouz née Bouvier,
 Bublouz née Bouvier de Sachaux, domiciliée à Nyon, fille majeure (née le 13 7 1823) de Bernard Bouvier & de
 Françoise née Machard sa femme, ont été publiés sans opposition dans l'Eglise de Sachaux d'as-
 près la déclaration d'un des Pasteurs de Nyon, que les époux ont rempli auprès de lui les
 formalités voulues par la loi.

L'Officier Public
 (Signature)

N° 345. Les Dimanches, sept, quatorze & vingt un Mai mil huit cent septante-un, les bans
 Berthold de mariage de Jean Henri Frédéric Berthold, de Chardonnay, domicilié à Sachaux,
 x & fils majeur (né le 16 Mai 1798) des Députés Louis César Frédéric Berthold & Jeanne
 Renaud. Kupper sa femme, veuf en premières noces de Jeanne Susanne Renaud, & Louis François
 Renaud, de Sachaux, y domicilié, fille majeure (née le 22 février 1831) de Henri
 François Renaud & de Rose Henriette née Chanot, sa femme, ont été publiés sans
 opposition dans l'Eglise de Sachaux, après que les époux ont eu rempli auprès de moi
 les formalités voulues par la loi.

L'Officier Public
 (Signature)

N° 346. En suite de la dispense d'une publication donnée par le Département de Justice & Police,
 Lemarchand les Dimanches vingt trois & trente Juillet mil huit cent septante^{un}, les bans de mariage de
 x Etienne André Théodore Lemarchand, citoyen français, domicilié à Paris, fils majeur (né le
 Jaccard. 9 Août 1824) de Jean Etienne Thomas Lemarchand & de Catherine Angélique Renouf sa fem-
 me, veuf de Jeanne Susanne Baetler, avec Henriette Françoise Jaccard, de Ste Croix, domiciliée
 à Paris & précédemment à Sachaux, fille majeure (née le 23 7 1835) de David Charles Louis
 Jaccard & de Fanchette Gabrielle Emery sa femme, ont été publiés sans opposition dans l'E-
 glise de Sachaux d'après l'autorisation du Département de Justice & Police.

L'Officier Public
 (Signature)

N^o 347.
 Chamot
 &
 Benggely.
 Les Dimanches, seize, vingt-trois & trente Juillet mil-huit-cent-septante-un, les bans de mariage de François Chamot, de Sachaux, y domicilié, fils majeur, autorisé (né le 22 Août 1851) de François Auguste Chamot & de Marie Louise Guex sa femme, avec Sabine Françoise Benggely, de Wählren (Berne) & de Cheseaux, domiciliée à Sampigny, fille mineure (née le 15^o 1850) autorisée de feu Jean Marc Benggely & de Jeanne Mariannes née Badu, de Cheseaux, ont été publiés sans opposition dans l'Eglise de Sachaux d'après la déclaration du suffragant du Pasteur de Sampigny, que les époux ont rempli auprès de lui les formalités voulues par la loi.

L. Diaufu Past
 25

N^o 348
 Chappuis
 &
 Dayer née Gingins.
 Les Dimanches, vingt-six Novembre, trois & dix Décembre mil-huit-cent-septante-un, les bans de mariage de Louis François Chappuis, de Charmont, y domicilié, fils majeur (né le 12 février 1826) de Jean Antoine Chappuis & de Jeanne Françoise née Clement, veuve en premières noces de Susanne Marie Badoux, avec Fleurette Dayer née Gingins, de Charmont le Neuron, domiciliée à Charmont & précédemment à Sachaux, fille majeure (née le 7 février 1824) de Henri Gingins & de Jeanette Berthold, veuve en premières noces de Jean Henri Dayer, ont été publiés sans opposition dans l'Eglise de Sachaux d'après la déclaration du Pasteur de Charmont, que les époux ont rempli auprès de lui les formalités voulues par la loi.

L. Diaufu Past
 25

N^o 349.
 Burnens
 &
 Guex.
 Les Dimanches, trois, dix & dix sept Décembre mil-huit-cent-septante-un, les bans de mariage de Constant Adolphe Burnens, d'Orléans, domicilié à Jassonay, fils majeur (né le 11 Janvier 1848) de François Louis Burnens & de défunte Marie Marguerite Nozier, sa femme, avec Julie Floréne Guex de Sachaux & de Jassonay, domiciliée à Jassonay, fille mineure (née le 19^o 1850) de feu Marc Guex & de Jeanne Susanne Despenis sa veuve, ont été publiés sans opposition dans l'Eglise de Sachaux, après que les époux ont eu rempli auprès de moi les formalités voulues par la loi.

L. Diaufu Past
 25

N^o 350.
 Chopard
 &
 Renaud.
 Les Dimanches, vingt-quatre, trente-un Décembre mil-huit-cent-septante-un & sept Janvier suivant, les bans de mariage de Pierre Joseph Simon Chopard, français, domicilié à Paris, fils majeur (âgé de 25 ans) de François Felix Simon Chopard & de Marie Louise Faivre, sa femme avec Jeanne Renaud, de Sachaux, domiciliée à Paris, fille mineure (20 ans) de Henri Renaud absent & de Jeanne Gautin sa femme ont été publiés sans opposition dans l'Eglise de Sachaux, d'après l'autorisation du Département de Justice & Police

L. Diaufu Past
 25

172

N° 351.
Renard
&
Notant.

Les Dimanches, vingt-un, vingt-huit Janvier & quatre Février mil-huit cent sept.
stante-deux, les bans de mariage de Henri Daniel Renard, de Sachaux, y domicilié,
fils majeur (né le 16 7 1828) de Henri François Renard & de Rose Henriette Chamot,
sa femme, veuf en premières noces de Jenny Feiguy, avec Louise Jeanne Armande
Vétard, de Sachaux, y domiciliée & précédemment à Personay, fille mineure (née le
25 Mars 1854) autorisée, de feu Jean Louis Vétard & de Jeanne Marie Louise Gota, sa
veuve, ont été publiés sans opposition dans l'Eglise de Sachaux après que les époux
ont eu rempli auprès de moi les formalités voulues par la loi.

L'Acteur
S

N° 352.
Favier
&
Humbert

Les Dimanches, Dix, Dix-sept & vingt-quatre Mars mil-huit cent septante-deux, les bans
de mariage de Barthélemy Favier de Clairanne (Vaux) domicilié à Franchepréd, com.
mune de la Rippe, fils majeur (né le 30 Mars 1835) de feu Barthélemy Favier & de Elisabeth
Maçonnière sa veuve, avec Jenny Louise Henriette Humbert de Sachaux, domiciliée à
Franchepréd, fille majeure (née le 2 Juillet 1816) de Charles Humbert & de Sainte Anne
Septie Henriette Renard sa femme ont été publiés sans opposition dans l'Eglise de Sachaux
d'après la déclaration du Doyen de Crassier, que les époux ont rempli auprès de lui, les
formalités voulues par la loi.

L'Acteur
S

N° 353.
Diquet
&
Bubloz

Les Dimanches, vingt-un, vingt-huit Avril & cinq Mai mil-huit cent septante-deux, les
bans de mariage de Ami François Diquet, de Sier, domicilié à Sachaux, fils majeur (né
le 30 Janvier 1847) de Stémet Frédéric Diquet & de Louise Françoise Notant, sa
femme, avec Louise Henriette Bubloz, de Sachaux, y domiciliée, fille majeure (née le
13 Janvier 1845) de feu Charles Marc Bubloz & de Jeanne Catherine Oréty, sa veuve,
ont été publiés sans opposition dans l'Eglise de Sachaux, après que les époux ont eu
rempli auprès de moi les formalités voulues par la loi.

L'Acteur
S

N° 354.
Delacretay
&
Furchod

Les Dimanches, vingt-six Mai, deux & neuf Juin mil-huit cent septante-deux,
les bans de mariage de Jean François Louis Delacretay, de Lapraz & d'Yvorne,
domicilié à La Parra, fils mineur (né le 10 Juin 1850) autorisé de Marc François Dela-
cretay & de Jeanne Françoise Lemaudry sa femme, avec Marie Furchod de Donmartin & de
Niklas Fierelin, domiciliée à Sachaux, fille majeure (née le 25 février 1828) de Henri
Louis Furchod & de Rose Trélliet, sa femme, ont été publiés sans opposition dans l'Eglise
de Sachaux après que les époux ont eu rempli auprès de moi les formalités voulues.

L'Acteur
S

N° 355.
Kütter
Chamot.

Les Dimanches, neuf, seize & vingt-trois Juin mil-huit cent septante-deux, les bans de mariage de Jean Louis Vincent Kütter, d'Anet (Berne) domicilié à Valèges sous Rances, fils majeur (né le 13 Juillet 1830) d'Abraham Kütter & de Marianna Marguerite Fétay sa femme, avec Rosine Jenny Chamot, de Sackaux, domiciliée à Orbe, fille majeure (née le 9 février 1840) de Frédéric Chamot & de Jeanne Verly, sa femme, ont été publiés sans opposition dans l'Eglise de Sackaux, d'après la déclaration du Maire de Rances, que les époux ont rempli auprès de lui les formalités légales.

L'Officier Public
[Signature]

N° 356
Guex
Rüti.

Les Dimanches, seize, vingt-trois & trente Juin mil-huit cent septante-deux, les bans de mariage de Marc Louis Guex de Sackaux & de Sackaux, domicilié à Folocheuz, fils majeur (né le 15 Janvier 1834) de Isaac Rodolphe Louis Guex & de Louise Madeleine Barillet, avec Marguerite Rüti de ^{Gessenay} Gessenay (Berne) domiciliée à Folocheuz, fille majeure, (née le 23 Juin 1844) de Christian Rüti & de Marguerite Däbi, sa femme, ont été publiés sans opposition dans l'Eglise de Sackaux, d'après la déclaration de l'Officier de l'état civil de Morges, que les époux ont rempli auprès de lui les formalités légales.

L'Officier Public
[Signature]

N° 357
Vulliamy
Loup.

Les Dimanches, vingt-huit Juillet, quatre & onze Août mil-huit cent septante-deux, les bans de mariage de Samuel Vulliamy d'Orléans, domicilié à Sackaux & précédemment à Sampigny, fils majeur (né le 8 Mars 1844) de Louis Vulliamy & de Françoise Chamot, sa femme, avec Aline Loup, de l'Isle, domiciliée à La Foudre & précédemment à Sampigny, fille mineure (née le 4^e 1849) & autorisée de Jean Marc Loup & de Louise Françoise Morel sa femme, ont été publiés sans opposition dans l'Eglise de Sackaux, d'après la déclaration du Maire de l'Isle, que les époux ont rempli auprès de lui les formalités légales.

L'Officier Public
[Signature]

N° 358
Tharin
Guex.

Les Dimanches, vingt-cinq Août, un & huit Septembre mil-huit cent septante-deux, les bans de mariage de Léon Pierre Tharin, de Champagne, domicilié à Sackaux, fils majeur de Louis François Tharin & de Georgette (Caroline Girard), sa femme, avec Louise Guex de Sackaux, y domiciliée, fille majeure (née le 4 Avril 1847) de Marc Rodolphe Samuel Guex & de défunte Louise Françoise Barillet sa femme, ont été publiés sans opposition dans l'Eglise de Sackaux, après que les époux ont eu rempli auprès de moi les formalités légales. (L'époux est né le 15 8. 1848)

L'Officier Public
[Signature]

N^o 359. Les Dimanches, dix-sept & vingt-quatre Novembre mil-huit cent-septante-
 Martinet deux, les bans de mariage de Jean Marc Louis Martinet de Mont-la ville, domicilié à
 & (assonay, fils majeur (né le 3 Juillet 1843) de Jean Marc Martinet & de Charlotte
 Bubloz. Anne Bélay sa femme, avec Jeannette Bubloz de Sachaux, y domiciliée & précédem-
 ment à Assonay, fille majeure (née le 21 Janvier 1837) de Charles Marc Bubloz
 & de Jeanne Catherine Beley, sa femme, ont été publiés sans opposition dans l'Eglise
 de Sachaux, d'après la déclaration du Maire de Mont-la ville, que les époux ont
 rempli auprès de lui les formalités légales.

Vu le 17 Mai 1873

Le Maire

J. Mury

L. Straupen Bast

15

N^o 360. Ensuite de la dispense d'une publication donnée par le Département de Justice &
 Guex Police, les Dimanches, cinq & douze Janvier mil-huit cent-septante-trois, les bans de
 & mariage de Pierre François Eugène Guex, de Sachaux & de Versey, domicilié à Versey,
 Doze. fils majeur (né le 26 Juillet 1843) des défunts Marc François Louis Guex & Pauline
 Marie Ledouble, sa femme, avec Alexandrine Stéphanie Louise Doze, de Versey,
 La Tour de Selly & Forrier, domiciliée à Versey, fille mineure (née le 20 Juillet
 1854) autorisée de son père, Adrien Doze & de Louise Suzanne Julie Nicollier, sa
 femme, ont été publiés sans opposition dans l'Eglise de Sachaux, d'après la déclaration
 de l'Officier de l'état civil de Versey, que les époux ont rempli auprès de lui les for-
 malités légales.

L. Straupen Bast

15

N^o 361. Les Dimanches, seize, vingt-trois février & deux Mars mil-huit cent-septante-trois,
 Lang bans de mariage de George Marius Lang de Röttingen (Argovie) domicilié à
 & Genève, fils majeur (né le 24 Mars 1832) de feu Jean Léon Albert Samuel Lang
 Chamot & de Jacqueline Antoinette Nourisson, sa veuve, avec Joséphine Chamot de
 Chamot. Sachaux, y domiciliée & précédemment à Bregthon (Angleterre) fille majeure,
 (née le 1 Janvier 1841) de Gabriel Samuel Chamot & de défunte Jeanne Louise Fran-
 çoise Guet, sa femme, ont été publiés sans opposition dans l'Eglise de Sachaux, d'après
 l'autorisation du Département de Justice & Police.

L. Straupen Bast

15

N^o 362. Les Dimanches, neuf, seize & vingt-trois Mars mil-huit cent-septante-trois, les bans
 Despreux de mariage de Jean Charles Despreux, de Lussey, domicilié à Assonay, fils majeur
 & (né le 3 Avril 1834) de feu Marc Isaac Rodolphe Despreux & de Madeleine Zabler, sa
 Guex. femme, avec Julie Jeannette Guex de Assonay & de Sachaux, domiciliée à Assonay,
 fille majeure (née le 19 Août 1845) des défunts Jean François Guex & Jeanne Suzanne
 Charles sa femme, ont été publiés sans opposition dans l'Eglise de Sachaux, après que les
 époux ont eu rempli auprès de moi les formalités légales.

L. Straupen Bast

15

N^o 363. Les Dimanches, ~~sept~~ vingt-trois trente Mars & six avril mil-huit cent
 Allamand septante-trois, les bans de mariage de Jean Louis Allamand, d'Ormont-dessus,
 & domicilié à Genève, fils mineur (né le 6 juillet 1851) de Jean Pierre Allamand
 Rosset & de Jeanne Françoise Nerny, sa femme, avec Jeanne Rosset de Sachaux, Domici-
 lité à Genève, fille mineure (née le 16 7^e 1850) de Louise Marie Rosset, ont été
 publiés sans opposition dans l'Eglise de Sachaux, d'après la déclaration de l'Officier
 de l'état civil de la Ville de Genève, que les époux ont rempli auprès de lui les formalités
 légales.

L'Officier de l'état civil

N^o 364. Les Dimanches, trente Mars, six & treize avril mil-huit cent-septante-trois, les bans de mariage
 Berthold de Jean Henri Berthold de Chardonnay, domicilié à Sachaux, fils majeur (né le 14
 février 1827) de Jean Henri Frédéric Berthold & de Susanne Renaud, sa femme, avec
 Mojonnet Jenny Isaline Mojonnet, de Monthier, y domiciliée, fille majeure (née le 28 février
 1834) de Jean David Mojonnet & de Rose Françoise Bourgeois sa femme, ont été publiés
 sans opposition dans l'Eglise de Sachaux, d'après la déclaration du Pasteur de l'Eglise, que
 les époux ont rempli auprès de lui les formalités légales.

L'Officier de l'état civil

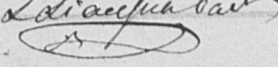
N^o 365 Les Dimanches, huit, quinze & vingt deux Juin mil-huit cent-septante-trois, les bans de
 Rosset mariage de Jean Paul Emmanuel Rosset de Sachaux, domicilié à Morges, fils majeur
 & (né le 10 9^e 1836) de François Rosset & de Jeanne Louise Françoise Quisp, sa femme, avec
 Bigler Caroline Rosine Bigler de Worb (Berne) domiciliée à Morges, fille majeure (née le 3 Juin
 1827) de Jean François Bigler & de Louise Susanne Gillieron, sa femme, ont été publiés sans
 opposition dans l'Eglise de Sachaux, d'après la déclaration de l'Officier de l'état civil de Morges,
 que les époux ont rempli auprès de lui les formalités légales.

L'Officier de l'état civil

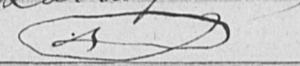
N^o 366 Les Dimanches, sept, quatorze & vingt un septembre mil-huit cent-septante-trois, les bans de
 Renaud mariage de Edouard Renaud, de Sachaux, y domicilié, fils majeur (né le 20 avril 1825) de
 Louis Renaud & de défunte Rose Louise Dubois, sa femme, avec Marie Sophie Cournoisier née
 Cournoisier née Juodjourné, de Chaux-de-Fonds, domiciliée à Sachaux, fille majeure (née le 24 8^e 1833) de Jean
 Elorian Joseph Juodjourné & de Charlotte Cournoisier, sa veuve, femme divorcée de Charles François Jules
 Cournoisier, ont été publiés sans opposition dans l'Eglise de Sachaux, après que les époux ont
 eu rempli auprès de moi les formalités légales.

L'Officier de l'état civil

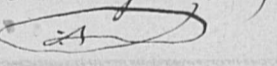
N^o 367. Les Dimanches, vingt-huit Septembre, cinq & douze Octobre mil-huit cent-septante-trois, les banns de mariage de Jean François Louis Delacretta, de LaPrairie & d'Yverne, domicilié à La Sarda, fils majeur de Marc François Delacretta & de Jeanne Marianne Almandus, sa femme, veuf en première nocce, de Marie Furchot, avec Odine Renaud de Sachaux, y domiciliée, fille majeure (née le 22^e 1848) d'Henri François Renaud & de Rose Henriette (sa femme) ont été publiés sans opposition dans l'Eglise de Sachaux d'après la déclaration du Pasteur de La Sarda, que les époux ont rempli auprès de lui les formalités légales - l'époux est né le 10^e Juin 1850 -

L'ici aujour d'ait


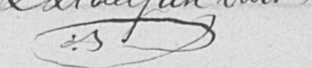
N^o 368 Les Dimanches, seize, vingt-trois & trente Novembre mil-huit cent-septante-trois, les banns de mariage de François Furchot, de Dommarin & de Villars-Tiercelin, domicilié à Sachaux, fils majeur (né le 28 Décembre 1844) de Henri Louis Furchot & de Rose Froliet, sa femme, avec Louise Susanne Bernard, de l'Isle, y domiciliée, fille majeure (née le 23 Juin 1847) de Antoine Henri Bernard, & de Françoise Rosine Waguon, sa femme, ont été publiés sans opposition dans l'Eglise de Sachaux, d'après la déclaration du Pasteur de l'Isle, que les époux ont rempli auprès de lui les formalités légales.

L'ici aujour d'ait


N^o 369. Les Dimanches, trente Novembre, sept & quatorze Décembre mil-huit cent-sept-trente-trois, les banns de mariage de Emile François Girardet, de Bouchens, domicilié à Fessenay, fils majeur (né le 7 Juin 1835) de Jean Louis Girardet, & de Madeleine Louise Françoise Faillle, sa femme, avec Louise Charlotte Guery de Sachaux, domiciliée à Fessenay, fille majeure (née le 16^e 9^e 1844) de Louis Samuel Guery & de Jeanne Françoise Hasey, sa femme, ont été publiés sans opposition dans l'Eglise de Sachaux, après que les époux ont eu rempli auprès de moi les formalités légales.

L'ici aujour d'ait


N^o 370. Les Dimanches, vingt-deux février, un & huit Mars mil-huit cent-septante-quatre, les banns de mariage de Benédicte Thiessing, de Kappel (Berne) domiciliée à Correntoury, fille majeure (née le 3 Juillet 1834) des défunts Charles George Thiessing & Anna Jenni sa femme avec Annelise Rose Victorine Rosset, de Sachaux, domiciliée au Locle, fille majeure (née le 6 Juin 1841) des défunts Abraham Jacob Rosset & Rose Françoise Vallotton, sa femme, ont été publiés sans opposition dans l'Eglise de Sachaux, d'après l'autorisation du Département de Justice & de Police.

L'ici aujour d'ait


N° 371. Les Dimanches, huit, quinze & vingt deux Mars mil huit cent septante quatre, les bans
 (hâtelain de mariage de Jean Samuel (hâtelain, de Framelan (Berne) domicilié à Corcelles près
 de Neuchâtel, fils majeur (né le 18 février 1817) de Jean Louis (hâtelain & de Julie
 Bubluz ne Secourte (hâtelain, sa femme, veuf en première nocces de Félicité Droz, avec Nanette Adeline
 Bubluz ne Secourte, de Sachaux, domiciliée au Locle, fille majeure (née le 19 Mars 1826)
 des Défunts David Félix Secourte & Jeanne Madeleine Henry sa femme, veuf en première
 nocces de Henri François Louis Bubluz, ont été publiés sans opposition dans l'Eglise
 de Sachaux, d'après l'autorisation du Département de Justice & Police.

L. d'ausun d'art
 (Signature)

N° 372. Les Dimanches, dix-neuf & vingt six Avril mil huit cent septante quatre les bans de
 Miéville mariage de Daniel François Miéville de Gressy & de Vallegres sur Urins, domicilié à Joux
 & nuy, fils majeur (né le 18 8^e 1817) de Jean Daniel Miéville & de Suzette Gein sa femme,
 (Chanot avec Elisa Chanot, de Sachaux, y domiciliée & précédemment à Paris, fille majeure (née le 22 Mars
 1816) de Henri Chanot & de Jeanne Fanchette Sophie Renaud, sa femme, ont été publiés sans
 opposition dans l'Eglise de Sachaux après que les époux ont eu rempli auprès de moi les forma-
 lités légales.

L. d'ausun d'art
 (Signature)

N° 373. Les Dimanches, dix-neuf, vingt six Avril & trois Mai mil huit cent septante quatre, les bans de
 Golas mariage de Jean Louis Henri Daniel Golas de l'Abbaye, domicilié à Sachaux, fils majeur (né
 le 29 Mars 1819) des Défunts Louis Golas & Nanette (urchoi, sa femme, veuf en première nocces de
 Françoise Bruen, avec Jeanne Louise Mingard, de Chapelles, domiciliée à Sachaux, fille majeure
 (née le 11 7^e 1825) de feu Jean Samuel Mingard & de Jeanne Marie Froliet sa veuf, ont été pu-
 bliés sans opposition dans l'Eglise de Sachaux, après que les époux ont eu rempli auprès de moi
 les formalités légales.

L. d'ausun d'art
 (Signature)

N° 374. Les Dimanches, dix-neuf, vingt six Avril & trois Mai mil huit cent septante quatre, les bans de ma-
 riage de Louis Philippe Rosny, de Sachaux, y domicilié, fils mineur, (né le 2 Août 1855) autori-
 sé de feu David Louis Philippe Rosny & de Louise Terrera, sa veuf, avec Louise Henriette Guex de
 Sachaux, y domiciliée, fille mineure (née le 8 9^e 1855) de Isaac Gabriel Guex, & de défunte Jenny
 Henriette François Glatte, sa femme, ont été publiés sans opposition dans l'Eglise de Sachaux, après
 que les époux ont eu rempli auprès de moi les formalités légales.

L. d'ausun d'art
 (Signature)

N^o 375
 Blanc
 Renaud.
 Les Dimanches, sept, quatorze & vingt un Juin mil huit cent septante quatre, les bans de mariage de Louis Emile Felix Blanc, de Sausanne, domicilié à Montricher, fils majeur (né le 12 8^o 1844) de Jean Abram Joseph Blanc & de Julie Jeanne Jaccard sa femme, avec Marie Louise Renaud, de Satchaux, domiciliée à Montricher, fille majeure (née le 18 février 1835) de Jean Abram Renaud & de Suzanne Françoise Emergy, sa femme, ont été publiés sans opposition dans l'Eglise de Satchaux, d'après la déclaration du Pasteur de l'Isle, que les époux ont rempli auprès de lui les formalités légales.

L'Officier de l'Etat
 25

N^o 376.
 Neuschwander.
 Guex.
 Les Dimanches, vingt sept Septembre, quatre & onze Octobre mil huit cent septante quatre, les bans de mariage de Henri Louis Neuschwander de Langnau (Bern) & de Senarclens, fils majeur (né le 7 Juin 1849) de feu Abram Rodolph Louis Neuschwander & Marie Louis Jaquier, sa veuve, avec Alène Guex de Satchaux, y domiciliée fille mineure (née le 11 février 1855) de Gabriel Guex & de Louise Henriette Marie Huguenin, sa femme, ont été publiés sans opposition dans l'Eglise de Satchaux, après que les époux ont eu rempli auprès de moi les formalités légales.

L'Officier de l'Etat
 25

N^o 377
 Gaudin
 &
 Flement.
 Les Dimanches, vingt sept Septembre, quatre & onze Octobre mil huit cent septante quatre, les bans de mariage de Jean Henri Gaudin, de Chevilly, y domicilié fils majeur (né le 3 Janvier 1848) de Jean Louis Gaudin, & de Louise Françoise Braids sa femme, avec Louise Henriette Flement de l'Isle & de Farnens, domiciliée à Satchaux, fille mineure (née le 27 Avril 1852) autorisée de Jean François Flement & de Louis Alina Berthold, sa femme, ont été publiés sans opposition dans l'Eglise de Satchaux, d'après la déclaration du Pasteur de Farnens, que les époux ont rempli auprès de lui les formalités légales.

L'Officier de l'Etat
 25

N^o 378.
 Gleyre
 &
 Martin.
 Les Dimanches, onze, dix huit & vingt cinq Octobre mil huit cent septante quatre, les bans de mariage de Jean François Gleyre, de Chevilly, domicilié à Satchaux, fils majeur (né le 21 Mars 1837) de Jean François Albert Gleyre & de Jeanne Sydie Trullier, sa femme, avec Caroline Martin, de Froideville, y domiciliée, fille majeure (née le 8 Juillet 1847) de Charles Martin & de Marie Louise Duchon, sa femme, ont été publiés sans opposition dans l'Eglise de Satchaux, d'après la déclaration du Pasteur de Morrens, que les époux ont rempli auprès de lui les formalités légales.

L'Officier de l'Etat
 25

N^o 379. Les Dimanches, quinze, vingt-deux & vingt-neuf Novembre mil-huit cent septante quatre
 Chamot, les bans de mariage de Rodolph Chamot, de Sachaux, domicilié à Duillier, fils majeur
 (né le 18. 8^e 1834) de Henri Chamot & de Jeanne Françoise Sophie Renaud sa femme, avec
 Baraud née Duperrut Jeanne Baraud née Duperrut, de Servion & Des Collages, domiciliée à
 Nyon, fille majeure (née le 4. 9^e 1840) de Jean François Duperrut & de Catherine Robili
 divorcée de Frédéric Baraud, ont été publiés sans opposition dans l'Eglise de Sachaux, & a
 près la déclaration du Doyen de Nyon, que les époux ont rempli auprès de
 lui les formalités légales.

L'Officier Public
 (Signature)

N^o 380. Les Dimanches, quinze, vingt-deux & vingt-neuf Novembre mil-huit cent septante qua-
 Plattel tre, les bans de mariage de Abram Samuel Plattel, de Hungenmont & de Senarclens, domi-
 cilié à Sachaux, fils majeur (né le 16. 8^e 1831) des défunts Jean François Plattel
 & Jeanne Marguerite Bidoux, avec Louise Victoire Chamot, de Sachaux, & domiciliée
 Chamot fille majeure (née le 20 Avril 1843) de Gabriel Samuel Chamot, & de Jeanne Louise
 Françoise Quer, sa femme, ont été publiés sans opposition dans l'Eglise de Sachaux
 après que les époux ont eu rempli auprès de moi les formalités légales.

L'Officier Public
 (Signature)

N^o 381. Les Dimanches, vingt-quatre, trente-un Janvier & sept Février mil-huit cent septante-
 Longchamp cinq, les bans de mariage de Jules François Longchamp, de Chavannes & de Neyron & de
 L'Isle, domicilié à Yverdon, fils majeur (né le 4 Mars 1848) de Louis Longchamp
 & de Catherine Annette Thaillet sa femme, avec Rose Elise Jaccard de St. Pierre, domici-
 Jaccard liée à Sachaux, fille mineure (née le 30 Avril 1852) autorisée de Jean César Jaccard
 & de Judith Comod sa femme ont été publiés sans opposition dans l'Eglise de Sachaux, & a
 près la déclaration du Doyen de Yverdon, que les époux ont rempli auprès de lui les
 formalités légales.

L'Officier Public
 (Signature)

N^o 382. Les Dimanches, quatre, onze & dix-huit Avril mil-huit cent septante cinq, les bans de mari-
 Rosset age de Louis Rosset, de Sachaux, domicilié au Grand Saconnex, (Genève) fils majeur (né
 le 2 Juin 1836) des défunts François Louis Rosset & Jeanne Françoise Heiberk sa femme, avec
 Laty Louise Laty de Duillier, domiciliée à Genève, fille majeure (née le 3. 8^e 1839) des défunts
 Jean François Louis Laty, & Marie Madeleine Blanc sa femme, ont été publiés sans opposi-
 tion dans l'Eglise de Sachaux, & après la déclaration du Doyen de Bursins, que les époux
 ont rempli auprès de lui les formalités légales.

L'Officier Public
 (Signature)

N^o 383
 Roumi
 &
 Voland née Götay
 Les Dimanches, onze, dix-huit & vingt-cinq, Avril mil-huit cent-septante-cinq, les bans de mariage de Jean Marie Roumi, de Gessenoy, domicilié à Lachaux, précédemment à Chevilly, fils majeur (né le 15 8^o 1820) des défunts Jean Roumi & Jeanne Françoise Goumaud, sa femme, veuf de Juliette Marie Anne Gendre, avec Marie Louise Voland, née Götay, de Lachaux, y domiciliée, fille majeure (née le 23 Mars 1822) des défunts François Louis David Götay & Anne Furchod, sa femme, veuve de Jean Louis Voland, ont été publiés sans opposition dans l'Eglise de Lachaux après que les époux ont eu rempli auprès de moi les formalités légales.

L'Officier Public
 [Signature]

N^o 384.
 Wenger
 &
 Davanne
 Les Dimanches, dix-huit, vingt-cinq, Avril & deux, Mai mil-huit cent-septante-cinq, les bans de mariage de Frédéric Wenger, de Gutzlen (Berne) domicilié à Chavannes sur le Veiron, précédemment à Lachaux, fils mineur, autorisé de Christian Wenger & de Marguerite Röstli, sa femme, avec Jeannette Charlotte Davanne, de Chavannes sur le Veiron, y domiciliée, fille mineure autorisée de Louis Henri Davanne & de Susanne Sabine Rochat, sa femme, ont été publiés sans opposition dans l'Eglise de Lachaux d'après la déclaration de l'auteur de l'acte, que les époux ont rempli auprès de moi les formalités légales.

L'Officier Public
 [Signature]

N^o 385.
 Chamot
 &
 Rasset
 Les Dimanches, six, treize & vingt Juin mil-huit cent-septante-cinq, les bans de mariage de Jean Louis Chamot de Lachaux, y domicilié, fils majeur (né le 14 Mars 1848) de Samuel Gabriel Chamot & de défunte Jeanne Bernise Françoise Guex, sa femme, avec Louise Marie Rasset, de Lachaux, y domiciliée, fille mineure (née le 15 Mai 1858) autorisée, de feu Henri Auguste Rasset & de Jeanne Charlotte Gleyre, sa veuve, ont été publiés sans opposition dans l'Eglise de Lachaux, après que les époux ont eu rempli auprès de moi les formalités légales.

L'Officier Public
 [Signature]

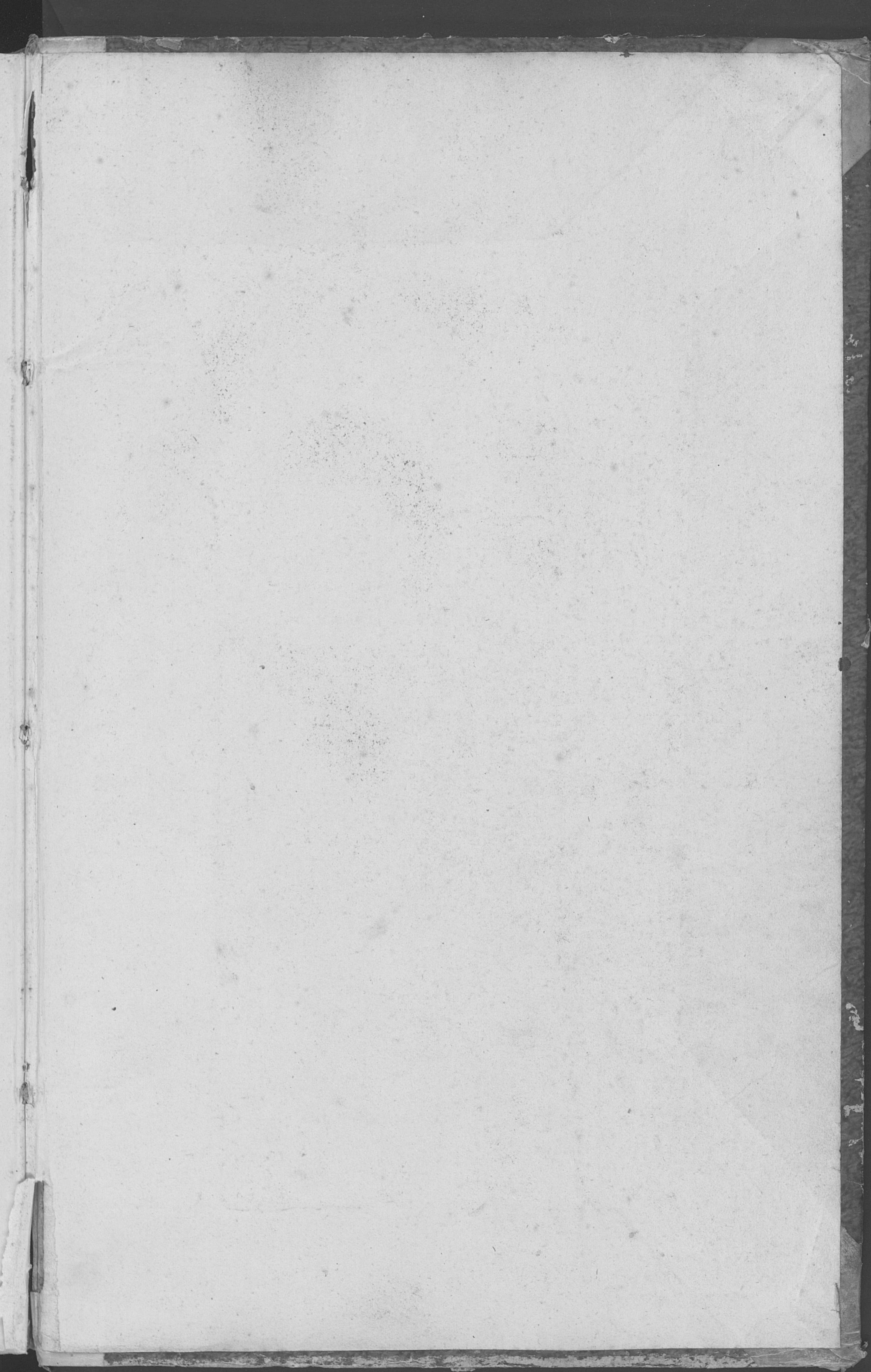
N^o 386
 Massard
 &
 Renaud
 Les Dimanches, cinq, douze & dix-neuf, Septembre mil-huit cent-septante-cinq, les bans de mariage de Henri Massard, de Reminières ^{& de Chardonne} domicilié à Chardonne, fils majeur (né le 17 Juin 1852) de Jean Louis Massard & de Susanne Magnin, sa femme, avec Euphrosine Renaud de Lachaux, domiciliée à Vevey, fille majeure (née le 17 Juillet 1892) de Henri François Renaud & de Rose Henriette Chamot, sa femme, ont été publiés sans opposition dans l'Eglise de Lachaux, d'après la déclaration de l'officier de l'état civil de Vevey, que les époux ont rempli auprès de moi les formalités légales.

L'Officier Public
 [Signature]

Le 29 N. 1895.
 [Signature]

Aujourd'hui 31 Décembre 1875, au soir, le présent Registre, bien que non rempli, est clos en vertu de la loi décrétée par le Grand Conseil du Canton de Vaud, le 6 Novembre 1875, en exécution de la loi fédérale du 21 Décembre 1874, sur la tenue des registres de l'état civil, par moi, Soumigné, détenteur des registres de la paroisse de Sachaux.

L. Soumigné
[Signature]





A.

Avocat et Gues.	17.
Audetat et Leubaz.	58.
Aulier et Renaud	68.
Aulier et Desponds.	81.
Allamand et Rosset	117.
Ugier et Vuichet	82.

B.

Berger et Baudin	1.
Berthol et Renaud	1.
Berthol et Humbert	2.
Budaz et Voland	4.
Bonijol et Wichet	12.
Brolard et Publoz	14.
Berger et Borgeaud	16.
Berthod et Renaud	20.
Publoz et Simon	21.
Bissat et Humbert	21.
Boudri et Renaud	bis 21
Bournand et Lecoultre	23.
Baudet et Chaillet	24.
Berger et Voland	29.
Publoz et Geley.	35.
Publoz et Gues.	38.
Badoux et Rochat	43.
Publoz et Pavillard	44.
Babelaz et Golay.	44.
Badoux et Gues.	48.
Bovand et Vuichet	50.
Berger et Gues	56.
Besson et Chenus	59.
Publoz et Guas	65.
Badoux et Lambert	66.
Publoz et Parichaud	67.
Publoz et Lecoultre	67.
Blanchet et Rochat	68.
Brun et Gues	71.
Publoz et Bourvier	72.

Bubloz et Mingard	73.
Betton et Rasset	74.
Bouillant et Rasset	75.
Burnier et Humbert	77.
Berthold et Mingard	79.
Bignens et Renaud	79.
Babelaz et Rasset	83.
Bredaz et Rasset	85.
Berger et Dumont nee Dufour	86.
Badoux et Dutoit	90.
Bubloz et Leuba	97.
Berger et Blanderier	100.
Bubloz et Jeanpretre	101.
Berthold et Renaud	101.
Berthold et Dutoit	103.
Procureur et Gues	103.
Berney et Gues	108.
Barbey et Gues	108.
Baudin et Whicket	110.
Berthold et Renaud	112.
Burnens et Gues	113.
Berthold et Mojonnet	117.
Blanc et Renaud	120.
Bonggely et Chamot	113.

C.

Charnot et Longchamp	5.
Curchod et Gues	11.
Cherpit et Berthold	bis 20.
Charnot et Desibenthal	22.
Charnot et Renaud	35.
Charnot et Verly	36.
Charnot et Gues	37.
Coeystaux et Volet	37.
Charnot et Gues	40.
Conrard et Berger	49.
Charlet et Gues	60.
Charnot et M. Gou	72.
Cochet et Villet	77.
Charnot et Musy	8.

Chanson & Moser	84.
Chamot & Zübrügg	88.
Cart & Genagne	90.
Chevalier & Renaud	93.
Courvoisier & Croillet	95.
Chamot & Ramuz	99.
Caillet & Guex	102.
Chamot & Benggely	113.
Chappuis & Payer né Gingins	113.
Chopard & Renaud	113.
Curchod & Bernard	118.
Châtelain & Bubloz	119.
Chamot & Baraud né Duperrut	121.
Chamot & Rosset	122.

D.

Delacrétaz & Platel	20 bis
Devantaz & Rolaz	27.
Desibenthal & Vuichet	40.
Desponds & Renaud	42.
Dubout & Tissot	44.
David & Rosset	54.
Durand & Vuichet	58.
Ducrot & Kisseles	63.
Duvanney & Roset	68.
Dumont & Humbert né Dufour.	72.
Duvanney & Rochat	78.
Delacrétaz & Renaud	81.
Dupuis & Moser	85.
Dubath & Rosset	99.
Ducrot & Guex.	104.
de Lorient & De la Rive	107.
Duboux & Griesler	108.
David & Renaud	109.
Duffet & Renaud	111.
Delacrétaz & Curchod	114.
Desponds & Guex	116.
Delacrétaz & Renaud	118.

E.

Epars. et Mingard. 62.
Eperon et Wuisheit. 92.

F.

Federici et Rosset 72.
Fleury et Quec 88
Fontana et Meylan 89.
Faviez et Humbert 114.

G.

Quec et Gleyre 2.
Glea et Quec 3.
Goux et Rochat 3.
Gingiv et Barthol 5.
Glea et Couel 6.
Garnoud et veuve Renaud 6.
Quec et Mercier 7.
Quec et Rochat 10.
Quec et Jaillet 206.
Quec et Fohli 25.
Quec et Aubert 25.
Quec et Fave 26.
Gugaz et Rosset 29.
Glea et Brocard 31.
Quec et Trolliet 33.
Gleyre et Trolliet 33.
Glea et Perrilly 34.
Genayne et Renaud 39.
Glea et Quec 41.
Quec et Dufour 41
Quec et Caillet 44.
Quec et Vully 45.
Quec et Ledouble 46.
Quec et Chanon 47
Quec et Sehan 47
Quec et Dennievill 48.
Quec et Teioppet 49.
Geckeler et Kuehert 50.
Quec et Gleyre 52.
Quec et Favre 55.
Quec et Caillet 56.
Gleyre et Favre 57.
Glea et Caillet 58.
Quec et Ferey 59.

Quex & Charlet	60.
Quex & Raymond	61.
Quex & Bollens	62.
Quex & Desfonds	63.
Quignard & Michet	65.
Colas & Buer	66.
Goy & Charrot	70.
Quex & Loffer	70.
Colas & Rochat	71.
Quex & Tolliet	74.
Quex & Huquerin	74.
Quex & Magnin	75.
Girardet & Meylan	82.
Quex & Quex	87.
Gingier & Matthey	88.
Quex & Recoulter	89.
Quex & Nicollier	94.
Gilliard & Quex nee Desoffet	95.
Quex & Rochat	96.
Quex & Rohli	96.
Quex & Rothold	96.
Quignard & Quex	97.
Quex & Gleyre	97.
Quex & Cordey	99.
Grand & Quex	102.
Quex & Popraz	103.
Quex & Mangé nee Quex	104.
Quex & Kimmernann	106.
Quex & Girou	110.
Quex & Wimme	110.
Gerb & Quex	111.
Quex & Ruffi	115.
Quex & Doye	116.
Girardet & Quex	118.
Colas & Mirgand	119.
Gardin & Clement	120.
Gleyre & Martin	121.

H.

Humbert & Renaud	15.
id & Dufour	18.
Hernellan & Michet	23.
Henchos & Berger	57.
Humbert & Pitor	75.
id & Grou	100.
Honeker & Michet	122.

J.

Totterand & Curchod	7.
Taquillard & Bubloz.	18.
Taccard & Emery	28.
Taccard & Conod	32.
Tordan & Vuichet	64.
Taquett & Chamot	75.
Toyet & Guesnie Terry	87.
Taccard & Gues	95.
Terry & Kattel	97.
Taquier & Gues	99.

K.

Kesseler & Vuichet	22.
Kneubuhler & Humbert	85.
Kierse & Vuichet	101.
King & Vuichet	103.
Kuffer & Chamot	115.

L.

Lamberg & Piquet	95.
Lyon & Zurbügg	100.
Laurent & Bubloz nee Bourvier	112.
Lang & Chamot	116.
Lorigchamp & Taccard	121.

M.

Meyland & Bubloz	4.
Moynat & Volane	10.
Mingard & Magnenat	13.
Moser & Bubloz	14.
Mange & Mange.	15.
Martin & Delle	18.
Matthey & Gues	24.
Moser & Yonnet	34.
u & Dufour.	49.
u & Anselme	54.
Morel & Marrel	55.
Magnenat & Bubloz.	69.
Métral & Feraud	60.
Mingard & Gleyre	70.
Meylan & Chamot	71.
Mange & Gues	76.
Mingard & Berger	76.
Mange & Mingard	80.
Mingard & Bredas	80.

Margot & Robbet	82.
Meylazz & Fochat	86.
Michot & Berthold	88.
Matthey & Gingin	91.
Masson & Renaud	91.
Mayor & Renaud nie Cloux	93.
Mermoud & Hegard	93.
Moser & Ealhet	94.
Mingard & Lugcon	101.
Mornard & Morel	105.
Mingard & Magnenat	107.
Marguerat & Guet	107.
Mermoud & Guyaz	112.
Martinet & Bubloz	116.
Mieville & Charnot	119.
Massard & Renaud	122.

— N. —

Romedon & Renaud	30
Nicole & Guet	74.
Nicolet & Bubloz	111.
Reuschwander & Guet	120.

— O. —

Forst Oetzel & Adlers	100.
-----------------------	------

— P. —

Peyrollaz & Renaud	8.
Pilet & Voland	16.
Paschoud & Guet	24.
Pelichet & Charnot	25
Pellaut & Guet	47.
Peyrollaz & Fochat	51.
Panchaud & Dupuis	64.
Perret & Robbet.	75.
Payer & Gingins	77.
Pillet & Henchoz.	84.
Pollens & Gaudin	86.
Peyrollaz & Charnot	94
Panchaud & Guet	98.
Pittet & Guet	98.
Pilet & Guet	109
Piquet & Bubloz.	114
Platel & Charnot	121.
Piquet & Voland.	65

— Q. —

R

Rostot et Linder	8.
Renaud et Servant	8.
Rostot et Aubert	9.
Pilline et Grollet	12.
Renaud et Recordon	15.
" et Chamoll	19.
Rostot et Beauverd	19.
" et Vallotton.	21.
" et Blanc	20 bis.
Renaud et Renaud	27.
Robby et Robbet	27.
Renaud et Dubois	28.
" et Chambordon	31.
Rochat et Robby.	36.
Renaud et Baucot	45.
Rostot et Rolland	57.
Renaud et Gaudin	66.
Reymond et Wichet	71.
Renaud et Cugniet et nie Coloz	73.
Robby et Ferraz	77.
Renaud et Kackermann	78.
" et Charbon nie Cloux	81.
" et Lugeon	82.
Rostot et Peltier	83.
" et Cleve	83.
Renaud et Mange	84.
Rostot et Sardis	89.
Robby et Schmidt	89.
Rostot et Lugeon	90.
" et Deschamps	91.
Renaud et Broche	92.
Rostot et Rouiller	94.
Renaud et Grel	98.
" et Lieber	102.
" et Cuagnies	106.
Rostot et Dufay	106.
Renaud et Crehan	109.
" et Pfaffli	111.
" et Voland.	114.
" et Courvoisier	116.
Rostot et Bigler	116.
Robby et Guex	119.
Rostot et Lutz	121.
Roussi et Voland.	122.

— S. —

Schmidt & Chamot	5.
Schauenberg & Humbert	28.
Steinhauken & Jan	32.
Schellenberg & Guey	38.
Schubpache & Marenzag	68.
Schmidt & Clavel	76.
Sichau & Jaccard	80.
Schmidt & Guey	87.
Idem	91.
Steller & Renard nie Gaudier	98.
Schmidt & Andrieth	105.

— T. —

Erollet & Laurent. Crafelet & Renard & O.	9.
Erollet & Guey	61.
id id	62.
Tillot & Renard	69.
Thomas & Chamot	96.
Cardy & Chamot	106.
Cassidy & Barthole	108.
Chambar & Guey	115.
Chiebling & Roddet	118.

— U. —

— Fointh. —

— V. & W. —

Valet & Mingan	6.
Wuichet & Lambert	7.
Wichet & Rochat	11.
id et Barbey	13.
Viz & Wuichet	19.
Wuichet & Guyaz	20.
Wuichet & Bourlond	26.
Wullyami & Meylan	39.
Widmer & Heymora	43.
Viet & Guey	50.
Wuichet & Eradel	51.
id et Buriquet	52.
id et Dunoyer	53.
id et Roveraz	53.
id et Targod	53.
Voland & Goldz	67.
Wuichet & Mathieu	76.
id Houtin	78.
Voland & Roddet	79.
Wuichet & Negray nie Fache	79.

Wuichet et Arnould.	81.
Vauchet et Henaut	83.
Voland et Faquier	84.
" et Wuichet	85.
Wuichet et Florens.	86.
Vuichet et Lachenal.	90.
Wichet et Vulliens	95.
Wuichet et Wenger	104.
Vömer et Henaut	105.
Vinnell et Vuichet	105.
Vuichet et Lyon	109.
Wuichet et Cloux	110.
Vulliamy et Cloux	115.
Wenger et Duvernoy	122.

— X . Y . Z . —

Yersin et Humbert	72.
Zbinden et Bredaz.	92.

